

20

RAPPORT ANNUEL

20



BEP Expansion économique

BEP Environnement

BEP Crématorium

IDEFIN



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE BEP.....	6
1.2 L'ORGANISATION DES ÉQUIPES.....	6
1.3 LA VISION POUR LE TERRITOIRE.....	7
A. Contexte.....	7
B. Enjeux.....	7
C. Vision.....	7
D. Mission.....	7
E. Objectifs stratégiques.....	7
1.4 LA VISION DU GROUPE BEP.....	8
A. Contexte.....	8
B. Enjeux.....	8
C. Vision.....	8
D. Mission.....	8
E. Objectifs stratégiques.....	8
1.5 LES VALEURS DU GROUPE BEP.....	9
1.6 L'ANNÉE 2020 MOIS PAR MOIS.....	10
1.7 L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES.....	12
2. L'ANNÉE 2020, ANNÉE DE LA COVID-19	13
3. LE BEP	18
3.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES.....	18
A. Mission.....	18
B. Indicateurs annuels de performance.....	18
C. Domaines d'actions.....	18
3.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX.....	30
A. Mission.....	30
B. Indicateurs annuels de performance.....	30
C. Domaines d'actions.....	30
3.3 DES POLITIQUES DÉCENTRALISÉES PAR BASSIN DE VIE.....	49
A. Mission.....	49
B. Domaines d'actions.....	49
3.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR.....	52
A. Mission.....	52
B. Indicateurs annuels de performance.....	52
C. Domaines d'actions.....	53
4. BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE	55
4.1 MISSION.....	56
4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	56
4.3 DOMAINES D' ACTIONS.....	57
A. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de parcs d'activité économique.....	57
B. Vers une offre adaptée en matière de vente de terrains.....	60
C. Vers le développement d'une offre immobilière adaptée en matière de bâtiments d'accueil temporaire et de centres de services auxiliaires.....	67
D. Vers une attention soutenue à la gestion environnementale au travers de la norme ISO 14001.....	70
E. Vers une réduction de l'artificialisation des sols.....	70
F. Vers une diversification de son métier immobilier.....	70
G. Vers une promotion et une commercialisation accrue de son offre au niveau international.....	72
5. BEP ENVIRONNEMENT	73
5.1 MISSION.....	74
5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	74
5.3 L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR.....	75
5.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT.....	75
5.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS.....	76
5.6 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS.....	77
5.7 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES.....	77
5.8 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES.....	78
5.9 DOMAINES D' ACTIONS.....	78
A. Vers plus de communication directe avec le citoyen.....	78

B. Vers une réduction des déchets	79
C. Vers un renforcement du tri	82
D. Vers un renforcement de la propreté	83
E. Vers un renforcement du réemploi	84
F. Vers un service de collecte des déchets ménagers multi-filières efficient adapté à l'évolution des demandes et des besoins	85
G. Vers un système de gestion des bulles à verre encore plus performant	91
H. Vers un réseau de recyparcs amélioré	91
I. Vers une optimisation des filières de traitement	94
J. Vers une post-gestion rigoureuse des centres d'enfouissement technique (CET) au travers de la norme EMAS	99
K. Vers plus de communication avec le personnel ouvrier	99
L. Vers plus de sécurité des travailleurs et des usagers	100
6. BEP CREMATORIUM	103
6.1 MISSION	104
6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	104
6.3 DOMAINES D' ACTIONS	104
A. Vers un renforcement de la disponibilité des installations	104
B. Vers une attention soutenue à l'égard des familles	105
C. Vers un nouvel outil de crémation en Province de Namur	105
7. IDEFIN	107
7.1 MISSION	108
7.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE	108
7.3 DOMAINES D' ACTIONS	108
A. Vers une collaboration efficace avec ORES pour le développement d'un réseau de distribution d'énergie performant	108
B. Vers une collaboration efficace avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes (IPFW Snc) lorsque la transversalité des réflexions l'exige	109
C. Vers une plus grande diversification du portefeuille d'actions et de placements	109
D. Vers une implication accrue dans la transition énergétique et le développement des énergies durables	110
E. Vers la recherche de meilleures conditions pour les Communes au travers des centrales de marché	110
8. DES SERVICES D'APPUI EN SUPPORT DES SERVICES OPÉRATIONNELS	111
8.1 RH	112
A. Indicateurs annuels de performance	112
B. Domaines d'actions	112
8.2 FINANCES	113
A. Indicateurs annuels	113
B. Domaines d'actions	113
8.3 INFORMATIQUE	114
A. Indicateurs annuels de performance	114
B. Domaines d'actions	114
8.4 JURIDIQUE	115
A. Indicateurs annuels de performance	115
B. Domaines d'actions	116
8.5 GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES	117
A. Indicateurs annuels de performance	117
B. Domaines d'actions	117
8.6 COMMUNICATION	118
A. Indicateurs annuels de performance	118
B. Domaines d'actions	118
8.7 QUALITÉ	121
A. Indicateurs annuels de performance	121
B. Domaines d'actions	121
9. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES	123
10. LE BEP ET SES RÉSEAUX	125
A. Développement des parcs d'activité	126
B. L'accompagnement des Communes	126
C. L'accompagnement des entreprises	126
D. La gestion des déchets	127



1 INTRODUCTION

1.1

PRÉSENTATION DU GROUPE BEP



BEP ENVIRONNEMENT

- Pure à majorité communale
- Collecte et traitement déchets
- Propriété sites/équipements

BEP CRÉMATORIUM

- Pure à majorité communale
- Construction et exploitation d'un crématorium
- Associés communaux et provinciaux de Namur et de Luxembourg

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

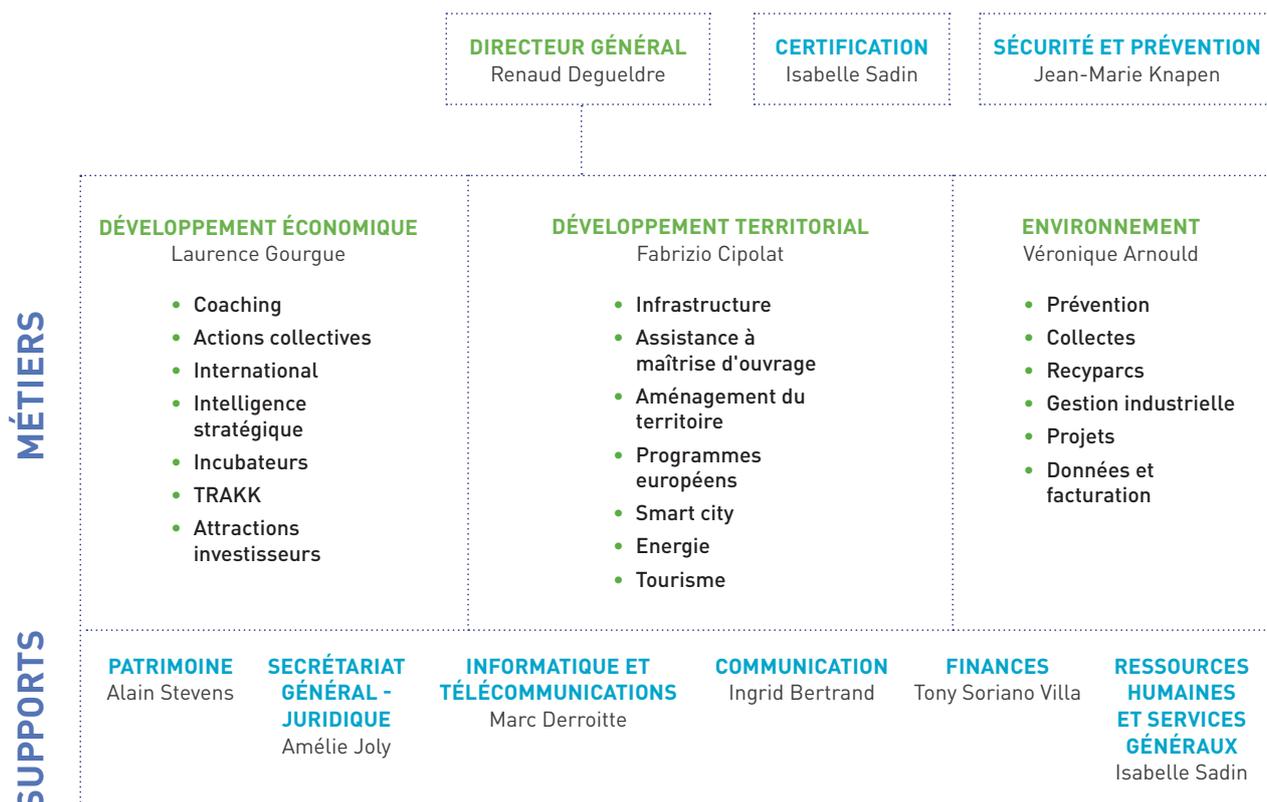
- Mixte à majorité communale
- Infrastructures d'accueil pour entreprises
- Propriété sites/équipements

IDEFIN GESTION DÉLÉGUÉE

- Pure à majorité communale
- Gestion des placements énergétiques

1.2

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES



1.3

LA VISION POUR LE TERRITOIRE



A. CONTEXTE

- Présence sur le territoire de la **Capitale régionale** et d'une série de **polarités urbaines intermédiaires** de niveau supra-local structurant le territoire ;
- **Territoire à dominante rurale**, avec une croissance de population hétérogène, les problèmes inhérents en termes de mobilité, d'exode vers les centres urbains et d'accessibilité aux différents services publics et privés ;
- **Cadre de vie préservé**, avec une population de plus en plus sensible aux enjeux liés à la **transition énergétique** et au **développement durable** ;
- Territoire constitué majoritairement d'une **économie de type résidentiel** (territoire attractif sur le plan de l'habitat, avec des résidents consommateurs de biens et de services de proximité) ;
- Territoire avec une **mixité d'activités** publiques et privées ;
- Tissu économique constitué majoritairement de **PME et TPE**, avec peu d'entreprises de grande taille, faisant vivre un écosystème local ;
- Territoire avec un **faible passé industriel** ;
- **Territoire pluriel sur le plan de son développement**, avec des zones attractives en développement, rurales et industrielles en reconversion.

B. ENJEUX

- Maintenir une dynamique attractive de développement à côté des aires métropolitaines de Liège et de Charleroi en privilégiant le **développement endogène** et l'attractivité externe structurante pour le territoire ;
- Positionner de manière proactive le territoire dans la réponse aux défis liés à la **transition énergétique**, à la **consommation** et au **développement durable** ;
- Eviter, vu la dimension majoritairement rurale du territoire, le décrochage, tant sur le plan numérique que dans l'accessibilité aux services de proximité avec la nécessité d'une **connectivité** lui permettant de maintenir une économie résidentielle et un développement endogène ;
- Maintenir, vu sa dimension plurielle, une forte **cohésion territoriale**, avec un plus grand maillage des zones en développement avec les zones rurales et les zones en reconversion, pour éviter leur décrochage.

C. VISION

Le BEP développe le territoire namurois dans une **dynamique génératrice d'activités et d'emplois durables**, stimulant l'**innovation** et la **différenciation**, tant auprès des entreprises que des pouvoirs locaux. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- Le renforcement de la **qualité environnementale du cadre de vie** ;
- La **valorisation des ressources endogènes** et le **développement de services de proximité** renforçant la création d'un écosystème durable ;
- Le développement de projets s'inscrivant dans la **transition énergétique et numérique** du territoire ;
- Le développement d'un **tissu entrepreneurial diversifié** intégré dans l'écosystème.

Cette stratégie doit s'inscrire dans une **complémentarité avec les autres espaces wallons et transfrontaliers, ainsi qu'en liaison avec Bruxelles**.

D. MISSION

Le BEP a pour mission d'assurer le **développement économique, social et environnemental de la Province de Namur** en **support de la politique wallonne et européenne** et en **étroite collaboration avec les pouvoirs locaux**.

E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Développer l'**attractivité résidentielle et économique** du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois ;
- Valoriser les ressources **endogènes locales, publiques et privées**, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon ;
- Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux **enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique** ;
- Développer des **dynamiques particulières de développement** (Capitale, Condroz et E411, Val de Sambre, Entre-Sambre-et-Meuse, Houille-Semois namuroise) dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.

1.4

LA VISION DU GROUPE BEP

A. CONTEXTE

- Intégration des missions et des projets du BEP dans les **politiques européennes et wallonnes en support aux différents programmes** initiés par ces niveaux de pouvoir ;
- Débat en cours sur les **enjeux supra-communaux** avec le rôle futur du BEP en sa qualité d'agence de développement ;
- Intégration des missions et des actions du BEP dans les **objectifs de bonne gouvernance et de transparence fixés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD)** ;
- Débat en discussion sur l'**avenir des Provinces**, susceptible de modifier la relation de la Province de Namur au BEP en sa qualité d'actionnaire ;
- **Exigence accrue des citoyens** à l'égard des services publics, réclamant plus d'efficacité et de transparence.

B. ENJEUX

- Continuer à **bénéficier du soutien financier européen** (au travers notamment des politiques de développement régional), **régional** (au travers des différents plans et appels à projets) et **provincial** (au travers de sa politique structurante en faveur du développement économique et des pouvoirs locaux), avec, en perspective, la stabilité financière du BEP ;
- Veiller à la **digitalisation** accrue des activités et des processus susceptibles d'impacter l'efficacité du fonctionnement ;
- Faire coexister **plusieurs générations de collaborateurs** au sein du BEP et les faire converger dans une dynamique collective, en misant sur le **développement des compétences** au bénéfice des projets à mener et des objectifs à atteindre, dans un contexte de **volatilité accrue du marché du travail** et de recherche d'une plus grande **agilité**.

C. VISION

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales**. Le BEP entend renforcer :

- **Un management innovant** qui promeut l'**autonomie**, la **responsabilisation** et le **développement des compétences** de ses collaborateurs ;
- Une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de **transparence** à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- Une **réponse proactive et anticipative aux enjeux majeurs** de son territoire par la souplesse et la réactivité et l'**agilité** de ses équipes.

D. MISSION

Le BEP a pour mission de réunir ses collaborateurs dans une **dynamique collective de projets** susceptible de **répondre aux enjeux territoriaux** de la Province de Namur en favorisant leur **épanouissement** et leur **évolution**.

E. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire** dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail des services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
- Veiller à la **bonne santé financière** du BEP, avec transparence et en visant l'efficacité ;
- Être un **accompagnateur de changement** qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire ;
- **Fédérer**, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, **les acteurs et les partenaires concernés** sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
- Consolider la position du BEP comme **organisme de référence à l'égard des actionnaires**, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

1.5

LES VALEURS DU GROUPE BEP

L'ENGAGEMENT
LE PROFESSIONNALISME
LA PROXIMITÉ
LE PARTENARIAT
L'OUVERTURE D'ESPRIT

Être engagé au BEP, c'est se sentir concerné par son travail, partager les valeurs de l'institution, s'identifier à elles et contribuer à la performance générale de l'entreprise.

Être professionnel au BEP, c'est agir efficacement, développer ses compétences, être orienté résultat avec, en point de mire, la satisfaction des clients.

Être proche de ses clients au BEP, c'est se montrer disponible et à l'écoute de ceux-ci tout en mettant ses compétences et son expertise à leur service.

Avoir un esprit partenarial au BEP, c'est rechercher et identifier les ressources internes et externes qui permettent de développer des projets ambitieux, dans une optique d'efficacité.

Être ouvert d'esprit au BEP, c'est être perméable aux évolutions et influences de l'environnement externe, pouvoir s'en inspirer pour s'améliorer individuellement et collectivement dans l'action.

1.6

L'ANNÉE 2020 MOIS PAR MOIS

01 JANVIER

Le TRAKK s'installe dans son nouveau bâtiment à Namur. Plus spacieux, le hub créatif namurois y développe ses activités en faveur des start-ups.



03 MARS

Le projet Interreg Hacktiv'Ardenne est lancé. Il vise la mise en réseau des espaces de coworking de Charleville-Mézières, Chimay et Mariembourg.



05 MAI

BEP Expansion Economique achète le site provincial de l'Avenue Reine Astrid pour y développer un quartier de l'innovation.



02 FÉVRIER

Le BEP se lance dans l'e-learning et propose aux porteurs de projet un premier module de formation en ligne, le NEC (Namur Entrepreneurship Center).



04 AVRIL

Les équipes de BEP Environnement sont en « première ligne » pour la collecte des déchets, en pleine crise de la Covid-19. Le Crématorium du Cœur de Wallonie élargit sa disponibilité et renforce ses services de proximité.



06 JUIN

Le BEP et BEP Expansion Economique se mobilisent et lancent un plan de soutien à la relance de l'économie et du tourisme de 35 actions, pour un montant de 2.700.000 €.



07/08

JUILLET/AOÛT

10 Communes namuroises s'engagent dans une politique « zéro déchets » ; 8 d'entre elles sont accompagnées par le BEP pour mettre en place leur plan d'actions respectif.



10

OCTOBRE

Namur Expo est la première infrastructure à organiser un salon grand public, Batireno/Energie & Habitat, depuis le début de la crise de la Covid-19.



12

DÉCEMBRE

La page Facebook du BEP compte 11.000 abonnés.



09

SEPTEMBRE

Le BEP lance une centrale d'achat pour la réalisation de certifications PEB des bâtiments publics, à l'intention des Communes, CPAS et de la Province.



11

NOVEMBRE

Deux nouveaux espaces récup' sont aménagés dans les recyparcs de Gembloux et de Champion.



1.7

L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ :

▼
20,59 ha de terrains vendus,
 soit **44.423 millions** d'investissements
 et **332 emplois**

▼
90,20 % de taux d'occupation
 des parcs d'activité,
 soit **1.391 entreprises**
 et **17.062 emplois**

▼
98 entreprises
 et **382 emplois**
 hébergés dans les incubateurs

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :

9 porteurs de projets
72 entreprises accompagnées
14 créations d'entreprises
1.002 participants aux séminaires/
 workshops/missions mis en œuvre
 à destination des entreprises namuroises
47 actions mises en œuvre

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES :

34 Communes accompagnées dans leurs projets
 urbanistiques ou architecturaux dont :

- 7** stratégies territoriales
- 32** projets de bâtiments publics
- 25** projets de logements ou d'espaces publics
- 17** projets touristiques
- 8** projets énergie
- 12** projets en matière de Smart city

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :

525 kg de déchets collectés par habitant
72% des déchets recyclés/compostés/biométhanisés
21.552 tonnes de déchets verts valorisés
 au centre de compostage de Naninne
16.506 tonnes de déchets organiques valorisés
 en biométhanisation (Tenneville)
32.805 tonnes de bois et
16.396 tonnes d'encombrants traités
 dans l'unité de tri-broyage de Floreffe
3.271 élèves sensibilisés à la prévention,
 au tri des déchets ou à la propreté publique
 dans les écoles namuroises
86 stands, prêts/mises à disposition d'outils
 de sensibilisation, animations de prévention/
 tri/sensibilisation du BEP
950.801 visites dans les recyparcs

NAMUR EXPO :

16 manifestations représentant
53.270 visiteurs

L'ORGANISATION GÉNÉRALE :

452 collaborateurs
44 ans de moyenne d'âge
85,1 % de clients satisfaits
91 % d'indice de bien-être au travail

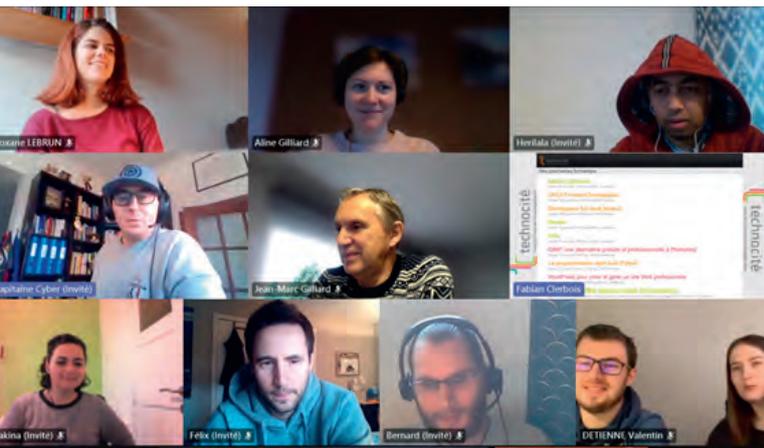


2



ANNÉE 2020,
ANNÉE DE LA COVID





CONFINEMENT ET TÉLÉTRAVAIL POUR LE PERSONNEL EMPLOYÉ

La crise de la Covid-19 a inévitablement impacté l'activité du BEP au cours de cette année 2020.

Le lundi 16 mars, le télétravail s'est généralisé pour l'ensemble du personnel employé. Un basculement opéré en douceur puisque la pratique était déjà instaurée au BEP, à raison de deux jours par semaine. Le BEP était dès lors prêt, sur le plan technique et technologique. Il a néanmoins fallu veiller à ce que chacun gère le travail en confinement avec sérénité. A cet égard, le BEP a déployé des efforts importants, en termes de communication interne, afin de maintenir la cohésion des équipes et le lien social, tant entre les équipes qu'entre les collaborateurs et leur manager. Le réseau social d'entreprise du BEP, Yammer, a été davantage animé, les outils de réunions en ligne (comme Skype et Teams) ont fait l'objet de webinaires pour permettre à chacun de les utiliser en toute simplicité. La cellule de crise Corona s'est réunie virtuellement quotidiennement et, au terme de celle-ci, la Direction générale enregistrait et diffusait une capsule vidéo à la fois pour faire le point de la situation dans les secteurs cruciaux de l'activité (collecte des déchets, contact avec les malades, approvisionnement en matériel de sécurité...) mais aussi pour encourager, sti-

muler, rassurer les collaborateurs. A l'annonce du déconfinement, le BEP a mis sur pied un « Exit Strategy Plan » qui a été mis en œuvre à partir du 18 mai, avec la réouverture des bureaux au personnel, puis aux locataires et enfin aux visiteurs.

Lors de la seconde vague et de l'annonce du reconfinement partiel, de nouvelles dispositions privilégiant puis rendant obligatoire le télétravail (sauf pour les fonctions essentielles) ont à nouveau été prises les 18 et 23 octobre. Elles sont restées d'application jusqu'à la fin de l'année 2020.

UN MOT D'ORDRE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS : LA CONTINUITÉ DU SERVICE

Pour le personnel de la collecte, les mesures sanitaires ont été renforcées dès le 16 mars (distance physique, port des gants, distribution de lingettes imprégnées d'alcool, renforcement du nettoyage des sanitaires...). Des masques (puis des visières) ont été distribués dès le 7 avril à l'ensemble du personnel de la collecte. La réorganisation des tournées a dû être opérée pour permettre le respect de la distanciation physique, impliquant un recours accru au travail intérimaire. Une campagne de communication « Et si on leur disait merci ? » a été menée sur les réseaux sociaux, invitant les citoyens, collaborateurs du BEP et quelques « people »



namurois à manifester leur soutien aux ouvriers. Des contacts réguliers ont été entretenus avec les délégations syndicales sur les mesures prises. Un dispositif de prise de température a été mis en place au moment du déconfinement en mai et du retour des équipes complètes à bord des véhicules. Au pic de la crise, le personnel de collecte s'est mobilisé de façon remarquable, ce qui a permis d'assurer la quasi-intégralité des collectes.

Lorsque la seconde vague s'est amorcée, le service s'est poursuivi, en veillant au respect des règles sanitaires (prise de température, port du masque dans la cabine...) et en renforçant les équipes par des intérimaires. La cellule de crise Corona s'est reformée pour un état des lieux hebdomadaire de l'absentéisme et des mesures de prévention et d'information à prendre.

DES RECYPARCS FERMÉS PUIS ROUVERTS, EN TOUTE SÉCURITÉ

En ce qui concerne les recyparcs, ceux-ci ont dû fermer leurs portes, partout en Wallonie, le 18 mars pour rouvrir le 21 avril. Pendant la période de fermeture, une permanence a été organisée pour veiller à la vidange des conteneurs et à la surveillance de chaque site, pour éviter les dépôts sauvages. A la réouverture, des dispositions strictes ont été prises en matière sanitaire (port du masque obligatoire, distribution de visières et distanciation sociale). Une reprise progressive des déchets a été établie au fil des semaines ; les équipes ont été renforcées et une collaboration s'est mise en place avec les zones de police lors des premières semaines de réouverture (de même que le recours aux sociétés de gardiennage).



L'IMPACT SANITAIRE AU SEIN DU PERSONNEL

Sur le plan sanitaire, un état des lieux de la situation a été dressé quotidiennement au sein du personnel et la Conseillère en prévention a veillé à un contact personnalisé et régulier avec les malades présentant les symptômes de la Covid et les collaborateurs écartés par mesure de précaution.

Au final, le coronavirus n'a eu qu'un impact très faible, tant sur le personnel employé qu'ouvrier. De ce fait, les secteurs d'activité cruciaux, tels que la collecte des déchets, le paiement des salaires, le suivi des marchés... ont été garantis et tous les projets du BEP ont pu poursuivre leur avancement.

L'IMPACT SUR NAMUR EXPO ET LE CRÉMATORIUM

Easyfairs, la société qui exploite Namur Expo, a subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire. 29 événements ont été annulés entre mars et décembre 2020, avec les conséquences financières que cette perte d'activité a représentées. Dans ce contexte, le BEP a décidé de supprimer la redevance annuelle variable et de réduire de moitié la redevance fixe, pour 2020 et 2021.

La Société des Crématoriums de France, qui gère le Crématorium du Cœur de Wallonie a, pour sa part, connu un regain d'activité à partir du mois d'avril, nécessitant d'élargir les plages horaires (de 7h30 à 22h) pour permettre d'augmenter le nombre de crémations (jusqu'à 19 par jour) et de diminuer le délai d'attente des familles. Le crématorium a également mis en place un système de remise des urnes à domicile, dans un souci de respect et d'humanité à l'égard des familles endeuillées.

L'IMPACT FINANCIER

A BEP Environnement, la gestion de la crise de la Covid-19 a engendré un surcoût de l'ordre de 772.000 €, principalement pour la collecte des déchets (546.000 €) et les recyparcs (226.000 €). La Wallonie a décidé de prendre en charge environ 90% de ces frais supplémentaires.

Pour l'intercommunale IDEFIN, l'impact de la Covid-19 s'est traduit par une perte de dividende de l'ordre de 230.000 €. En effet, Engie n'a pas distribué de dividende au terme de l'exercice 2019. Celui-ci était estimé à 208.794 €. De son côté, le groupe Suez a réduit le montant payable par action, soit une perte de 25.000 € pour IDEFIN.

LE LANCEMENT D'UN PLAN DE RELANCE À L'ÉTÉ

Les intercommunales BEP et BEP Expansion Economique, avec le soutien de la Province de Namur, ont lancé un plan de 35 actions en soutien à la relance des secteurs économiques et touristiques namurois, pour un montant estimé à 2.700.000 €.

Ce plan de relance a pour but d'apporter une pierre à l'édifice de la relance en appui des initiatives menées par les Gouvernements fédéral et régional et en complémentarité des initiatives prises par plusieurs Communes. Le BEP et BEP Expansion Economique espèrent aussi jouer l'effet d'entraînement positif afin que d'autres acteurs économiques complètent le dispositif envisagé dans le domaine de leur ressort et au-delà de leur soutien traditionnel. De même, par la mise en œuvre de ce plan, le BEP et BEP Expansion Economique permettent aux Communes, acteurs de première ligne dans la gestion de la crise sanitaire, d'offrir une réponse adaptée aux attentes des entreprises dans ce contexte.



3

LE BERP

3.1 AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP favorise **la création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités**, contribuant ainsi au **développement économique et social de la Province**, en complète **synergie avec la politique d'animation économique mise en œuvre par la Wallonie**.

B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre d'entreprises créées	5	14
Nombre de créateurs accompagnés	15	9
Nombre de start-ups accompagnés (TRAKK)	10	12
Nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés	20	84
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées	45	72
Nombre d'interventions de conseil aux entreprises	150	274
Nombre d'évènements de networking	25	7
Nombre de participants aux événements de networking	700	200
Nombre d'ateliers/workshops	15	40
Nombre de participants aux ateliers/workshops	100	802

C. DOMAINES D'ACTIONS

Plan de relance économique et touristique de la province de Namur

Si les actions traditionnelles du BEP et de BEP Expansion auprès des entrepreneurs se sont poursuivies en 2020, le secteur économique dans son ensemble subit un certain nombre de conséquences liées aux différentes mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire. Certains secteurs rencontrent de lourdes difficultés.

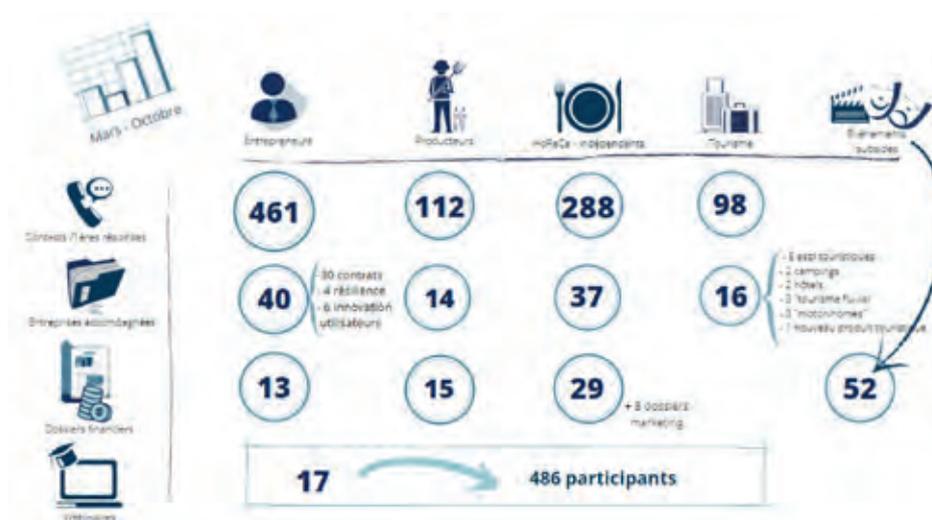
Un programme d'actions a été défini en fonction des besoins des entrepreneurs, des indépendants, de l'HoReCa, des producteurs locaux, des acteurs touristiques et du secteur de l'événementiel. Il reprend les actions suivantes :

- En matière de **communication**, le BEP a réalisé un guide des mesures de soutien et conseils pratiques à destination des PME et des indépendants. L'objectif de ce guide était de permettre aux entrepreneurs et indépendants de déterminer de quelles aides ils pouvaient bénéficier et la manière d'y avoir accès.
- Pour les **entrepreneurs**, tous les clients des services d'accompagnement du BEP ont été contactés par les équipes lors du 1^{er} confinement, afin de répondre à leurs besoins les plus urgents (recherche de fournisseurs et sous-traitants, outils de suivi, digitalisation de leur prospection...). Ceux-ci ont été accompagnés au montage de dossiers financiers (outils de pilotage et recherche de financement) pour faire face aux conséquences de la crise. Ils ont été sensibilisés/accompagnés sur des thématiques telles que la résilience et l'innovation pour leur permettre de rebondir. Le BEP a organisé une quinzaine de webinaires sur des sujets relevés lors des contacts directs avec les entreprises : stratégie de commercialisation à l'heure Covid, prospection localement, coût de revient et prix de vente...
- Pour les acteurs de l'**HoReCa et les petits indépendants**, le BEP a dressé l'état des lieux de leur situation financière, analysé leurs besoins futurs en termes de trésorerie et de financement en fonction des dépenses liées à la Covid-19 et leur proposer des solutions financières.

- Pour les **producteurs locaux**, le BEP a proposé un soutien au montage de dossiers financiers (outils de pilotage et recherche de financement) pour positionner leur activité dans un contexte de relocalisation de la consommation. 25 producteurs ont été retenus suite à un appel à projets afin de bénéficier d'un financement participatif au travers de la plate-forme de crowdfunding CiLo.

- Pour les **attractions touristiques et hôtels**, le BEP a proposé son aide au repositionnement ou à l'ajustement de leur offre pour la saison touristique prochaine et a permis de monter des dossiers financiers pour faire face à la crise.

Voici les résultats enregistrés fin 2020 :



1. VERS PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

• NEC Digital

Le BEP a développé une politique de **digitalisation de contenus** afin de permettre à un maximum d'entrepreneurs et de porteurs de projets d'accéder avec flexibilité et souplesse, à de l'information de qualité, sélectionnée sur la base de leurs besoins.

Le **NEC (Namur Entrepreneurship Center)** a été le premier parcours à être digitalisé. Testé auprès de porteurs de projets parmi lesquels des étudiants-entrepreneurs, il a vite rencontré un beau succès. Les incubateurs étudiants-entrepreneurs de Wallonie ont souhaité pouvoir mettre cet outil à disposition de leurs étudiants. 59 porteurs y ont eu recours en 2020. Le NEC offre la capacité d'apprendre par soi-même, avec l'aide de coaches, de visionner des capsules, en revoir certains passages si nécessaire... Les contenus sont créés spécialement pour l'apprentissage digital afin d'aider les entrepreneurs à monter en puissance de manière ludique.



• Incubateur étudiants LinKube

LinKube est l'incubateur étudiant de la province de Namur. Sa mission : accompagner des jeunes (étudiants ou jeunes diplômés) à créer leur entreprise en parallèle de leurs études. LinKube existe depuis 2016 et est subsidié par la Wallonie. Il propose des services tels que :

- » Des coachings individuels, personnalisés ;
- » Des ateliers collectifs sur des thématiques liés à l'entrepreneuriat ;
- » De l'expertise externe ;
- » La jouissance des services du TRAKK (bureau LinKube, coworking, FabLab, salles de réunion, réseau...) ;
- » La possibilité de tester son marché (via les collaborations avec Azimut, Job'in, Smart...) ;
- » De la mise en réseau via des parrains, des réseaux comme Square ou Openflow ;
- » De la visibilité sur les projets des jeunes.



• **Les résultats (décembre 2020) peuvent être évalués comme suit :**

- » 78 projets ont transité par le dispositif namurois ;
- » 30ancements d'entreprises (19 n° d'entreprise, 9 statuts Smart et 2 tests via Azimut et Job'in) ;
- » Taux de conversion de projets en entreprises de 39 %.

En décembre 2020, LinKube comptait 42 projets pour 69 jeunes.

• **En 2020, les actions ont porté sur :**

- » 34 journées de consultations (= suivi individuel des projets par le coach LinKube) pour plus de 200 rendez-vous ;
- » 20 ateliers sur des thématiques liées à l'entrepreneuriat (de la sensibilisation au développement du projet) ;
- » La participation à la « Student Projects Week », semaine de sensibilisation et d'information à l'entrepreneuriat étudiant (du 28 septembre au 1^{er} octobre) ;
- » L'organisation d'une conférence inspirante « L'Humain au cœur du business » avec Jean-Jacques Cloquet le mardi 29 septembre ;
- » La présence de LinKube à l'événement « Student Business Challenge » à Ciney, le 03 mars et au salon SIEP, les 14 et 15 février ;
- » La réinstauration de « comités stratégiques » ayant pour but de réfléchir à l'évolution de l'incubateur étudiant sur le territoire Namurois. 4 comités ont été organisés (18 février, 11 mai, 8 septembre et 2 décembre) ;
- » Un rapport de mission sur « Comment positionner LinKube au sein de l'écosystème Namurois et du réseau des incubateurs wallons ? ». L'objectif étant de renforcer le professionnalisme du dispositif en termes de communication, de synergie avec le monde entrepreneurial et de structurer le suivi proposé à l'étudiant ;
- » 4 comités de sélection (20 février, 23 avril, 22 octobre et 26 novembre) ont été organisés. Un comité de sélection est un passage obligé pour l'acceptation d'un projet au sein de l'incubateur étudiant.

• **Accompagnement individuel des porteurs de projet**

Dans le cadre du parcours à la création NEC digital, dès que les porteurs sont passés du stade de l'idée au stade du projet, ils sont pris en charge par les conseillers du BEP dans le cadre d'un **accompagnement individuel contractualisé** pour challenger et valider leur modèle business. Le BEP accompagne ces porteurs dans les étapes de tests, de validation de leur marché et jusqu'à la levée de fonds en vue de la création. Les start-ups créées poursuivront leur voie dans le cadre d'un accompagnement post-créeation et d'accélération de projet.

Le BEP a formalisé des partenariats avec des acteurs de l'écosystème afin d'encadrer au mieux les start-ups. Celles-ci peuvent ainsi compter sur l'**expertise des services de ses partenaires** tel que le Namur Legal Lab pour les aspects juridiques, le programme Reaktor, une collaboration avec un Start-up Studio... L'ensemble des services permet de proposer un continuum d'accompagnement aux start-ups et scale-ups.

La part des nouvelles entreprises accompagnées (porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans) représente environ 30 % du portefeuille clients du BEP. Une part importante est issue du secteur du numérique et bénéficie de l'accompagnement du BEP dans le cadre du projet « **Extrakttion** », **écosystème numérique**.

2. VERS PLUS DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

• **Digitalisation de l'offre d'accompagnement**

Le BEP a lancé un plan de digitalisation de ses services, individuels et collectifs. Il a investi dans l'**acquisition de compétences techniques et pédagogiques** ainsi que dans une plateforme d'apprentissage en ligne. Un premier parcours a été testé et validé en 2020 par 59 participants (porteurs de projets et étudiants-entrepreneurs) : le « NEC digital : comment valider votre idée/projet en 5 étapes » (cf. supra).

Après cette phase pilote, l'objectif du BEP est de proposer deux nouveaux contenus par an afin d'enrichir la plate-forme. Un contenu spécifique en lien avec les métiers de l'Intelligence Stratégique sera opérationnel en 2021 :

» **« Réseaux sociaux – Comment les utiliser pour mon entreprise ? » :**

Ce module vise à apprendre à activer les bons canaux de communication avec les outils adéquats proposés par les réseaux sociaux pour atteindre les prospects, fidéliser les clients ou encore rester informé des évolutions de votre marché.

» **« La veille digitale : une clé pour de nouvelles perspectives » :**

Ce module vise à apprendre à mettre en place une veille digitale, à savoir une surveillance automatisée sur le web, afin de détecter de nouvelles opportunités en termes d'innovation, d'amélioration de produits ou services, d'écoute des besoins des clients sur les réseaux sociaux ou encore d'information sur les évolutions des tendances et des marchés.

Ces modules seront accessibles en 2021 sur <https://hiki-lab.bep.be/> en même temps que le lancement officiel de cette plateforme. Des modules sur l'internationalisation des entreprises et le marketing digital seront également préparés en 2021.



• **Workshops - webinaires**

Un programme d'ateliers/workshops est proposé chaque année aux entreprises de la Province. Dès le début de la crise, ce programme a été adapté aux besoins urgents manifestés par les entreprises et s'est, en grande partie, digitalisé.

• **VOLET RÉSILIENCE - cycle de conférences « Namur Demain »**

» **Webinaire d'introduction au cycle de conférence – « Prospérez dans l'incertitude »**

Le 28 avril s'est déroulé un webinaire d'introduction au cycle

« Namur Demain » : « Prospérez dans l'incertitude » par Bruno Marion - moine futuriste. Il a rassemblé 25 participants. Dans ce webinaire, Bruno Marion a partagé un nouveau modèle basé sur les théories du chaos. Accessible, immédiatement applicable, ce webinaire a permis aux participants de naviguer dans l'incertitude, d'être plus résilients et même de « profiter » des crises. Il a abordé les outils essentiels pour analyser, agir et profiter au mieux d'une crise importante.

» **« Namur Demain, Innover et Entreprendre », programme en 8 modules pour prendre son avenir en main.**

Au travers de ces 8 modules, l'entrepreneur est appelé à surpasser les réalités, avec d'autres entrepreneurs, pour que collectivement, ils puissent relever de nouveaux défis, motiver leurs équipes et sortir vainqueurs de ce match. Les 2 premiers modules se sont déroulés le 11 décembre. 24 entreprises prennent part à ce programme.

• **VOLET COMMERCIALISATION**

» **Webinaire « Vos voisins, vos premiers clients ou comment générer une politique de proximité du point de vue commercial ? »**

Lors des contacts pris avec les entreprises au début de la crise, il est apparu que 50% craignaient une baisse de commande de leurs clients ; 18 % le manque de nouveaux contrats et 16 % le manque d'approvisionnement. Dans les actions jugées efficaces à mener, 28 % répondaient la prospection et la commercialisation vers de nouveaux marchés et la recherche de débouchés. Pour 10 %, c'était la recherche de partenaires (nouveaux fournisseurs, partenaires commerciaux et techniques). Aussi, un webinaire a-t-il été organisé le 29 juin à destination des entreprises de Mariembourg, Couvin, Philippeville, Florennes et environs ayant pour thème « vos voisins, vos premiers clients ». Celui-ci a été organisé avec le GECO, partenaire local. 6 entreprises y ont pris part.

» **Webinaire « Marché public : e-Tendering, comment ça marche ? »**

Le 26 mai s'est déroulé un webinaire sur le « e-Tendering » qui a réuni 13 participants. Depuis le 1^{er} janvier 2020, tout dépôt d'offre pour un marché public dont le montant est égal ou supérieur à 139.000 € doit obligatoirement se faire par des moyens électroniques. Parmi ceux-ci, E-tendering permet de déposer son offre (ou sa demande de participation) et de la signer par des moyens électroniques.

» **Webinaire « Secteur hôtelier : préparez la reprise ! »**

Le 4 juin, un webinaire a été organisé en partenariat avec la Fédération HoReCa Wallonie. Il a rassemblé 25 participants et a permis d'une part à la Fédération de présenter le guide des bonnes pratiques sanitaires dans le secteur HoReCa et d'autre part au BEP d'informer les participants sur les services d'accompagnement et les mesures de soutien disponibles pour aider le secteur dans la reprise de ses activités.

» **Webinaire « Communication post-Covid ou comment positionner votre entreprise ? »**

Il existe différentes façons de communiquer et de positionner l'image de son entreprise. Le webinaire a permis d'aborder de manière ludique 4 grandes approches : le marketing de la peur, le marketing promotionnel, le marketing de l'expert et, enfin, les singularités, les valeurs et le storytelling : une approche alternative que les entreprises inspirantes utilisent. L'objectif du webinaire organisé le 5 mai était de conscientiser les 28 entreprises participantes à la raison d'être d'une activité, à l'importance des valeurs et à l'utilisation de ces notions pour établir le positionnement marketing et publicitaire de son entreprise.

» **Webinaire « Commercial pendant et après la Covid-19 »**

Ce webinaire a été organisé le 4 juin à destination des entreprises qui fonctionnent sans équipe commerciale (16 entreprises participantes) et le 5 juin, à destination de celles qui en disposent (14 entreprises participantes).

Au programme :

- Mes clients : être avec eux pendant la guerre pour y rester en temps de paix. Comment faire ? Hier, aujourd'hui, demain ?
- Ma force de vente : mental, compétences nouvelles, efficacité, remise en route. Le moment de vérité ?
- Engagement commercial... à distance ? Qu'en retirer ?
- Partage d'expériences et bonnes pratiques.

» **Salon SETT 2020 (School Education Transformation Technology)**

Le salon SETT, organisé les 6 et 7 février, a mis le focus sur les nouvelles technologies et invité l'enseignement en Wallonie et à Bruxelles à prendre ce virage. Le BEP a souhaité soutenir les entreprises aptes à proposer différents services numériques, pédagogiques dans le cadre de ce salon. Le profil des exposants ciblait l'édition e-books, les logiciels d'éducation/formation, le hardware, le security e-risk... Les deux entreprises exposantes ont pu profiter d'un stand pré-aménagé, à coût réduit, bien positionné, d'un visiorat important et d'un retour d'information sur produit immédiat.



» **Collaboration avec le groupe EDF Ardennes – réseau ARDEME**

Depuis 2018, le BEP participe au Comité de Pilotage du réseau ARDEME, un réseau devenu transfrontalier et initié par le groupe EDF pour favoriser l'ancrage local de la centrale nucléaire de Chooz et des autres entités du groupe sur la région ardennaise. Ce Comité de Pilotage vise à faire émerger des partenariats de sous-traitance et/ou d'amener les entreprises candidates vers une qualification « UTO » (EDF). L'objectif du BEP est de détecter des entreprises namuroises, les présenter et les mettre en contact avec le donneur d'ordre français et/ou des partenaires industriels déjà prestataires pour la centrale. En raison des grèves en France et de la crise de la Covid-19, les contacts se sont poursuivis au ralenti en 2020, l'objectif du BEP ayant été de maintenir le lien entre la centrale de Chooz et les entreprises en contrat.

» **Salon de l'alimentation fine et des produits frais TAVOLA à Kortrijk-Xpo**

Initialement prévu du 13 au 15 septembre, puis reporté à mars 2021 et enfin à mars 2022, ce salon a pour objectifs de permettre aux entreprises de développer leur réseau

de contacts B2B (distributeurs, agents, retailers) sur les marchés frontaliers. La Province, avec le soutien du projet Interreg V – filière ADT, propose 3 emplacements au sein du « Village Gourmet » (stand collectif franco-belge) à prix compétitifs aux entreprises de la Province de Namur pour les 3 jours du salon, vitrine de l'alimentation belge professionnelle. Ces 3 entreprises ont été accompagnées par le BEP pour la préparation et l'organisation de leur participation, en coordination avec les opérateurs partenaires de cette action.

- » **Atelier « Fixer son prix et déterminer son prix de revient »**
Le 22 octobre s'est déroulé un atelier destiné aux entrepreneurs qui ont du mal à identifier le prix auquel vendre leur produit. Se familiariser avec les composants du prix de revient et avec les différentes méthodes de calcul, tels étaient les objectifs poursuivis. 10 entreprises y ont participé.

• VOLET PARCS D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

- » **Atelier « Les nouvelles du parc d'activité de Sombreffe »**
14 entreprises du parc de Sombreffe et de ses environs ont participé à cet atelier consacré aux équipements, projets en cours et futures implantations. Ont notamment été abordées les thématiques de la sécurité, des mesures de prévention dans les entreprises y compris Seveso, du règlement incendie et du permis d'environnement.
- » **Atelier « La redynamisation du parc d'activité de Rochefort »**
Cet atelier, qui s'est tenu par Skype le 21 avril pour cause de crise sanitaire, avait pour but d'informer les quatre sociétés présentes ainsi que le club d'entreprises, des avancées du plan de redynamisation du parc d'activité de Rochefort, à savoir l'aménagement de l'espace public, la valorisation foncière, l'animation économique et la promotion du parc.
- » **Webinaire « La redynamisation du parc d'activité de Rochefort »**
Le 23 septembre s'est déroulé un atelier qui avait pour but d'informer les entreprises de Rochefort des avancées sur les thématiques suivantes : le prix du foncier, les aménagements paysagers, l'animation du parc (cluster d'entreprises rochefortoises), la connectivité du parc et les actions en matière de promotion. Ces échanges ont permis d'avancer sur le nouveau visage qu'aura le parc et d'informer les entrepreneurs actuels, mais aussi futurs, des avantages qui leur seront réservés. Trois entreprises y ont pris part.
- » **Webinaires avec les entreprises de Gembloux, Rochefort et Naninne**
Les 14 et 17 septembre se sont déroulés deux webinaires à destination des entreprises de Gembloux, Rochefort et Naninne sur le thème « Votre politique commerciale pendant et après la Covid-19 ». Les techniques de négociation et d'argumentation ont été abordées afin d'outiller au mieux les entrepreneurs. 22 participants ont pris part aux 2 webinaires.
- » **Webinaire « Les nouvelles du parc d'activité de Walcourt-Chastrès »**
16 entreprises de Walcourt et des environs ont participé à une réunion virtuelle le 2 décembre, au cours de laquelle ont été abordées des thématiques telles les futurs événements du BEP susceptibles d'intéresser les entreprises, le sondage sur les besoins des entreprises post-Covid, mis en œuvre par l'ADL de Walcourt, les attentes des sociétés sur la future formule du « Zoning en fête », l'économie circulaire, l'extension du parc...

• VOLET GESTION

- » **Salon « Les Clés pour l'Emploi » à Gembloux**
Le 18 février s'est déroulé un salon destiné aux entreprises Gembloutoises qui recherchent au moins un profil à engager. Partant du constat que les parcs d'activité aux alentours se développent (comme Crealys®, Sauvenière, LLN science park) et qu'il n'y a pas de salon de proximité pour faire se rencontrer employeurs et demandeurs d'emploi, le BEP s'est joint au CEDEG afin de faciliter les démarches de recrutement des entreprises. 4 entreprises namuroises y ont pris part.
- » **Atelier « Digitalisation : par où commencer ? »**
Le 15 octobre, un atelier « Digitalisation, par où commencer ? » a été mis sur pied à destination des entreprises du namurois par l'infopôle Cluster TIC, le BEP et le TRAKK sur la question de la digitalisation, sujet crucial en cette période de crise sanitaire. Il a permis aux participants d'aborder les premières questions à se poser pour débiter la digitalisation de leur société. 26 entreprises y ont pris part.
- » **Plateforme de mutualisation de biens et services et de partenariats d'entreprises**
Différents groupes de travail se sont réunis, à l'initiative de la Sowalfin, afin de réfléchir ensemble à la création, d'une plateforme de mutualisation de services et de biens entre entreprises wallonnes. Côté namurois, tant le BEP que des entrepreneurs réunis sous la bannière Openflow ont apporté leur contribution à la réflexion. Cette plateforme sortira ses effets en 2021.
- » **Exploiter le potentiel des réseaux sociaux : trucs et astuces**
Cette séance de sensibilisation a été animée le 7 février par un conseiller du BEP avec la collaboration de l'espace Coworking de Beauraing. La vingtaine de participants a pu découvrir les bases pour animer de manière professionnelle les réseaux sociaux, les tendances 2020 et déterminer l'influence des réseaux sociaux sur la décision d'achat.
- » **Comment digitaliser mon business sans me planter ?**
Coorganisé par le BEP et la Fondation Chimay Wartoise, le 18 décembre, ce workshop de deux jours était destiné aux entreprises et indépendants du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le BEP a dressé un état des lieux de la présence numérique des participants et établi des premières recommandations en termes d'e-réputation, réseaux sociaux et site web. Il a réuni 8 participants.
- » **Mesures de soutien aux indépendants de la commune d'Yvoir**
Le BEP a présenté le 22 juin les différentes mesures de soutien pour les indépendants et le secteur de l'HoReCa à quinzaine de participants.

• VOLET RÉSEAUTAGE

- » **Alfers 2020**
L'édition 2020 des prix économiques de la Province de Namur n'a pu se dérouler pour cause de crise sanitaire.

• Accompagnement individuel des entreprises

- » Les métiers d'accompagnement individuel du BEP s'intègrent dans **les orientations stratégiques définies par la Wallonie pour la période FEDER 2014-2020** tout en tenant compte du cadre opérationnel donné par la Sowalfin en matière d'animation économique.

Le « parcours client entreprise » se matérialise comme suit :

- » Un **ciblage efficace** des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- » Une **démarche proactive** vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- » La réalisation d'un **diagnostic 360°** conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- » La réalisation d'une **feuille de route de développement** et la formalisation d'une proposition de **plan d'accompagnement personnalisé** réalisé par le BEP (chargé de relation et conseillers spécialistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de la Sowalfin) ;
- » La **contractualisation avec les entreprises** et la mise en œuvre efficace du plan d'accompagnement sur la base de l'offre de services d'accompagnement ;
- » L'**auto-évaluation et l'évaluation** du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2020, **65 contrats d'accompagnement** ont été signés. 18 conventions d'accompagnement signées en 2019 étaient toujours en cours d'opérationnalisation.

Durant l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, le BEP s'est parfois écarté quelque peu des critères stricts de ciblage (croissance, innovation et internationalisation) de manière à **répondre à des besoins d'entreprises en difficulté**. Au cours du 2^{ème} trimestre, des listings d'entreprises ont été établis dans le but de cibler les entreprises impliquées dans des chaînes de valeur au sein du territoire (et dont la défaillance aurait impacté une série d'autres acteurs), les « gros » employeurs ou ceux qui créent beaucoup d'emplois indirects. Une prospection active a été réalisée sur cette base de manière à sécuriser un maximum de parties prenantes et de chaînes de valeur au sein du territoire.

En parallèle à l'accompagnement contractualisé, le BEP a répondu de manière réactive à des questions d'entreprises et a réalisé des accompagnements plus ponctuels tels que la réponse aux questions en lien avec des besoins de financement, aux demandes d'informations sur les primes/subsides... En 2020, le BEP a réalisé **225 interventions** de ce type. Parmi celles-ci, 119 réponses en lien avec l'internationalisation ont été données.

3. VERS PLUS D'INNOVATION DES ENTREPRISES

• Programme d'actions et d'accompagnement, collectif et/ou individuel, en lien avec le projet d'innovation des entreprises - TRAKK

Le premier semestre 2020 a été marqué par l'emménagement dans le nouveau bâtiment du TRAKK. Le 31 janvier, l'inauguration du lieu a rassemblé pas moins de 350 participants tous publics confondus. Ce bâtiment de 3000 m² offre plus de fonctionnalités que l'ancien et permet d'accueillir des conférences, workshops de plus grande taille et avec tout le confort nécessaire.

Dans ces nouveaux espaces, l'équipe du TRAKK by BEP a mis en œuvre diverses opérations et actions visant à faire émerger ou à booster des projets d'innovation en entreprise. Il est néan-



moins à noter que le déploiement du programme d'actions et l'animation de la communauté ont été freinés par le contexte sanitaire. Le TRAKK a fermé ses portes pendant 3 mois et la réouverture n'a pu se faire que partiellement avant de refermer à nouveau les espaces de coworking et les salles de réunion.

Voici les actions d'**accompagnement collectif** menées en 2020 :

- » TRAKK Morning #5 - Se lancer comme indépendante - 7/01/2020 - 15 participants



- » Webinar des hubs #1 - le détour créatif - 5/03/2020 - 29 participants
- » Webinar des hubs #2 - Faites en 1 heure ce que vous auriez fait en 1 an : de l'idée à l'action! - 26/03/2020 - 24 participants
- » Webinar des hubs #3 - Prototyquoi ? - 21/04/2020 - 23 participants
- » Webinar TRAKK Innovation Trail : Comment me préparer à l'après Covid-19 ? - avril 2020 - 209 participants

- » TRAKK T'heure - financement participatif – 18/06/2020 – 35 participants
- » TRAKK Talks by creatis : Cinéma & Audience – 8/10/2020 – 5 participants



- » Coopérathon en coopération avec les autres hubs wallons (92 projets - du 01/10/2020 au 19/11/2020)
- » TRAKK Morning - Wemanity (format webinaire) – 4/12/2020 – 7 participants
- » Crypto-Party – 21/12/2020 – 9 participants

En matière d'accompagnement individuel, l'Innovation Trail (détaillée infra) avait pour objectif d'accompagner les entreprises dans le cadre de l'utilisation des méthodologies de l'innovation centrée utilisateur.

En parallèle de ce programme, des entreprises ont bénéficié des autres services d'accompagnement du TRAKK. Via le « TRAKK test » [2 entreprises namuroises accompagnées] et le « Client toolkit » [1 porteur de projet accompagné].

Un format de rendez-vous sous forme de permanence a également été mis en place dans le cadre de la crise sanitaire.

FOCUS SUR L'INNOVATION TRAIL

L'innovation Trail est un programme du TRAKK qui a pour objectif d'accompagner les entreprises avec des méthodologies de l'innovation centrée utilisateur pour les aider à s'adapter à ce contexte incertain et au « business as unusual ».

3 actions ont été mises en place 2020 :

- 2 webinars de sensibilisation : 209 entreprises participantes (dont 74 entreprises, 8 porteurs de projet et 127 autres) ;
- Un programme d'accompagnement avec des workshops collectifs en ligne et un accompagnement personnalisé via visio-conférence : 6 entreprises namuroises participantes (11 participants).

Et, au vu de son succès et dans l'objectif de pouvoir offrir à un plus grand nombre d'entreprises ce parcours d'accompagnement, le programme TRAKK Innovation Trail est en cours de digitalisation sur la plateforme E-Learning du BEP.

En 2021, grâce à ce nouveau format digital, les entrepreneurs pourront suivre ce parcours, en ligne, à leur rythme, de manière autonome et en fonction de leur disponibilité.

FOCUS SUR REAKTOR

Le programme Reaktor, développé par Engine, a fait étape au TRAKK à Namur pour sa troisième édition. Ce programme d'accélération wallon vise à booster les jeunes start-ups et à les préparer à lever des fonds. Le programme Reaktor a sélectionné 8 start-ups dont 3 issues de l'écosystème namurois (UxPREA, Good Move et SkalUP). Les sessions (workshop et bootcamp) se sont tenues à raison d'une fois semaine pendant 15 semaines (de mi-mars à fin juin). La collaboration avec le TRAKK s'est matérialisée par la co-création de deux sessions : internationalisation avec le BEP & l'AWEX/Marketing digital et lead generation avec l'expertise de l'entreprise namuroise La Niche.

Le partenariat entre les deux structures d'accompagnement a également permis de mettre en avant la complémentarité de l'accompagnement individuel et collectif. Nous pouvons citer l'exemple de SkalUP, qui faisait l'objet d'un contrat d'accompagnement individuel et qui a également été sélectionné par le programme Reaktor. L'apport des deux types d'accompagnement a permis à l'entreprise de faire un bond en avant et cela s'est notamment traduit par la création d'un nouveau site web et la mise en place d'une stratégie digitale.

Enfin, le Demo Day de clôture s'est tenu au TRAKK le 30 septembre en présence des partenaires du programme et des start-ups dans les respects des règles sanitaires en vigueur. Cet événement de clôture a permis de donner une visibilité au TRAKK et à l'écosystème namurois auprès des participants, partenaires du Reaktor et autres acteurs actifs dans le développement des start-ups (notamment des partenaires financiers).



FOCUS SUR LE COOPÉRATHON

Le Coopérathon est une compétition d'innovation pour un futur socialement responsable. Originaire du Canada, le Coopérathon 2020 a eu lieu pour la seconde fois en Belgique et a été coorganisé par l'ensemble des hubs de Wallonie, dont le TRAKK. L'objectif du Coopérathon est, d'une part, de pouvoir proposer à des villes, organismes, entreprises de soumettre un défi aux enjeux sociétaux (et lié à l'un des 17 objectifs de développement durable des Nations-Unies) et, d'autre part, d'accompagner des porteurs de projets à coopérer pour proposer une réponse à ces défis. Cette édition a réussi le pari d'être en grande partie digitalisée (aux vues des conditions sanitaires) et s'est déroulée du 1^{er} octobre au 19 novembre. Le Coopérathon a rassemblé 94 participants (dont 11 namurois) répartis en 14 équipes.

• Le développement de la silver économie, source d'innovation

Le projet silver économie est un programme d'animation économique pour stimuler l'innovation et la croissance des entreprises dans les produits et services dédiés aux seniors. Ce projet entre dans la stratégie de mise en place du futur parc d'activité économique Care-Ys.

Voici les projets réalisés en 2020 :

- » Le **lancement de la page LinkedIn**, Silvercobelgium, afin de rassembler les acteurs de la thématique, de créer un réseau étoffé, de donner une visibilité aux différentes initiatives ;
- » L'accompagnement de **4 nouveaux projets** : GroupH (aménagement de l'habitat) - MedCab (cabines de télémédecine) - Senior Agency (agence de communication/marketing orienté seniors) - HappyGrandsParents (plateforme numérique) ;
- » L'organisation du **Mind&Market 2021** (31 projets) avec entre autres 2 projets issus de la silver économie : Group H & HappyGrandsParents et Home The Road Again ;
- » La participation aux **groupes de travail BNI Santé** et la création d'un groupe santé composé de différentes entreprises wallonnes afin d'échanger les contacts et de créer un réseau de partenaires ;
- » La contribution au **projet Interreg IT4Anxiety** (projet européen mené par le centre neuropsychiatrique Saint-Martin), pour accompagner les projets/start-ups et l'organisation d'un hackathon en mars 2022 en partenariat avec le KIKK et le TRAKK, avec l'identification d'un vivier de projets numériques actifs contre l'anxiété.

4. VERS PLUS DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

• Accompagnement des entreprises dans l'évolution de leur business model au vu des enjeux de la transition énergétique

Dans le cadre du dispositif EasyGreen de la Sowalfin, le BEP a pour mission de sensibiliser les entreprises aux enjeux de transition bas-carbone et de les accompagner pour détecter leurs op-

portunités à travers la réalisation d'un diagnostic « bas-carbone/économie circulaire ».

En 2020, ce travail a débouché sur :

- » 7 actions de sensibilisation collective qui ont touché 133 parties prenantes (entreprises, porteurs de projets, étudiants) ;
- » 73 parties prenantes ont été sensibilisées individuellement ;
- » 32 diagnostics ont été réalisés au sein d'entreprises namuroises ;
- » 3 accompagnements ont été réalisés pour la mise en œuvre des opportunités détectées.

• Développement d'un outil de diagnostic du niveau de la résilience

Un outil permettant d'évaluer le niveau de résilience des entreprises a été développé par le BEP. La résilience étant la capacité qu'a une entreprise de retrouver son état normal après avoir subi un choc, comme la crise de la Covid-19. Cet outil permet de mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'entreprise et de lui proposer un plan d'actions pour renforcer sa résilience. L'outil de diagnostic du niveau de résilience a été présenté à 18 entreprises et a été testé auprès de 4 entreprises.

• Actions Bâti C²



L'objectif du projet Interreg Bâti C² est d'enrichir les filières d'éco-matériaux sur la zone transfrontalière et de favoriser les circuits courts en s'appuyant sur le réseau de partenaires du projet. Le BEP est responsable de la coordination générale du projet (5 opérateurs).

Outre les formations, la réalisation de cahiers techniques à destination de professionnels et les journées de visites organisées en collaboration avec les partenaires du projet, le BEP a mis sur pied un évènement permettant aux entreprises de se développer en transfrontalier ; l'approche des aides financières disponibles a été abordée. 13 entreprises wallonnes ont participé. Plusieurs structures de financement (Namur Invest, Invest Sud, Sowalfin, EasyGreen, SPW - chèques entreprises et ING) ont pris la parole pour présenter leurs services et leurs aides sur la base de cas fictifs concrets afin que les entreprises du secteur puissent identifier les solutions qui correspondent à leur situation réelle.



L'organisation du salon Bois & Habitat aurait permis également à une dizaine d'entreprises de disposer d'un stand pendant les 3 jours du salon, malheureusement avec la crise de la Covid-19, ce salon a été reporté à une date ultérieure à la date de fin du projet.

Enfin, le BEP a également coordonné la mise en place d'un appel à projets sur l'innovation dans l'écoconstruction qui a permis de soutenir et promouvoir des entreprises innovantes dans le secteur : l'entreprise Stabilame accompagnée par le BEP a été lauréate de cet appel à projets.

Quelques chiffres en 2020 :

- » 4 entreprises du secteur de l'écoconstruction ont fait l'objet d'un accompagnement individuel portant notamment sur le marketing et la communication, la stratégie commerciale et les aspects financiers et le passage de la frontière française ;
- » 13 entreprises ont été sensibilisées à l'utilisation des matériaux de construction écologiques et aux services du BEP en matière d'accompagnement individuel.

• **Actions Re C² pour REutilisation (REcyclage, REemploi) en circuit court**



Ce projet Interreg a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers.

Des groupes de travail sont organisés dans les parcs d'activité économique du BEP afin de détecter des synergies et mutualisations potentielles entre les entreprises en matière de gestion des déchets. 2020 a été consacrée au suivi de groupes de travail existants (Ciney, Bailionville et Walcourt). D'autres groupes de travail ont également été mis en place et l'année 2021 débutera avec un les entreprises de Sambreville. Au niveau individuel, dans le cadre du projet Re C², des entreprises sont rencontrées pour aborder la question de leurs déchets. De nombreuses entreprises souhaitent faire le point sur le coût d'évacuation de ceux-ci. 7 entreprises ont été sensibilisées et une d'entre elles a été accompagnée pour mettre en place des actions de réduction de déchets.

• **Accompagnement des producteurs locaux à développer de nouveaux marchés en circuits courts**

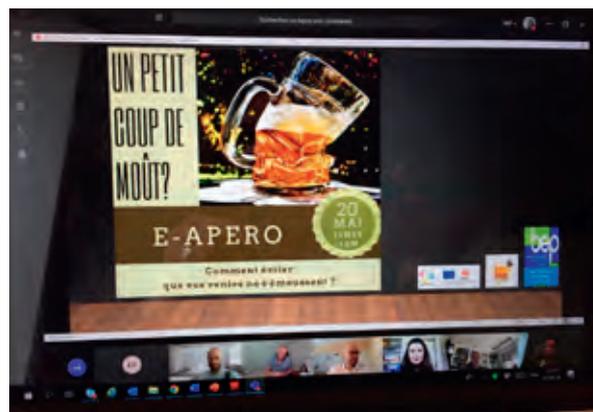
Durant l'année 2020, le BEP a renforcé ses actions de structuration de l'offre en accompagnant les projets individuels et collectifs portés par les producteurs et artisans du secteur agroalimentaire. 29 producteurs ont bénéficié en 2020 d'un accompagnement personnalisé et contractualisé.

Par ailleurs, afin de sensibiliser les collectivités aux enjeux de la transition alimentaire et identifier les priorités d'actions à envisager pour faire évoluer la filière agro-alimentaire, le BEP a entrepris de réaliser avec le cabinet Utopies, une analyse du métabolisme économique local.

Cette analyse permettra d'affiner une stratégie alimentaire territoriale structurée au niveau provincial, établissant le lien entre la ruralité et les pôles urbains et susceptible d'avoir un véritable effet de levier.

5. VERS PLUS D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES

• **Programme d'accompagnements spécifiques (action secteur brassicole)**



Ce programme visait en 2020 à accompagner les brasseries namuroises dans leurs démarches d'innovation de marchés et d'internationalisation. Ce secteur, très concurrentiel en Belgique, le devient également de plus en plus à l'étranger. Nécessitant des investissements importants et frappées de plein fouet par la crise sanitaire actuelle, les brasseries ont besoin de 3 clés pour réussir : un positionnement stratégique, un ciblage commercial et le recours à l'innovation. Un cycle de trois ateliers a ainsi été proposé aux brasseurs namurois :

» **1. Innovation et internationalisation : tendances des marchés (23 juin) ;**



- » **2. Business Game sur la stratégie commerciale locale et internationale (22 septembre) ;**
- » **3. Les formalités et l'approche des marchés « export » (reporté à 2021).**

Les conseillers du BEP ont collaboré à l'élaboration de cet atelier avec le support de 2 experts du Namur Beer Festival. Au total, 9 brasseries ont participé à ces ateliers, dont 6 sont entrées dans une phase d'accompagnement individuel.

• Programme de formation/information

- » **Session d'information « marché Chine - province du Jiangsu » (13 janvier)**

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de leur jumelage, la Province de Namur souhaitait organiser une mission économique et l'accueil d'une délégation chinoise du Jiangsu (Chine) avec l'appui du BEP et des entreprises namuroises désireuses d'y développer leurs affaires. Une première session d'information a été organisée pour présenter le projet aux entreprises. 15 entreprises namuroises avaient notifié leur intérêt pour ce marché. Les actions collectives suivantes (mission et accueil de la délégation) n'ont pu être menées en raison du contexte liée à la Covid-19.

- » **Business game « Optimiser sa participation à des foires et salons » (6 février et 4 mars)**



Les salons professionnels demeurent une étape indispensable dans la stratégie de prospection des entreprises. Pour réussir et optimiser son investissement, ces opérations, souvent coûteuses, se construisent comme de vrais projets à anticiper et intégrer dans sa stratégie. Le BEP propose un business game pour mettre en situation les entreprises sur la participation à des foires et salons à l'étranger : une expérience active au sein d'une entreprise fictive, mais au cœur d'un salon international réel, qui leur permet de comprendre les mécanismes de décision et de mieux préparer ces événements.

2 séances, animées par les conseillers en Intelligence Stratégique et en Internationalisation du BEP, ont été organisées au bénéfice de 24 participants :

- En version raccourcie (2h) pour le briefing des exposants au salon Tavola 2020 dans le cadre du projet Interreg V AD-T et qui s'est déroulé à Mons le 6 février ;
- En version complète comme atelier de coaching pratique à Namur (4h) le 4 mars.

- » **Ateliers d'informations sur les techniques à l'exportation**
Trois ateliers ont été organisés pour sensibiliser les entreprises à l'exportation et pour répondre à leurs besoins et questions sur les formalités ou la stratégie internationale en tenant compte du contexte pandémique. Au total, 22 entreprises ont participé à un des ateliers suivants :

- Webinaire « Covid-19 : vos marchés face à la crise, nos réponses en live » – 23 avril ;
- Webinaire « Internationalisation » en collaboration avec Engine et l'AWEX pour le programme d'accélération Reaktor visant les start-ups/scale-ups – 2 juin ;
- Webinaire « Comment renforcer l'attractivité de mes produits à l'étranger » en collaboration avec l'AWEX – 18 juin.

Des fiches pratiques sur les techniques d'internationalisation abordées ont été publiées sur le site internet en complément de ces ateliers :

- Coronavirus : et si on parlait de l'après ?
- Covid-19 et déplacements professionnels à l'étranger
- Prospecter à l'international autrement, un résumé de nos 2 webinaires
- S'associer à un partenaire étranger : les pièges à éviter

Les replays du webinaire ont été mis à disposition des participants sur la chaîne YouTube du BEP.

- » **Séances d'information sur la législation européenne**



Le BEP a collaboré à l'organisation d'ateliers visant à sensibiliser et informer les entreprises sur la législation européenne, dans le cadre d'Enterprise Europe Network (au bénéfice de 15 participants namurois) :

- Un cycle de webinaires sur le « marquage CE » des produits, machines et équipements (27 et 28 octobre) coordonné par la SPI Liège qui a donné lieu à une fiche pratique spécifique « Faut-il un marquage CE ? » ;
- Un webinaire sur les marchés publics européens électroniques (Tenders Electronic Daily et E-tendering) coordonné par l'AWEX (10 décembre).

- » **Participation à des B2B, foires et salons**

Le programme d'actions collectives à l'international a été malmené par la crise de la Covid-19. Plusieurs événements ont été reportés (le salon de l'alimentation fine et des produits frais Tavola, VIVA Technologies à Paris, les actions

avec la Centrale de Chooz, etc.) et quelques-uns ont pu être adaptés avec agilité pour proposer aux entreprises des actions de réseautage international malgré ce contexte peu propice.

» **Mission Québec « MTL CONNECT » (13 au 15 octobre)**

Une mission économique dans le secteur numérique, coordonnée par l'AWEX, était prévue en novembre 2020 à Québec et Montréal. À défaut, une prise en charge des frais de participation virtuelle à la semaine numérique « MTL CONNECT » a été proposée aux entreprises et institutions wallonnes afin de leur permettre de réseauter et de faire de la veille dans les thématiques des « fintech », de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, des villes intelligentes...

Le programme contenait des conférences en ligne et des B2B virtuels. 6 entreprises et 2 institutions namuroises en ont bénéficié.

» **Event Industry on lockdown: Re-inventing live shows (10, 11 et 17 décembre)**

Le KIKK Festival, événement phare des industries culturelles et créative qui se déroule chaque année en novembre à Namur aurait dû souffler ses 10 bougies en 2020. Pour proposer une alternative à tous les inscrits déçus de son report, le BEP et ses partenaires (Entreprise Europe Network, le KIKK, le cluster TWIST, l'AWEX et Wallonie-Bruxelles International) ont organisé un événement destiné aux acteurs de l'événementiel, incluant :

- Une session inaugurale avec le témoignage d'expérience de trois grands festivals (Tomorrowland, C2 Montréal, KIKK) ;
- 4 sessions présentant les solutions et innovations dans les domaines de la communication digitale, des technologies, du streaming et du networking à distance ;
- Des rencontres d'affaires (B2B) en ligne.

27 entreprises namuroises y ont participé, sur un total de 156 participants représentant 24 nationalités différentes. Les replays et le catalogue des participants restent disponibles en ligne sur la plateforme dédiée à l'événement.

» **B2B divers**

Grâce au support d'Entreprise Europe Network et de ses membres, le BEP a pu proposer divers B2B organisés virtuellement et accompagner des entreprises et clusters namuroises lors de ces événements, notamment :

- Mobile World Congress à Barcelone, devenu « Tech Spirit Brokerage Event » (format hybride, secteur numérique, mars) ;
- Food Connections, événement annuel du pôle de compétitivité Wagralim (en virtuel, secteur agroalimentaire, septembre) ;
- Build & Connect (en virtuel, secteur éco-construction, octobre) ;
- Food Business Meetings Paris (en virtuel, à la place du Salon International de l'Alimentation, octobre) ;
- Green Days Pollutec (en virtuel, secteur environnement, décembre).

6. VERS PLUS DE NETWORKING

Partage d'expérience et développement de partenariats menés :

• **Au niveau local par l'animation des clubs d'entreprises**

Au vu de la crise sanitaire qui a impacté l'année 2020, le BEP a collaboré avec les clubs d'entreprises afin qu'ils puissent servir de relais auprès de leurs membres pour diffuser non seulement les mesures de soutien gouvernementales, mais aussi celles issues du plan de relance lancé par le BEP, tout en restant à la disposition des questions des clubs.

• **C2P – Club des 2 Provinces**

Différentes actions ont fait l'objet d'un partenariat entre le Club des 2 Provinces et le BEP, à commencer par l'action de réseautage du Club à l'occasion des vœux, en février 2020. Oliver Adam, étudiant-entrepreneur accompagné dans le cadre de LinKube a animé la soirée. Un partenariat s'est également mis en place dans le cadre du Carrefour des Métiers Techniques et de l'action « Zoning en fête ». Vu la crise sanitaire, ces actions ont été reportées.



• **CeWal – Comité des entrepreneurs de Walcourt**

Un webinaire a été organisé en date du 2 décembre, à destination des entreprises du parc de Walcourt-Chastrès. Il a permis de mettre en relation les entrepreneurs du parc, de leur apporter de l'information dans des domaines très variés, allant de l'animation économique, au chauffage à bois en économie circulaire, en passant par l'arrivée de la fibre optique sur le parc. Organisé en partenariat avec la Commune et l'ADL de Walcourt, il a réuni 16 entreprises.



• **Club des entreprises de Ciney-Hamois**

Le club a organisé un débat de rentrée réunissant Olivier de Wasseige, Administrateur-délégué à l'Union Wallonne des Entreprises (UWE), Philippe Defeyt, Economiste et co-fondateur de l'Institut pour un développement durable et Jacques Wieczorek, CEO de CGI Belgique. Le BEP a promu l'évènement de manière à lui donner un plus large rayonnement, en ce compris auprès des autres clubs.



• **GEG – Groupement des entreprises de Gembloux**

Le 27 août s'est tenue une conférence sur le plan de relance, donnée par le BEP, en collaboration avec le Groupement des Entreprises de Gembloux, en présentiel.



- **GeRoch – Groupement des entreprises de Rochefort**

Le BEP a participé à l'Assemblée générale du GeRoch le 20 février, au cours de laquelle il a présenté les grandes lignes du plan de redynamisation du parc d'activité de Rochefort, en ce compris les avancées récentes. Différentes réunions ont également eu lieu dans le cadre de ce plan de redynamisation, avec le club, la Commune et l'ADL, tantôt par visioconférence, tantôt en présentiel.



- **GrepanN4 – Groupement des entreprises/commerces du parc de Naninne et de la N4**

Le 6 février, le GrepanN4 avait organisé avec le soutien du BEP, l'inauguration de la navette Mobi-N4 et de l'application mobile qui y est liée. Elles facilitent l'accessibilité au parc pour tous les travailleurs des entreprises membres qui peuvent en plus bénéficier de services mutualisés (livraison de sandwiches, fleurs...). Le 20 octobre s'est déroulée l'Assemblée générale du GrepanN4 à laquelle le BEP a participé.



- **Idealys – Club des entreprises de Crealys® et Ecolys®**

Le 23 janvier, le club a présenté ses vœux à l'ensemble de ses membres, le BEP y était présent de même qu'aux différentes réunions qui ont eu lieu tout au long de l'année afin d'échanger sur le nouveau visage du club.



- **Au niveau régional avec les CEEI et la Sowalfin**

Le BEP est membre de l'ASBL EBN Wallonia qui regroupe l'**ensemble des centres d'entreprises et d'innovation wallons (CEEI)** et qui constitue un lieu d'échanges visant à renforcer l'offre de services de ses membres et leur positionnement dans l'offre wallonne d'accompagnement d'entreprises. Les travaux menés en 2020 ont surtout porté sur la **réforme du paysage de l'animation économique** décidée par le Gouvernement wallon et opérationnalisée par la Sowalfin. Le BEP participe activement à tous les Comités stratégiques et opérationnels organisés par la Sowalfin dans ce cadre. Un référentiel de l'offre des produits de sensibilisation, information et accompagnement à destination des entreprises a été défini en 2020. Il implique une harmonisation du contenu des livrables fournis aux entreprises. Le financement européen et régional des ressources du BEP affectées à ces missions ne s'exercera plus sur la base d'équivalents temps plein, mais bien sur la base des livrables réalisés. Les **fiches projets FEDER animation économique 2021-2027** se construisent en partenariat avec la Sowalfin dans le cadre de ces orientations.



SOWALFIN
PARTENAIRE DES PME

- **Au niveau international au travers de EEN et dans le cadre d'Interreg**

Des rencontres et échanges sont rendus possibles entre les entreprises belges et françaises grâce aux actions des **projets Interreg Bâti C² et Re C²**.

Le projet **Enterprise Europe Network (EEN)** favorise également la mise en réseau à l'international des entreprises et du BEP avec des organismes pairs dans 60 pays du monde, l'accès à diverses informations utiles pour les PME, leur innovation et leur croissance (législations européennes, accès aux marchés et financements de projets européens de recherche et innovation).



L'Europe à la portée de votre entreprise.

3.2 AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DES POUVOIRS LOCAUX

A. MISSION

Dans le cadre de sa mission générale pour le territoire namurois, le BEP accompagne les Communes dans leurs **projets de développement local et supra-local** en mettant à leur disposition une offre de **compétences diversifiées** contribuant ainsi à la **cohésion territoriale provinciale**.

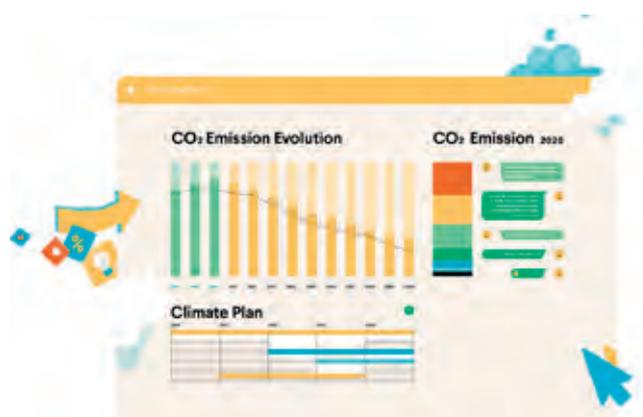
B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre de communes accompagnées	35	34
Taux de fidélisation des Communes	97,22 %	97,06%
Nombre de projets communaux accompagnés	79	84
Nombre de projets non communaux accompagnés	19	20
Nombre de projets d'études stratégiques accompagnés	7	7
Nombre de projets de bâtiments publics accompagnés	30	32
Nombre de projets de logements et espaces publics accompagnés	19	25
Nombre de projets touristiques accompagnés	15	17
Nombre de projets Smart City accompagnés	12	12
Nombre de projets économiques locaux ou commerciaux accompagnés	3	4
Nombre de projets en efficacité énergétique accompagnés	3	3
Nombre de projets organisationnels accompagnés	5	2
Nombre d'actions collectives en matière de projets européens et nombre de participants	10	5 (177)

C. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS PLUS DE SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX ENJEUX TERRITORIAUX

La crise sanitaire a limité les possibilités d'actions collectives et le programme 2020 s'est donc concentré sur les thématiques de la Smart City, de l'énergie et pour le territoire Essaimage qui sont détaillées ci-après.





2. VERS PLUS DE SUPRA-COMMUNALITÉ ET DE STRATÉGIE TERRITORIALE

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
BEP – Supra-communalité et cartographie dynamique	Construction d'un tableau de bord socio-économique dynamique, permettant de développer une réflexion stratégique et prospectiviste du développement territorial par sous-bassin en vue de décliner la stratégie régionale du Schéma de Développement Territorial.	L'analyse technique a été réalisée (définition des indicateurs, intégration de données statistique dans le SIG en lien avec l'IWEPS, création d'une page test pour le territoire Essaimage et analyse des outils LEODICA et OCTAD).

3. VERS PLUS DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Fosses-la-ville – étude de faisabilité pour la réaffectation et le développement du centre	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des esquisses et plans des bâtiments et terrains, l'état sanitaire des bâtiments, l'analyse urbanistique, la programmation et le master plan.	L'étude de faisabilité sur plusieurs bâtiments a été réalisée. Un master plan de l'ancienne Administration communale et l'aménagement du Centre a été présenté aux citoyens.
Yvoir - stratégie centre-ville	Réalisation d'une étude globale sur le quartier dit « Maka » afin de définir les priorités et les fonctions d'aménagement de la maison communale.	Un diagnostic territorial a été réalisé de même qu'une visite des bâtiments ainsi que du viaduc ferroviaire. Le dossier complet a été fourni à la Commune.
Profondeville – stratégie centre-ville	Accompagnement de la Commune dans une vision stratégique du centre de Profondeville.	Des fiches actions ont été réalisées et validées par la Commune. La plateforme de consultation citoyenne G1idée a été adaptée pour assurer la communication du projet envers les citoyens.
Florennes - stratégie centre-ville	Définition d'une stratégie pour dynamiser le centre de Florennes avec une attention particulière portée aux commerces et au cadre de vie.	L'étude du projet de ville a été finalisée et des fiches actions ont été rédigées.
Sombreffe - stratégie centre-ville	Réalisation d'une étude stratégique visant à donner des priorités d'urbanisation aux réserves foncières existantes dans le centre de Sombreffe ainsi qu'une programmation des développements.	L'étude a été finalisée.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Fosses-la-Ville - rénovation urbaine	Réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne (mise en œuvre de la rénovation urbaine).	Le permis a été accordé pour le projet et le dossier d'exécution a été envoyé au pouvoir subsidiant. Le dossier est en attente de validation par ce pouvoir subsidiant.
Couvin – rénovation urbaine	Mission d'assistance à la Commune dans la réalisation de son opération de rénovation urbaine.	Le cahier spécial des charges a été rédigé et les offres analysées pour la mission de réalisation du dossier de base à remettre à la Région. Le BEP a participé au premier comité de pilotage.
Ciney – revitalisation urbaine	Elaboration d'une note juridique et d'une analyse urbanistique concernant un périmètre à revitaliser dans le centre de Ciney.	La note juridique permettant d'envisager le projet de manière opérationnelle a été rédigée.
Sambreville - PDU	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation de la Perspective de Développement Urbain (PDU) de Sambreville et des éléments de communication et de participation locale qui seront nécessaires.	Le diagnostic de la Perspective de Développement Urbain et du projet de ville de Taminas a été réalisé.



FOCUS SUR LA STRATÉGIE DE CENTRE-VILLE DE FLORENNES

Le BEP, en collaboration avec le bureau Alphaville, l'UCM et l'AMCV, a apporté son aide à la Commune de Florennes pour élaborer un projet de ville qui vise à redynamiser et ramener une qualité de vie dans le centre-ville. Cette réflexion stratégique s'est terminée en 2020 et se développe en 15 mesures découlant de 6 actions principales : aménager le parc des Ducs, repenser la mobilité, redynamiser le commerce, diversifier l'offre en logements, valoriser les terrains occupés par la maison de repos et le CPAS, et enfin, développer le tourisme. Dans le cadre de ce projet, la Commune de Florennes a par ailleurs consulté les Florennois pour recueillir leurs idées d'aménagements. Au total, plus de 110 contributions citoyennes ont été enregistrées sur G1idée. Le projet sera présenté au Conseil communal de mars 2021.



4. VERS UNE CONCRÉTISATION ACCRUE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS		
Province – Maison Administrative Provinciale (MAP)	Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents, intégrant le principe du NWOW (Nouveau monde du travail).	Le suivi du chantier s'est poursuivi en 2020. La réception provisoire est planifiée en mars 2021 et l'emménagement des services provinciaux, mi-2021.
Somme-Leuze - Maison communale	Rénovation-transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager en nouvelle Maison communale.	L'ensemble du personnel a été rencontré afin de définir les besoins en termes de surfaces et d'interactions nécessaires au fonctionnement de l'Administration communale. La programmation détaillée a été rédigée et présentée au Collège communal. Les rencontres avec l'ONE ont également eu lieu afin de définir les besoins de la crèche qui s'y retrouvera également.
Dinant - Maison communale	Extension de la Maison communale de Dinant avec, d'une part, la réorganisation des services administratifs et d'autre part l'accueil des citoyens, en lien avec le renforcement de l'attractivité du centre-ville.	L'étude de faisabilité a été réalisée concernant les choix d'implantation de l'extension de l'Administration communale. La programmation précise des besoins, les estimations des travaux de ces différents choix et les états sanitaires des bâtiments ont été présentés au Collège communal.
Walcourt – extension et rénovation Administration communale	Mission d'assistance maîtrise d'ouvrage pour revoir et aménager l'actuelle Administration communale et l'ancienne Justice de paix.	Le levé de géomètre des 2 bâtiments a été fourni. La programmation chiffrée et une proposition de réorganisation spatiale des services communaux ont été réalisées.
Couvin – nouvelle Maison communale	Reconversion de l'ancien Athénée Jean Rey sur le site du Bercet.	Le BEP a réalisé une étude de programmation immobilière et financière visant à définir le devenir des sites et des bâtiments qui seraient délaissés suite à la centralisation des activités administratives sur le site du Bercet. Le levé des bâtiments et terrains du site du Bercet a été réalisé.
Hastière - Maison communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale.	Le marché de travaux a été publié. L'ouverture des offres aura lieu en janvier 2021.
Fosses-la-Ville – requalification ancienne Administration communale	Requalification de l'ancienne Administration communale et des deux places la jouxtant.	Le cahier des charges est en cours de rédaction. Il devrait être lancé en mars 2021.



Nouvelle Maison communale – Couvin



Maison administrative provinciale

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
ÉCOLES		
Gesves – extension de l'école de Faux-les-Tombes	Remplacement de l'infrastructure inadaptée dans l'école de l'Envol par la construction de 5 classes et la création d'une nouvelle classe supplémentaire avec l'aménagement d'une cour de récréation.	La programmation des locaux et des éléments techniques ont été réalisés pour le dépôt de la demande de subsides dans le cadre du plan prioritaire des travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
La Bruyère - extension de l'école d'Émines	Extension de 7 classes primaires de l'école d'Émines et transformation d'une classe existante en sanitaire.	Le rapport d'examen des offres a été fourni pour validation auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Hastière - aménagement de l'école Hermeton	Rénovation de la toiture de l'école et mise en conformité.	Le dossier a été validé par le pouvoir subsidiant pour un démarrage de travaux en 2021.
Anhée - démolition sur le site de l'ancienne école	Démolition des bâtiments et infrastructures de l'ancienne école de la Communauté française implantée rue Grande à Anhée.	Les travaux de démolition ont été achevés et réceptionnés provisoirement en juin 2020.
BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISON ASSOCIATIVES		
Piscine du nord Namurois	Réalisation d'une étude de faisabilité supra-communale pour répondre aux besoins de natation (scolaire, sportif, loisirs) de la population des Communes de Namur, Fernelmont, La Bruyère, Eghezée et Gembloux	Le comité d'accompagnement a été mis en place et les prestataires techniques ont été désignés.
La Bruyère - hall sportif d'Émines	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un hall sportif sur le territoire de la Commune de La Bruyère.	L'accord sur la subvention Infrasport a été reçue du Ministre compétent.
Hamois – hall sportif	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la transformation de l'ancienne partie du hall sportif et l'aménagement du parking.	Le chantier s'est terminé fin 2020 et la réception provisoire a été délivrée.
Profondeville – salle de gymnastique	Aménagement et extension de la salle de gymnastique de l'école communale de Profondeville.	L'étude de faisabilité a été présentée au Collège avec différents scénarios.
Sambreville - aménagement de la salle des mariages	Réaménagement (acoustique, domotique, éclairage et architecture intérieure) de la salle des mariages de la Commune.	Le levé de la salle et l'étude en techniques spéciales ont été réalisés.
Sambreville - Aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S	Aménagement de la gare d'Auvelais en vue du déménagement du CRAC'S.	Le cahier des charges et les plans ont été réalisés. Le marché de travaux a été lancé et la proposition d'attribution faite. La demande du permis d'urbanisme a été introduite.
Sambreville – salle Ledoux	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation et la mise aux normes de la salle Ledoux en réfectoire polyvalent situé au sein de l'Hôtel de Ville de Sambreville.	Un projet chiffré a été réalisé pour l'aménagement et l'équipement de la salle.
Havelange - aménagement d'une salle polyvalente	Mission d'auteur de projet pour l'aménagement d'une salle polyvalente au centre de Havelange, à proximité de la Maison communale.	Le rapport d'examen des offres a été fourni pour validation auprès de la DG03.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
<p>Namur – Espace Rogier</p>	<p>1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique. 2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain</p>	<p>1. Le chantier en cours. Les finitions intérieures ont commencé et ils devraient se terminer en juin 2021. 2. Le cahier des charges a été rédigé et le marché lancé pour un marché de conception/ réalisation.</p>
<p>Fosses-la-Ville - salle polyvalente et petits locaux pour les associations</p>	<p>Réaffectation de l'Arsenal des Pompiers en salle polyvalente et petits locaux pour les associations.</p>	<p>L'étude de faisabilité a été réalisée et présentée au Collège.</p>



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION		
Zone de police SAMSOM – nouveau commissariat	Construction d'un nouvel hôtel de Police situé à Sambreville.	Les offres ont été réceptionnées le 1 ^{er} décembre 2020 et l'analyse de celles-ci a débuté.
Zone de Police les Arches – nouveau commissariat	Construction d'un nouvel hôtel de Police situé à Andenne.	L'organigramme des fonctions a été finalisé.
Mettet et Fosses-la-Ville – construction de 2 nouvelles casernes	Construction de 2 nouvelles casernes de pompiers à Mettet et Sart-Saint-Laurent.	Le cahier spécial des charges a été rédigé en vue de lancer un marché de conception et réalisation des 2 bâtiments. Le marché a été lancé.
BÂTIMENTS D'ACCUEIL, CRÈCHES, MAISON DE REPOS		
La Bruyère - création d'une crèche (CPAS)	Réalisation d'une crèche de 28 places.	La crèche a déménagé fin décembre. L'extension est en cours de réflexion.
Anhée - création d'un centre multi-services intergénérationnel	Création d'un centre Intergénérationnel à Anhée sur le site de l'ancienne école, avec l'aménagement d'une voirie et des abords.	L'avant-projet a été présenté à la Commission Locale de Développement Rural et au Collège.
Hamois – site à réaménager – esplanade des 4 vents	Reconversion de l'ancienne école en logements intergénérationnels et en espaces partagés (analyse préparatoire à la mise en œuvre de la fiche 14 du PCDR).	L'évaluation technique du site (rapport sur l'état sanitaire des bâtiments et estimations des coûts de démolition) a été réalisée, de même qu'un benchmarking (exemples de projets similaires en Wallonie), la définition de la programmation du site (atelier de co-construction avec le Collège et rédaction du rapport) et le choix des outils urbanistiques à mobiliser.
Bièvre - maison de retraite	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une maison de repos permettant de répondre aux nouvelles exigences énergétiques et augmenter la capacité actuelle de lits.	Le déménagement des résidents a eu lieu et le subside AVIQ perçu.
AUTRES BÂTIMENTS		
CRA-W – conception d'un pôle unique de laboratoires et réorganisation des bâtiments	Rénovation et réorganisation des différents sites du Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W)	Le BEP a réalisé un questionnaire visant à recueillir l'avis des agents du CRA-W ainsi qu'un rapport de vision et de faisabilité sur base d'une programmation des besoins des services et de la vision de la Direction. Le BEP a accompagné le CRA-W dans sa démarche auprès du Ministre Borsus pour défendre son projet.
CHU-UCL Namur et ASBL santé et prévoyance - plateforme de stérilisation centrale commune à Bouge	Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une plateforme de stérilisation centrale commune pour plusieurs centres hospitaliers dans le futur parc d'activité Care-Ys à Bouge.	Le BEP a accompagné les hôpitaux pour le montage de structure qui gèrera la future plateforme de stérilisation. Le BEP a participé à la visite de plusieurs sites de stérilisation français. Il a aidé à définir les besoins quant à la programmation des locaux. Il a écrit la structure et les lignes directrices du cahier spécial des charges de conception et réalisation pour le projet.
Gembloux – construction d'un hall des services travaux	Construction d'un hall des services travaux en conception et réalisation	Le BEP a réalisé une préprogrammation du projet. Il a assisté la Commune dans ses démarches avec l'investisseur commercial voisin du projet.
La Bruyère - valorisation du patrimoine	Valorisation des bâtiments de l'ancienne Maison communale.	Le BEP a procédé à l'expertise des bâtiments.

FOCUS SUR LA MAISON COMMUNALE DE DINANT

Les services de l'administration communale de Dinant étant à l'étroit, la Ville de Dinant s'est associée au BEP pour encadrer une réflexion urbanistique mais également organisationnelle sur le réaménagement de l'hôtel de Ville et de ses services. L'objectif était double : une meilleure organisation de l'espace et un meilleur service au citoyen. La mission s'est déroulée en plusieurs phases : la rencontre avec les citoyens, employés et personnes clés, la visite des bâtiments, la définition de la programmation et les études de faisabilité. Des fiches projets ont ensuite été rédigées. La Commune a par ailleurs recueilli les idées des dinantais en lançant une consultation citoyenne sur G1idée.



FOCUS SUR LA FUTURE PLATEFORME DE STÉRILISATION DE CARE-YS

Les gestionnaires des hôpitaux de la clinique Saint-Luc à Bouge et du Centre Hospitalier Universitaire Dinant-Godinne-Ste Elisabeth UCL Namur ont constaté que leurs services de stérilisation ne sont plus adaptés. Ils ont dès lors décidé de mutualiser la stérilisation sur un nouveau site unique dont le but sera de stériliser et dispatcher les instruments médicaux et prothèses suivant les demandes quotidiennes des hôpitaux. Le terrain d'implantation de l'exploitation de l'unité de stérilisation commune se situera sur le futur parc d'activité économique Care-Ys, parc dédié à l'accueil d'entreprises actives dans le secteur de la santé. Le projet comprendra l'implantation d'un bâtiment industriel de l'ordre de 1500 à 2000m², des voiries pour offrir une parfaite solution logistique et des abords de qualité.

Pour mener à bien ce projet, les hôpitaux ont fait appel au BEP en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour conseiller et accompagner les hôpitaux à toutes les étapes des procédures, tant juridiques (pour structurer la collaboration des hôpitaux) que techniques (pour programmer la création du centre de stérilisation).



FOCUS SUR L'ÉCOLE D'EMINES À LA BRUYÈRE

Début 2020, la Commune de La Bruyère a fait appel aux services du BEP pour le montage administratif visant la construction d'une extension à l'école d'Emines. L'extension comprend sept classes supplémentaires ainsi qu'un nouvel espace sanitaire. En effet, la Commune avait dû répondre en urgence au nombre croissant d'élèves par l'acquisition provisoire de six modules externes. Le BEP a accompagné la Commune pour encadrer les services communaux dans ce marché de travaux.



5. VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'URBANISME INTÉGRÉS

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
QUARTIER D'HABITAT		
Sambreville - Ville + Sambre + ville	Développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre, face à l'Administration communale, en lien avec le concours Européen.	Le rapport précisant les conditions de la vente des terrains communaux a été fourni.
Ciney – stade Lambert - Faisabilité	Réalisation d'une étude de faisabilité urbanistique sur le stade Lambert à Ciney avec participation citoyenne en vue de définir le réaménagement du stade en lien avec le parc Saint-Roch.	La participation citoyenne via la plateforme G1idée a été finalisée. La mission a pris fin suite à une réorientation du projet vers un marché de promotion.
Ciney – Stade Lambert – Marché de promotion	Construction de logements et nouveaux espaces publics via un marché de promotion.	La programmation urbanistique ainsi que l'analyse de la faisabilité économique du projet ont été réalisées sur base de l'analyse des besoins communaux.
Gembloux – réalisation du PRU du quartier de la gare	Réalisation d'un périmètre de remembrement urbain (PRU) et d'une charte d'aménagement des espaces publics pour le nouveau quartier de la gare.	Le périmètre de remembrement urbain a été adopté. La charte d'aménagement des espaces publics a été réalisée. Le BEP assure le suivi et l'aide à la conception des projets portés par les développeurs privés sur le site.
Gembloux – communication et concertation	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la communication autour du projet du périmètre de remembrement urbain du quartier de la Gare.	Une plaquette de présentation du projet a été réalisée et le BEP a permis l'animation de deux ateliers citoyens, sur l'architecture et sur l'aménagement des espaces publics.
Assesse - développement de la ZACC de la gendarmerie	Le projet consiste en l'urbanisation de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie située derrière la Maison communale.	L'analyse des documents planologiques existants et les études de programmation et de faisabilité ont été réalisées.
Fernelmont – nouveau quartier d'habitation à Pontillas	Révision du plan particulier d'aménagement qui couvre actuellement la partie ouest du village de Pontillas pour établir un programme d'urbanisation visant à valoriser au mieux la propriété de la Commune ainsi que celle de la Société Wallonne du Logement.	Les groupes de travail sur le projet ont eu lieu. Les clauses techniques du cahier des charges ont été présentées au Collège et à la Société Wallonne du Logement (qui est propriétaire d'une partie du terrain).
La Bruyère - urbanisation des terrains situés à Meux	Réalisation d'un permis d'urbanisation pour lotir un terrain situé rue Saint Sauveur à Meux.	Le dossier a été transféré de la Commune à la société de logements la Joie du Foyer.
Profondeville – nouveau quartier de l'Oseraie	Accompagnement de la Commune en vue d'encadrer la création d'un nouveau quartier sur le site « champ de fraises ».	L'étude urbanistique en cours est réalisée en collaboration avec le bureau d'étude Alphaville et a été présentée à la Commune et à l'entreprise Houyoux (propriétaire du terrain). Un atelier de consultation citoyenne est en cours de préparation.
La Bruyère - logements publics (CPAS)	Rénovation d'un bâtiment pour la création de 5 logements publics intergénérationnels, d'une conciergerie et d'un local polyvalent.	Le cahier des charges a été rédigé et la publication des offres a eu lieu en septembre 2020.



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
ESPACES PUBLICS		
Couvin – sculpture rond-point	Placement d'une sculpture sur le rond-point menant aux Grottes de Neptune sur la thématique des grottes.	La sculpture a été placée fin d'année.
Gembloux – Hôtel des voyageurs	Aménagement de la place de la Gare à Gembloux.	Le BEP a conçu une esquisse d'aménagement de la place de la Gare à Gembloux en concertation avec les acteurs concernés (SNCB, TEC, promoteurs).
Andenne – entrée d'Andennelle-Est	Réalisation d'une étude architecturale et paysagère à l'entrée Est de l'agglomération d'Andenne.	La convention a été signée et l'étude lancée (diagnostic et enjeux réalisés).
Dinant – parc de la Tasse-nière	Réalisation d'une étude urbanistique.	La convention a été signée et la première analyse de site a eu lieu.
Namur – parc Espena	Réaménagement complet du site de l'ancienne école Espena en vue d'y aménager un parc urbain (volet urbanisme et volet participatif).	L'avant-projet d'aménagement du parc est finalisé de même que les études de pollution de sol.
Sambreville – espaces publics	Réalisation d'une étude paysagère pour concrétiser des aménagements d'espaces publics, dans le cadre de la fiche 27 du partenariat Province-Commune de Sambreville.	Le marché de travaux pour l'aménagement des abords de la cabane des pêcheurs de la noue de Moignelée a été attribué.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES LOCALES		
Couvin – valorisation de l’ancien site de Thermic Distribution à Frasnes	Valorisation du site Effel à Frasnes par la définition du programme d’aménagement, l’analyse des pollutions de sol et le positionnement économique du site.	L’étude combinée de la pollution du site a été réalisée.
Beauraing – parc d’activité de Gozin	Révision du plan de secteur en vue de l’extension du parc d’activité de Gozin et changement d’affectation en zone d’activité économique mixte.	Le projet est en phase d’adoption provisoire, intégrant les recommandations de l’étude d’incidence et l’avis du Fonctionnaire délégué. Le projet a été soumis à enquête publique et à l’avis des instances régionales.
Doische – parc d’activité	Révision du plan de secteur en vue de la création d’une petite zone d’activité économique d’intérêt local.	Le dossier de demande de révision du Plan de secteur a été réalisé pour le compte de la commune et la réunion d’information préalable du public a été organisée. Le dossier a été transmis aux autorités régionales pour instruction.

FOCUS SUR LE PARC DES DAMES BLANCHES À NAMUR

Le BEP a été chargé par la Ville de Namur de concevoir un parc public sur le site de l’ancienne école Espena (devenue Haute École Albert Jacquard, département pédagogique), au cœur de Namur, à l’arrière de l’hôtel de Ville. Le BEP est accompagné par le bureau Alphaville pour la programmation d’aménagement du parc et par le bureau Impact pour la conception du plan d’aménagement du parc. Ce plan d’aménagement a été réalisé dans un processus de co-conception avec les citoyens. Ainsi, après constitution d’un panel citoyens, trois ateliers citoyens ont été organisés afin de définir les futurs usages du parc et de concevoir l’aménagement du parc.

Ensuite, le BEP a coordonné les études de pollution de sol menées sur le site. Le travail se poursuit sur la demande de permis unique intégrant l’aménagement du parc en lien avec les analyses de pollution de sol.



FOCUS SUR LA ZONE D’ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE DE DOISCHE

Afin de développer son économie locale, la Commune de Doische a le souhait de développer une nouvelle zone d’activité économique de 12 ha sur les terrains situés à l’angle des nationales 99 et 40. Ce projet communal vise à maintenir les entreprises existantes et à renforcer le tissu économique local en agissant comme levier pour la création d’emplois.

La Commune a fait appel à l’expertise du BEP pour l’accompagner dans cet avant-projet de révision du plan de secteur, notamment dans la rédaction des documents nécessaires à la concrétisation du projet et l’accompagnement du processus. Le dossier devra ensuite être instruit officiellement par la Région wallonne.



FOCUS SUR LE SITE EFEL À COUVIN

Le BEP a été chargé par la Sogepa d’étudier la valorisation du site Efel à Couvin. Ce chantier industriel de près de 6ha à l’entrée de Couvin est repris dans la liste des sites à réaménager établie par la Wallonie. Le BEP a coordonné la réalisation de différentes études techniques en vue de définir le scénario optimal de réaménagement de ce site.

Ainsi, les frais de démolition de chaque bâtiment ont été estimés ainsi que les frais d’équipements et d’infrastructures pour permettre l’implantation de nouvelles activités économiques sur ce site. Une importante étude de pollution de sol a également été réalisée afin de définir son ampleur et d’évaluer techniquement et financièrement la dépollution à mener. En concertation avec la Sogepa, le BEP accompagne également les investisseurs intéressés par le site.

6. VERS UNE ATTENTION ACCRUE AUX PROBLÉMATIQUES DE MOBILITÉ

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
QUARTIER D'HABITAT		
Développement d'un service de mobilité pour les Communes	Participation aux plans de mobilité locaux ou thématiques par la sensibilisation des pouvoirs locaux aux solutions de mobilité alternatives à la voiture et l'accompagnement de ceux-ci dans les réponses particulières à apporter sur le sujet.	Le BEP a rencontré l'Autorité Organisatrice des Transports et la Commune de Fernelmont pour l'établissement d'un premier « mobipôle » en Province de Namur. Des analyses de mobilité ont été menées en lien avec certains parcs d'activité ou au sein de missions urbanistiques comme à Florennes et Yvoir.

7. VERS TOUJOURS PLUS DE VALORISATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Couvin - maison de la forêt	Construction d'une maison de la forêt et élaboration d'un parcours didactique.	Le BEP a établi la programmation et rédigé le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet.
Bièvre - équipement touristique dans le bois de Graide	Création d'un parcours aventure collectif et aérien à la découverte des peuples de la forêt sur le site du bois de Graide.	La procédure de marché public de travaux a été lancée et le rapport d'examen des offres a permis d'attribuer le marché.
Fosses-la-Ville - Lac de Bambois - étude CITW+	Réalisation d'une étude pour repenser la stratégie touristique des Jardins du Lac de Bambois afin de redynamiser le site en augmentant sa fréquentation et en redéfinissant son positionnement touristique cohérent sur la région.	Le plan d'actions final a été validé et présenté aux 3 Communes partenaires (Fosses, Sombreffe et Sambreville). Un business plan détaillé pour les 10 actions prioritaires retenues est en cours de réalisation
Gedinne- concession de travaux pour le village de Vencimont	Attribution d'une concession de travaux à un opérateur touristique qui sera chargé de réaliser les travaux de réaménagement et de garantir une gestion managériale et commerciale performante du village de vacances situé à Vencimont.	Un marché de concession de travaux a été lancé suite à cette étude mais aucune offre n'a été reçue. Après concertation avec des investisseurs potentiels, la Commune s'est orientée vers la vente publique du terrain.
Houyet - camping le Charlemagne	Réalisation d'une étude de faisabilité devant déboucher sur la proposition de scénarii pour assurer la dynamisation touristique du camping Le Charlemagne.	La convention a été signée et la phase 1 de l'étude a été lancée (analyse complète du site technique, juridique et touristique).
Dinant - zone de baignade	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de la Darse d'Anseremme.	Le BEP a procédé à l'analyse des contraintes techniques, urbanistiques et environnementales pour implanter une zone de baignade en Meuse sur le site retenu par la Commune.
Namur - zone de Baignade	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une zone de baignade en Meuse à proximité de l'ancienne caserne du Génie à Jambes.	La convention a été signée et l'analyse du site pour vérifier la faisabilité du projet a été lancée.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Dinant – implantation d'une aire de motorhomes	Réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'une aire de motorhomes à Bouvignes.	La convention a été signée et un schéma d'implantation des aires de motorhomes ainsi que l'analyse du site (contraintes techniques et urbanistiques) ont été réalisés.
Chemin de l'Eau d'Heure – étude CITW+	Réalisation d'une étude visant la création d'un chemin le long de l'Eau d'Heure permettant de diffuser les flux éco-touristiques sur la région.	Le marché a été lancé, les offres analysées et le suivi de la phase 1 « état des lieux » est en cours avec IGRETEC.
Walcourt – Ville médiévale – étude CITW+	Réalisation d'une étude de développement touristique pour améliorer la qualité de l'expérience visiteur dans le centre de Walcourt et le positionnement touristique de celui-ci.	Le cahier des charges a été rédigé en collaboration avec la Commune et IGRETEC, pour lancer le marché.
Vresse-sur-Semois – point de vue du Jambon	Aménagement d'un point de vue.	Une nouvelle programmation a été présentée au CGT.
Mettet – Abbaye de Brogne – étude CITW +	Développement d'une stratégie de développement à long terme pour l'Abbaye de Brogne.	L'étude a été réalisée en 2020, débouchant sur une analyse financière pour développer de nouvelles activités touristiques à l'abbaye et en faire un tiers-lieu à destination des locaux. La Commune s'oriente vers un partenariat public-privé pour pouvoir réaliser les travaux de rénovation nécessaires.
Namur, Province au fil de l'eau	Programme d'aménagements visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre.	Les avant-projets d'aménagements de sites ont été réalisés en concertation avec le SPW (Direction des voies hydrauliques et Direction des routes).
Namur - Musée NAM-IP – étude CITW+	Relocalisation du musée et développement d'un projet muséal cohérent, valorisant les collections en coordination avec l'UNamur, le KIKK, la Province de Namur et la Ville de Namur.	L'étude a été réalisée en 2020, proposant un tout nouveau programme muséal orienté « geeks » et « jeunes » et proposant une délocalisation d'une partie du musée (exposition) dans le centre de Namur.
Ardennes Cyclo	Projet Interreg visant la création d'une boucle cycliste transfrontalière.	Des travaux ont été réalisés dans les Communes concernées et un marché de services a été lancé pour établir le programme de signalétique touristique et directionnelle du parcours.
Pays des Vallées - schéma provincial de signalétique touristique	Maintenance des panneaux de signalétique.	Le BEP veille au suivi et aux interventions ponctuelles de maintenance.
Beauraing – Castel Sainte-Marie	Analyse touristique en vue d'un projet pour le rachat du Castel Sainte-Marie.	Le BEP a mené une étude de faisabilité sur le rachat du site par la Commune et sur un nouveau positionnement touristique du site.
Mettet - Château de Thozée	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la dynamisation touristique du château de Thozée sur le thème de Félicien Rops.	Le cahier des charges a été rédigé en collaboration avec la Fondation Félicien Rops et le marché sera lancé début 2021.
Val de Lesse	Construction d'un projet de territoire visant à valoriser le patrimoine du Val de Lesse (biologique, historiques, paysager...) en vue d'y développer un tourisme éco-responsable.	La note méthodologique a été rédigée et a reçu l'accord de principe des Communes de Dinant et de Houyet. L'étude sera lancée début 2021.



Chemin de l'Eau d'Heure



Walcourt



Namur au fil de l'eau



Château de Thozée – Mettet



Point de vue du Jambon – Vresse

FOCUS SUR JARDINS DU LAC DE BAMBOIS

Le BEP a été chargé par le gestionnaire des jardins du lac de Bambois de réaliser une étude, financée par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW+), de développement touristique pour le site. Le BEP a travaillé à la conception d'une nouvelle stratégie touristique ayant pour objectif d'améliorer l'attractivité des Jardins du Lac de Bambois grâce à de nouvelles activités et à la valorisation de ses atouts.

Le BEP a coordonné les différentes phases de travail (diagnostic – stratégie – plan d'actions) et la concertation avec les 3 Communes partenaires (Sombreffe, Sambreville et Fosses-la-Ville). Deux ateliers de brainstorming ont été organisés avec les acteurs touristiques publics et privés de la région (gestionnaires d'attractions et d'hébergements, Maison du Tourisme, Communes, etc.), mais aussi avec l'ensemble de l'équipe des jardins du lac de Bambois.

Le BEP continue d'accompagner le lac de Bambois dans la réalisation d'un business plan détaillé et dans la présentation des résultats de cette étude auprès de partenaires potentiels.



FOCUS SUR LE BOIS DE GRAIDE À BIÈVRE

Dans le cadre de la réflexion lancée par la Région wallonne en matière de valorisation touristique de plusieurs massifs forestiers de son territoire, le projet de création d'un parc aventure et de cabanes perchées dans le bois de Graide a été retenu par le Commissariat général au Tourisme.

Le BEP accompagne la commune de Bièvre pour aménager un équipement touristique sur le site d'un peu moins de deux hectares : un parcours d'aventure collective et aérienne à la découverte des peuples de la forêt. Le parcours, criblé d'obstacles, de jeux et d'énigmes sur le thème de la forêt, sera composé de modules sportifs tels que des passerelles suspendues, ainsi que de modules éducatifs.

Dans un premier temps, le BEP a défini et estimé le programme des travaux, en s'appuyant sur l'étude de faisabilité précédemment réalisée. Le BEP a collaboré avec l'Agence de Développement Local et la Commune pour réaliser le cahier spécial des charges afin de lancer un marché de conception et de réalisation. Les prochaines missions confiées au BEP comprennent : l'analyse et le rapport des offres du marché, l'assistance à l'élaboration des dossiers d'urbanisme et le suivi administratif et financier du chantier.

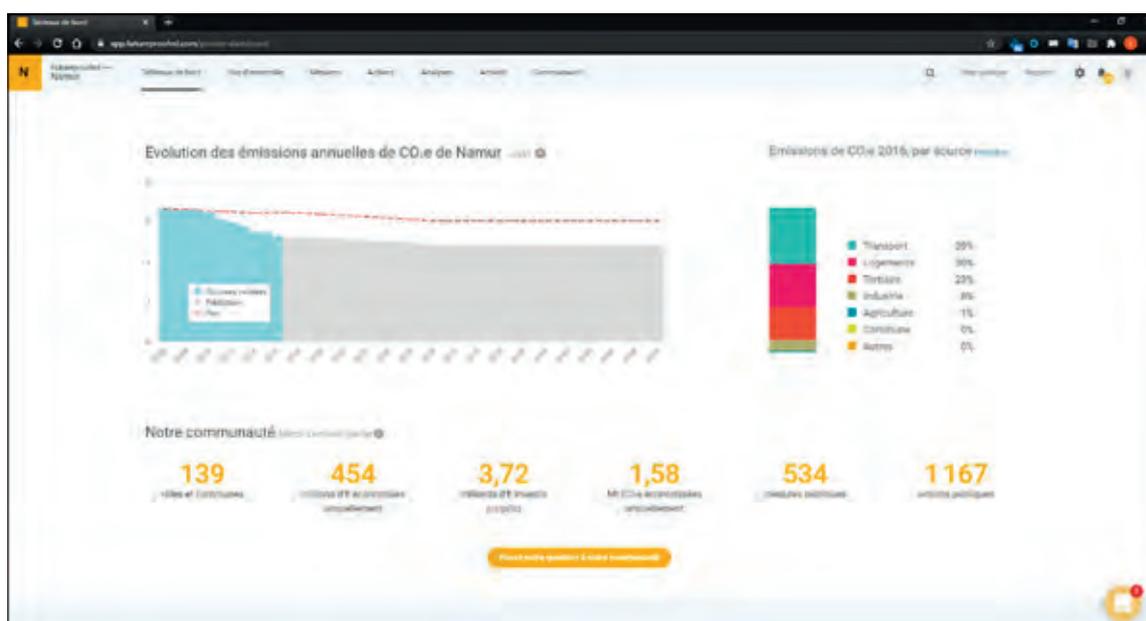


8. VERS PLUS D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Plan d'actions énergie	Pilotage général du plan énergie et organisation d'actions de sensibilisation à l'égard des Communes.	Le BEP a assuré le suivi des plans communaux en cours, la sensibilisation des différents acteurs et l'animation/dynamisation du réseau.
Plateforme numérique	Mise à disposition pour les Communes d'une plate-forme de pilotage du plan d'actions énergie, suivis de projets et animation du réseau.	Des groupes de travail ont été mis en place pour permettre aux gestionnaires de PAEDC (Plan d'action énergie durable climat de la Convention des Maires) de travailler avec leurs homologues lors de sessions dédiées.
Thermographie aérienne	Coordination de thermographies aériennes via un contrat-cadre.	Une convention a été signée avec la Ville de Gembloux et la communication mise en œuvre pour une opération de thermographique programmée en 2021.
Mobilité et covoiturage	Accompagnement des Communes dans la faisabilité d'un parking de covoiturage.	Le BEP a rencontré les autorités wallonnes pour la réalisation d'une aire de covoiturage à Achêne, avec le soutien des Communes de Dinant et Ciney.

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Rénovation de bâtiments citoyens (extension Cyrys)	Accompagnement des Communes soutenues par Cyrys dans le plan de rénovation des bâtiments citoyens.	61 foyers ont participé à la démarche pour un total de travaux de 700.000 €.
Centrale d'achat - certificateur PEB	Lancement d'un marché cadre à destination des Communes pour leur donner accès aux services de certificateurs agréés.	La centrale d'achat est opérationnelle depuis le 1 ^{er} décembre. Les Communes ont entre le 1 ^{er} janvier 2021 et le 1 ^{er} janvier 2022 pour certifier leurs bâtiments et répondre ainsi à l'obligation régionale d'établir un cadastre énergétique des bâtiments publics.



FOCUS SUR CERTIFICATION PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

Forte de son ambition d'obtenir des bâtiments quasi zéro énergie à l'horizon 2050, la Wallonie désire que les bâtiments publics soient exemplaires et a donc fixé l'indice PEB pour mesurer la performance énergétique de ceux-ci. Afin de faciliter la démarche pour les Communes, le BEP a mis en place une centrale d'achat. Celle-ci est accessible depuis le 1^{er} décembre pour permettre aux Communes de certifier leurs bâtiments. Les communes ont jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour certifier l'ensemble des bâtiments publics de plus de 250m² accueillant du public.

Le résultat de la certification devra être affiché à l'entrée de chaque bâtiment et l'indicateur sera exprimé en Energie consommée au mètre carré.



9. VERS UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DIGITAUX AU TRAVERS DU CONCEPT DE SMART CITY

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Sponsor et aide aux commerces dans le cadre de la crise sanitaire via CiLo	Ouverture de la plateforme CiLo pour soutenir les commerces fermés dans le cadre de la crise sanitaire et création du statut de sponsor de la Commune afin qu'elle puisse venir en soutien des porteurs de projets de son territoire.	Le BEP a procédé à la création d'un espace communal de soutien aux commerces locaux et signé une convention avec les Communes d'Assesse, Namur, Fernelmont et Couvin dans ce cadre.
Plan de relance du BEP – lancement de 2 appels à projets crowdfunding	Lancement de deux appels à projets dans le cadre du plan de relance économique afin de soutenir les porteurs de projets de deux secteurs : l'événementiel et les circuits courts.	Le BEP a procédé au lancement des deux appels à projets, mis sur pied un jury de sélection et assuré la formation et l'accompagnements des porteurs de projets retenus.
Communes – étude de connectivité Proximus	Identification des problèmes de connectivité rencontrés par les Communes au réseau Proximus.	Des réunions de coordination ont eu lieu avec les Communes de Profondeville et de Beauraing.
Namur – coordination de la dimension smart de la Confluence	Opérationnalisation, en appui de la Ville de Namur, de la dimension « smart city » des projets FEDER.	Le BEP a assuré la relecture scientifique des contenus du NID. Des contacts se sont établis avec le TRAKK pour un projet portant sur la qualité de l'air.
Communes –Quickscan	Réalisation d'une feuille de route numérique pour toutes les Communes ayant souhaité adhérer à la démarche et définition d'un plan d'actions numérique destiné à soutenir les initiatives locales en la matière.	Le BEP a mené un voyage d'études à Lyon (forum des Interconnectés) et a réalisé des feuilles de routes numériques pour les communes adhérentes.

FOCUS SUR PLAN DE RELANCE CILO À DESTINATION DES CIRCUITS COURTS ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Dans le cadre du plan de soutien à la relance économique lancé par le BEP en juin 2020, deux appels à projets ont été publiés sur la plateforme de crowdfunding du BEP, CiLo, pour :

- Soutenir les producteurs en circuits courts ;
- Redynamiser le secteur de l'événementiel.

Le premier appel à projets a été lancé le 15 octobre 2020 pour soutenir les producteurs en circuits courts dans leur campagne de crowdfunding. Les porteurs de projets sélectionnés auront accès à un accompagnement du BEP dans la préparation de leur levée de fonds sur la plateforme CiLo (stratégie de levée de fonds, constitution d'une communauté, communication...). La levée de fonds aura lieu dans le courant de l'année 2021 et le porteur de projet s'engage à réaliser son projet dans les 12 mois qui suivent la fin de la campagne. Pour chaque euro investi par un citoyen, BEP Expansion Economique s'est engagé à ajouter 1€ supplémentaire jusqu'à 2500 €. 21 projets ont été sélectionnés.

Le BEP a également lancé un appel à candidature le 15 novembre à l'intention d'une part aux organisateurs d'événements annulés en 2020 et, d'autre part, à de nouveaux événements à créer (en 2021 ou 2022). L'idée de cet appel était de permettre à une sélection de porteurs de projets d'être accompagnés par le BEP pour lancer une levée de fonds sur la plateforme de crowdfunding CiLo. En plus de l'opération de crowdfunding, le BEP s'est engagé, pour les porteurs de projets sélectionnés, à apporter 1€ supplémentaire à chaque € obtenu sur la plateforme (avec un montant maximum par projet de 2.500 €. Au total, 14 projets ont été retenus.



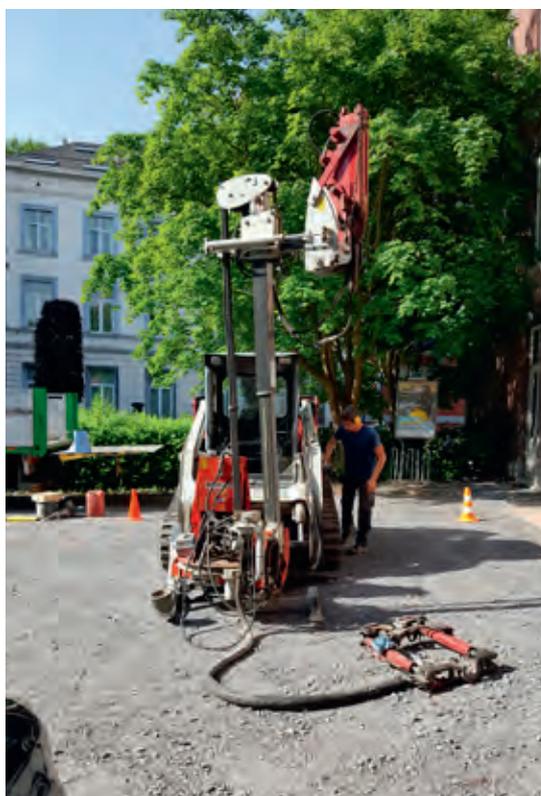
10. VERS UN SOUTIEN À LA GESTION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Sombreffe – permis d'environnement	Rédaction, pour la Commune de Sombreffe, d'une demande de permis d'environnement pour l'exploitation du site du service travaux de la Commune.	Le BEP a assuré la mission complète en 2020.
Association Intercommunale des Eaux de la Mollignée (AIEM) – permis d'environnement	Rédaction, pour l'intercommunale des Eaux de la Mollignée, d'une demande de permis d'environnement pour l'exploitation de leur site principal à Mettet.	Le BEP a assuré la mission complète en 2020.
Province de Namur – biométhanisation agricole	Etude de l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC).	Le cahier des charges de l'étude, l'attribution du marché, le démarrage de l'étude et la réunion à mi-parcours de l'étude ont été réalisés en 2020.
Centrale de marché pour la réalisation de rapports de qualité de terres	Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation et pour aider les Communes dans la mise en œuvre de celle-ci, lancement d'une centrale de marché destinée à mettre à disposition des adhérents un expert agréé chargé de la réalisation des rapports de qualité des terres (RQT), préalables à l'évacuation des terres de déblais lors de chantiers.	Au total, une trentaine de Communes et la Province de Namur ont adhéré et peuvent recourir depuis mai 2020, à un expert agréé dans le cadre de leurs chantiers de terrassements.

FOCUS SUR L'ÉTUDE DE L'IMPLANTATION D'UNE BIOMÉTHANISATION AGRICOLE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AGRONOMIE ET DES SCIENCES DE CINEY (EPASC).

La Province de Namur gère notamment les bâtiments de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC). En plus des bâtiments scolaires, du restaurant et de l'internat, le site comprend une ferme pédagogique de 200 bovins et 50 ovins. Dans ce contexte spécifique, la Province de Namur a pour projet l'implantation d'une biométhanisation agricole sur le site de l'EPASC afin d'alimenter le site en énergie renouvelable (électricité et chaleur), tout en valorisant les effluents d'élevage disponibles sur place. Par ailleurs, le projet permettrait de produire un digestat qui sera valorisé en circuit court comme amendement pour les terres agricoles environnantes. Avant de décider de la mise en œuvre du projet, les instances provinciales souhaitent s'appuyer sur une étude de pertinence, laquelle devra servir d'outil d'aide à la décision. La Province s'est donc tournée vers le BEP afin de coordonner la réflexion vu son know how en matière de biométhanisation. Différents scénarios d'implantation d'une unité de biométhanisation sur le site de l'EPASC ont été définis et analysés sous plusieurs angles : techniques, économiques, environnementaux, sans oublier les aspects réglementaires, la sécurité et les aspects pédagogiques du projet. Si la pertinence du projet est avérée et que la Province décide de poursuivre le projet, un marché de conception sera ensuite lancé (intégrant le dimensionnement de l'unité, sa conception, l'obtention des permis, la rédaction du cahier des charges du marché de travaux).



11. VERS UN SOUTIEN ACCRU À L'EFFICIENCE ADMINISTRATIVE ET LA GOUVERNANCE

• Les projets

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	RÉALISÉ EN 2020
Mission d'assistance en assurances – nouvelles communes accompagnées	Accompagnement des Communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	La mission complète a été menée en 2020 et le marché public d'assurances a été attribué en décembre 2020 pour les Communes de Viroinval, Mettet, La Bruyère, Gesves, Couvin, Bièvre et Sambreville .
Mission d'assistance en assurances – suite de l'accompagnement entrepris	Accompagnement des Communes pour le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances (audit du portefeuille) et assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.	La mission a été poursuivie en 2020 et le marché public d'assurances a été attribué en décembre 2020 pour la Commune d' Ohéy . Pour Yvoir et Sombreffe , les recommandations proposées et validées ont été négociées et mises en œuvre avec l'assureur en place.
Analyse organisationnelle – Houyet	Réalisation d'une analyse de l'organisation des services administratifs, travaux et du CPAS (y compris les interactions entre ces entités) et vue de présenter une organisation à atteindre et un plan de transition.	Le BEP a rédigé 8 fiches projets, constituant le volet interne du plan stratégique transversal de la Commune, ainsi que l'organigramme. Ils ont été validés par le comité de pilotage et le Collège. Les résultats de l'analyse et le plan d'actions ont été présentés au personnel employé et du service travaux, ainsi qu'au Conseil communal. L'accompagnement du Directeur général commencera en 2021 quant à l'opérationnalisation du plan d'actions.
Analyse organisationnelle – Dinant	Dans le cadre de la rénovation de l'hôtel de Ville, intégration dans la démarche d'une réflexion organisationnelle pour les services administratifs, en vue d'optimiser le fonctionnement actuel mais aussi de guider certaines réflexions en matière d'aménagement.	La plupart des collaborateurs et les membres du Collège ont été rencontrés pour un entretien approfondi quant au fonctionnement actuel (une quarantaine d'entretiens) et tous les collaborateurs ont complété un formulaire de satisfaction. Un rapport d'analyse et de recommandations a été rédigé et validé par le comité de pilotage. Les fiches projets (volet interne du plan stratégique transversal) ont été rédigées et validées par le Collège. La partie information n'a pas pu être faite en 2020 comme prévu initialement en raison des restrictions sanitaires.

FOCUS SUR LES MISSIONS D'ASSISTANCE EN ASSURANCES

Faisant suite à un intérêt croissant des communes affiliées pour les services en assurances, le BEP a élaboré un nouveau projet de convention visant à garantir une continuité dans le suivi du portefeuille d'assurances par le biais d'une possibilité de recourir aux différents services suivants :

- Une mission de base qui consiste en une assistance en assurances en vue de disposer d'un portefeuille à jour selon les conditions du marché en vigueur actuellement tant sous l'angle de la couverture des risques que celui des primes et franchises y relatives ;
- Un service d'accompagnement prévoyant le suivi et la mise à jour du portefeuille d'assurances ;
- Une assistance dans le lancement d'un marché public en vue de souscrire de nouveaux contrats.

3.3

DES POLITIQUES DECENTRALISEES PAR BASSIN DE VIE

A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP mène des **politiques particulières sur certains bassins de vie** de son territoire adaptées à leur situation socio-économique et leurs potentialités de développement.

B. DOMAINES D'ACTION

1. VERS UNE POLARITÉ URBAINE VAL DE SAMBRE ENTRE NAMUR ET CHARLEROI

• Ville+Sambre+Ville

Le BEP assiste la Commune de Sambreville dans le développement du site dénommé Ville+Sambre+Ville. Ce site de 5 ha, pour moitié propriété communale et situé en face de l'administration communale, est destiné à accueillir quelque **250 logements répartis dans des immeubles à appartements**. Le projet prévoit également l'aménagement d'un parc public d'un hectare en bord de Sambre.

Ville+Sambre+Ville s'inscrit dans un objectif plus large de revalorisation économique et territoriale des bords de Sambre. Il s'agit de concevoir un développement du site qui soit attractif et à même d'offrir un cadre de vie de grande qualité pour les futurs résidents des immeubles et plus largement pour les habitants d'Auvélais.

Après avoir dans un premier temps coordonné les études visant à définir l'ampleur de la pollution du sol sur ce site, le BEP a ensuite défini les **grandes options d'aménagement de ce nouveau quartier**. Le travail a été réalisé en collaboration avec le bureau d'architecture napolitain Duediquattro et avec le bureau d'études d'architecture paysagère Arpayge. Les contributions financières attendues par l'arrivée des nouveaux habitants ont été évaluées afin de concevoir un parc dont les frais d'entretien puissent être couverts par celles-ci. Les terrains communaux seront prochainement mis en vente en vue d'identifier un développeur immobilier à même de concrétiser ce projet.



• Créamorphose

Le BEP, Syneco, l'ADL de Sambreville et Job'In, avec le soutien de la Commune de Sambreville, ont uni leurs forces afin de créer « Créamorphose », une **cellule d'accompagnement à la transition** à destination des acteurs économiques sambrevillois. En plus d'un accompagnement personnalisé, BEP Expansion Economique a offert la possibilité aux entreprises accompagnées dans le cadre du dispositif Créamorphose de **bénéficier d'un bureau à loyer modéré** à Créasambre. Concrètement, l'occupation est gratuite pendant les 2 premiers mois ; le loyer est réduit de deux tiers les 3^{ème} et 4^{ème} mois ; d'un tiers les 5^{ème} et 6^{ème} mois pour revenir ensuite à 100% du prix. Ces modalités ont été proposées jusque fin juin 2020 et sont tacitement reconductibles de semestre en semestre jusque fin 2021.

2. VERS UNE POLARITÉ RURALE TRANSPROVINCIALE ET TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

En 2020, la coordination et l'animation de l'espace de Coworking E420 s'est poursuivie, de même que le projet Interreg Hacktiv'Ardenne qui vise à mettre en réseau des espaces de coworking du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse et le territoire d'Ardenne Métropole pour offrir des services communs d'animation et de formation aux usagers de ces espaces.

Essaimage s'est également impliqué dans d'autres projets structurants et innovants pour le territoire :

- » « **Bois énergie en circuit-court** », projet porté par le Parc Naturel Viroin-Hermeton, vise la valorisation des sous-produits forestiers et des tailles de haies en plaquettes pour chaufferie à bois ;



- » « **Smart Socialized Living** », projet porté par la Province de Namur, vise à lutter contre l'isolement numérique des seniors en proposant une application pour renforcer les liens entre les prestataires de services qui œuvrent dans l'environnement des seniors ;
- » **La maison de la forêt de Couvin** avec la réflexion d'en faire un outil supracommunal, en collaboration avec le Parc Naturel Viroin-Hermeton ;
- » Le développement du **Fablab Start 3D** du centre de formation de Treignes ;

- » L'**open data** et la possibilité d'en faire un outil pour comprendre le territoire et agir ;
- » **Ardenne Sustainable**, préparation d'un portefeuille de projets pour la prochaine programmation Interreg VI ;
- » La participation au groupe de travail « **observation territoriale de la stratégie Ardenne transfrontalière** ».

Une seule task force a eu lieu le 2 mars à Walcourt en raison de la crise sanitaire.

• **Projet Hacktiv'Ardenne**



HACKTIV'ARDENNE

Haktiv'Ardenne est un **réseau d'espaces de coworking** regroupant La Ferme à Chimay, le coworking E420 à Mariembourg, les espaces de coworking de l'incubateur Rimbaud Tech et la Pépinière du Val de Vence à Charleville-Mézières. Lancé dans le cadre d'Interreg V et porté par le BEP, Forsud, l'Agence du numérique et Ardenne Métropole, Haktiv'Ardenne souhaite **favoriser la mobilité des travailleurs**, de part et d'autre de la frontière, afin d'élargir leurs opportunités de développement (trouver des clients, conclure un contrat, trouver des partenaires de projets, challenger une idée, partager son expérience et ses compétences, s'informer et se former...).

Le 4 mars était officiellement lancé ce réseau avec l'accueil d'une première délégation belge à la Pépinière du Val de Vence et à Rimbaud Tech, afin de présenter le projet à un public franco-belge et de nouer les premiers échanges informels.

A peine cet événement de lancement terminé, le confinement était décidé et les frontières fermées. 3 rencontres ont alors été organisées :

- » La visite virtuelle des espaces de coworking belges (31 mars) ;
- » Le partage d'expérience et de ressources sur le thème « le top 3 des outils web en confinement » (9 avril) ;
- » Une vidéoconférence d'Aude Piette, réalisatrice du podcast « Au pays de Nulle part », sur le thème podcast (28 avril).

Différents tutoriels vidéo sur les outils du télétravail ont été réalisés et diffusés sur la chaîne YouTube et la page Facebook d'Haktiv'Ardenne.

Au second semestre, le mode virtuel a perduré. Le projet a donc évolué en mode digital :

- » Les différentes analyses des besoins en animation et formation ont permis d'identifier les services à proposer aux membres, en particulier dans l'accompagnement multi-média. Un **atelier découverte de la vidéo en ligne** a été organisé le 18 novembre permettant à chaque partenaire de présenter son processus de création vidéo.
- » Les équipes des espaces de coworking, leurs membres et leurs partenaires constituent un **collectif de 74 apprenants** réunis dans un groupe Facebook, paramétré en mode apprentissage social : hactivite tes compétences. Ce groupe est lié à la page Haktiv'Ardenne et va travailler à coconstruire une vraie communauté d'apprenants autour des compétences digitales et comportementales.

- » La **modélisation 3D des espaces** est pratiquement terminée et sera au centre des expérimentations dans les prochains mois. Les réunions et formations franco-belges se feront avec casque de réalité virtuelle, pour dépasser le stade de la visioconférence.



• **Coworking E420**

Le coworking E420 a été fermé à partir du 16 mars, en raison de la crise de la Covid-19. Il a rouvert mi-août, dans le respect des conditions sanitaires et en accès gratuit pour soutenir les coworkers. Il a finalement dû refermer ses portes le 26 octobre.

Une vraie **dynamique communautaire** s'était enclenchée avec 9 coworkers réguliers et 4 irréguliers. Par ailleurs, de janvier à mars, de nombreuses réunions de la dynamique territoriale Essaimage et de ses partenaires ont eu lieu dans cet espace, ainsi que des **ateliers et conférences** :

- » Astuces pour ta page Facebook pro ;
- » Télétravail, coworking et mon entreprise en collaboration avec le GECO (Groupement des entreprises du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse) ;
- » Créer son site web en 2 jours.

Lors des périodes de fermeture, le contact a été maintenu avec les coworkers dans le groupe Facebook avec des salons de discussion pour maintenir le lien. Les coworkers ont été invités à participer aux activités en ligne du réseau Haktiv'Ardenne reprises ci-dessus.

En collaboration avec la Maison des Associations de l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Ferme Coworking de Chimay, un atelier en ligne sur les outils efficaces du télétravail a été organisé.



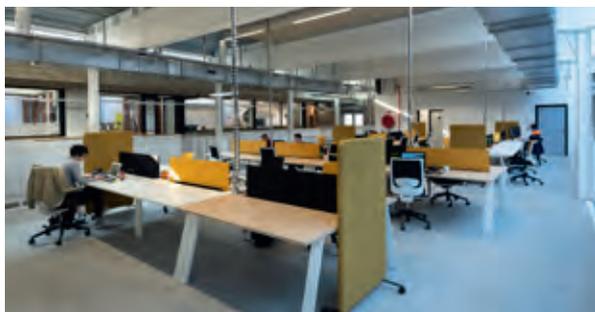
3. VERS UNE CAPITALE ATTRACTIVE DE TALENTS NOUVEAUX

• Ouverture du « nouveau » TRAKK

Le nouveau bâtiment du TRAKK a ouvert ses portes en janvier. L'inauguration du lieu a rassemblé pas moins de 350 participants tous publics confondus. Ce bâtiment de 3000 m² offre plus de fonctionnalités que l'ancien et permet d'accueillir des conférences, workshops de plus grande taille et avec tout le confort.

En plus des 16 bureaux mis en location à des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) et du numérique, le TRAKK offre maintenant des fonctions supplémentaires :

- » 80 places de coworking ;
- » Un espace de conférences (arène) ;
- » Des espaces de réunion, une « creative lab » ;
- » Des espaces chill, de détente : salons, terrasses, zones café ;
- » Un fablab plus grand avec un parc machines renforcé ;
- » Un studio obscur/photographie.



• Lancement de Namur Capitale Digitale

« Namur Capitale Digitale » est un label qui a vu le jour à l'initiative du Gouverneur de la Province de Namur avec la Ville de Namur, la Province, le BEP, l'Université de Namur, le KIKK, Easyfairs (gestionnaire de Namur Expo) et le Cercle de Wallonie.

La démarche à **créer une identité numérique forte autour du concept de « smart territoire »**, l'un des atouts majeurs de la Capitale wallonne, classée 1^{ère} smart city de Wallonie. Namur est en effet le berceau de nombreuses initiatives qui positionnent aujourd'hui Namur comme la 2^{ème} ville la plus « smart » en Belgique, et la 1^{ère} en Wallonie.

Ce statut se traduit par une série d'initiatives concrètes, aujourd'hui regroupées autour du label « Namur Capitale Digitale » qui se veut avant tout un **réseau ouvert et rassembleur** des acteurs de secteur, porteurs d'innovation et de multiples activités.



4. VERS UNE POLARITÉ SUD-NAMUROISE PERMETTANT UN REDÉPLOIEMENT ENDOGÈNE

• Stratégie de l'Ardenne transfrontalière

En 2018, à l'occasion de deux rencontres, plusieurs acteurs du territoire de l'Ardenne transfrontalière se sont accordés sur la

volonté de **renforcer la coopération transfrontalière** par la définition d'une stratégie commune dont les objectifs sont :

- » D'**améliorer le dialogue franco-belge** pour partager une vision commune du développement du territoire transfrontalier ;
- » De contribuer au **développement du positionnement régional** du territoire transfrontalier et à la notoriété du territoire ;
- » De construire une **vision spatialisée et partagée** par les différents acteurs et institutions de part et d'autre de la frontière de l'avenir du territoire transfrontalier ;
- » De permettre au territoire de l'Ardenne transfrontalière de participer pleinement à la stratégie transfrontalière franco-belge dans la **perspective 2021-2027** (notamment dans le cadre de la programmation Interreg France Wallonie Vlaanderen).

2020 a vu se terminer la partie « étude » de la démarche et la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière a fait l'objet d'un rapport final. Cette étude menée par un consortium transfrontalier composé de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), d'IDELUX Développement et du BEP, et coordonné par IDELUX Développement et Ardenne Métropole, reposait sur 3 phases de travail :

- » La consolidation d'un **diagnostic territorial** transfrontalier ;
- » Le développement du **plan stratégique territorial** en concertation avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- » Le partage du plan stratégique territorial et la proposition d'une **feuille de route**.

Les thématiques concernées sont les suivantes :

- » Formation professionnelle et enseignement supérieur ;
- » Développement économique ;
- » Santé ;
- » Mobilité ;
- » Visibilité et marketing territorial ;
- » Biodiversité et patrimoine naturel ;
- » Observatoire territorial.

A l'issue de cette étude, le comité de pilotage, réuni le 6 mars à Orval, a souhaité que la volonté de coopérer se manifeste par la **signature d'une « convention de l'Ardenne transfrontalière »**, définissant notamment le cadre dans lequel s'inscrira la mise en œuvre de la stratégie. Cette convention est en cours d'approbation et des groupes de travail opérationnel ont été mis en place fin 2020.

5. VERS UN TERRITOIRE INSCRIT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE

• Préparation du dépôt de projets FEDER

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne.

La Commission a établi une liste de priorité d'investissement pour la Belgique qui se rattachent à 5 objectifs stratégiques :

- » Objectif stratégique 1 : **une Europe plus intelligente**
- » Objectif stratégique 2 : **une Europe plus verte et à zéro émission carbone**

- » Objectif stratégique 3 : **une Europe plus connectée**
- » Objectif stratégique 4 : **une Europe plus sociale**
- » Objectif stratégique 5 : **une Europe plus proche du citoyen**

Le **budget FEDER** réservé à la Wallonie diminuera drastiquement : il passera de 672 millions d'€ pour la période 2014-2020 à **513 millions d'€ pour la programmation 2021-2027**, soit une diminution de 24%. Le **programme opérationnel élaboré par la Wallonie** devra donc se montrer très sélectif, au regard des priorités identifiées par la Commission.

C'est sur base de ce programme opérationnel que l'appel à projets sera lancé et que le BEP et ses partenaires pourront déposer leurs projets, en faveur du développement économique namurois.

Le **prochain appel à projets** pour la période 2021-2027 est attendu en septembre 2020. Sur la base des premières informations disponibles définissant l'éligibilité au niveau des pôles urbains, le BEP s'y prépare activement au travers des actions suivantes :

- » La réalisation par BDO d'une **analyse statistique comparative du territoire**, afin d'identifier des indicateurs socio-économiques pertinents pour argumenter les projets déposés ;
- » L'**accompagnement des équipes projets** du BEP et des partenaires namurois concernés (Ville de Namur, UNamur, KIKK ASBL...) par Agilemaker, un consultant spécialisé dans l'accompagnement de stratégie et de projets dans une **optique d'innovation et d'agilité**. Au cours de l'année 2020,

deux groupes projets se sont constitués pour élaborer **deux portefeuilles de projets** : l'un sur la thématique du **bas carbone (25 participants)** et l'autre ciblé sur **Namur intelligente (40 participants)**. Au terme d'un travail collaboratif et basé sur des méthodologies agiles, les 2 équipes avec l'appui de ressources extérieures (experts, études...) ont imaginé et élaboré des projets, répondant aux objectifs stratégiques du FEDER ;

- » La participation aux groupes de travail mis en place par la Sowlfin afin de définir les portefeuilles projets en **matière d'animation économique, d'accompagnement d'entreprises et de développement du TRAKK et de son écosystème**.

Le BEP et ses partenaires s'attèlent à la rédaction de ces projets ainsi qu'à la revitalisation de Namur Expo, l'expérimentation de nouvelles techniques de conditionnement des déchets, le développement de la smartcity et des circuits courts notamment.

Par ailleurs, il reviendra aux territoires éligibles de sélectionner eux-mêmes, les projets relevant d'un axe dédié à « la construction d'une Europe plus proche des citoyens par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières au moyen d'initiative locales ». A l'instar du mécanisme mis en place lors de la programmation précédente, AXUD sera en charge de cette sélection.

3.4 UNE VITRINE AU CŒUR DE NAMUR

A. MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, le BEP **positionne ses infrastructures avec exemplarité** sur le plan de leur rayonnement régional, affirmant ainsi le statut de Namur Capitale, tout en veillant à **les intégrer de manière harmonieuse dans son quartier**.

B. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre de manifestations expo	40	16
Nombre de visiteurs	200.000	53.270
Nombre de m ² par jour de manifestation	1.350.000	477.850
Nombre de places de parkings	400	400
Nombre de nouvelles places de parkings	400	0
Nombre de plaintes du quartier	1	0
Indices énergétiques du bâtiment	359.000 Kw/h en gaz 271.000 Kw/h en électricité	282.196 Kw/h en gaz et 212.810 Kw/h en électricité

C. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS UN NAMUR EXPO BIEN POSITIONNÉ RÉGIONALEMENT ET LOCALEMENT

- Finalisation de l'étude de modernisation de Namur Expo

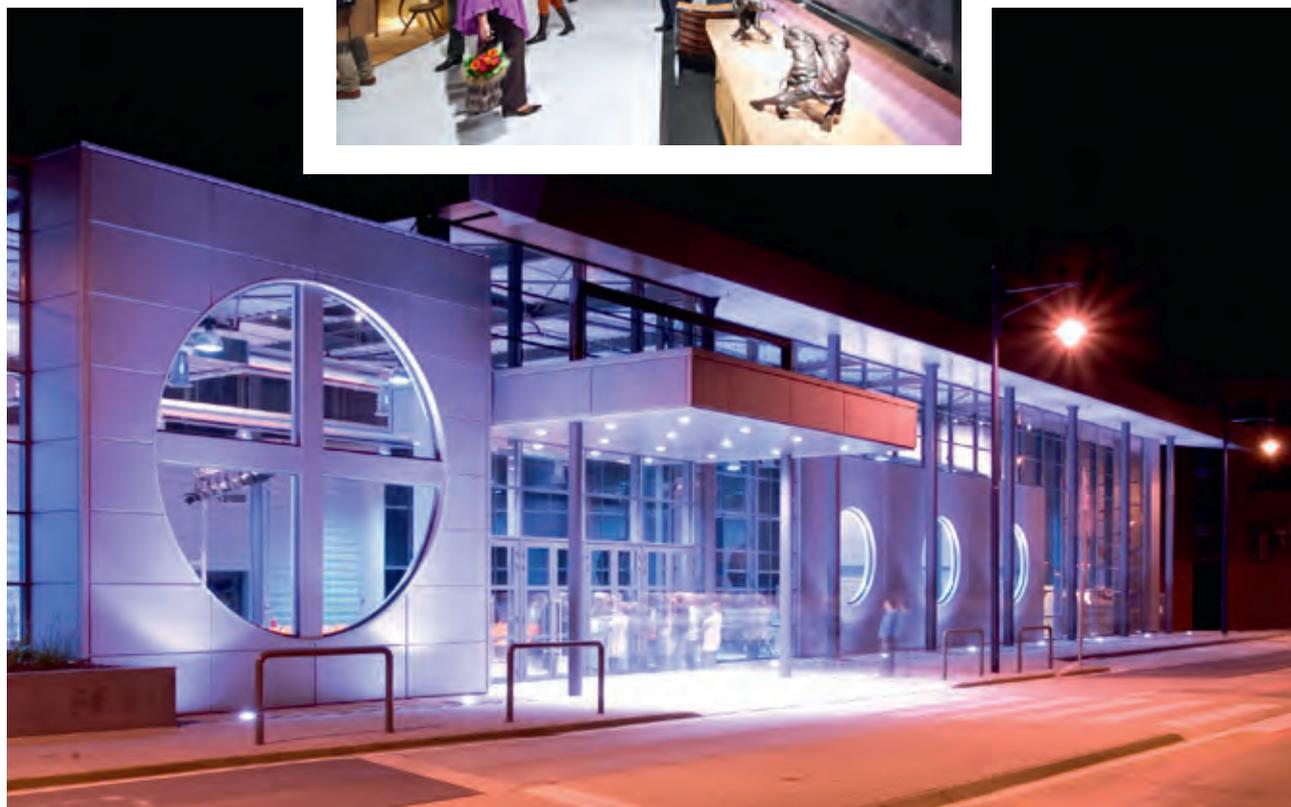
La faisabilité de la création d'un nouveau parking en collaboration avec la Ville Namur, a été approfondie. Ce parking, jouxtant Namur Expo, apporterait une réponse attendue aux problèmes de mobilité dans le quartier salzinnois. Une **estimation du terrain** appartenant à la Ville a été effectuée par le Comité d'acquisition et un accord quant à la cession de celui-ci au profit du BEP Expansion Economique interviendra prochainement. Une description détaillée du projet envisagé ainsi qu'une estimation plus précise du budget nécessaire ont pu être réalisées. Par ailleurs, une réflexion approfondie quant aux adaptations des infrastructures actuelles pour permettre **l'accueil de congrès** complémentaires a été effectuée. Outre des aménagements nécessaires au hall 1, une rénovation du hall 2 est envisagée afin de rendre celui-ci plus modulable et dès lors lui permettre d'accueillir de nouveaux types d'évènements. Les études qui ont été menées vont permettre que ces projets (parking et aménagements des infrastructures actuelles) puissent être déposés dans le cadre du prochain appel à projets FEDER, pour lequel une fiche est en cours de rédaction.

2. VERS UN BEP, VITRINE DE SES VALEURS ET DE SON SAVOIR-FAIRE

- Actions du BEP pour maintenir la proximité, dans le cadre de la crise de la Covid-19

Easyfairs, gestionnaire de Namur Expo, est particulièrement affecté par les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la Covid-19 qui empêche le redémarrage de ses activités. **L'ensemble des salons ont été annulés ou postposés** sans garantie de pouvoir les organiser en 2021. 29 évènements ont été annulés entre mars et décembre 2020 : Worksafe et Batireno/Energie&Habitat. En l'absence de revenus durant cette période, Easyfairs a sollicité du BEP une réduction de sa redevance fixe et variable tant pour les années 2020 que 2021. Le Conseil d'administration en séance du 17 décembre a décidé de supprimer la partie variable de la redevance et de diminuer de moitié la redevance fixe, pour les années 2020 et 2021.

Par ailleurs, Namur Expo via son concessionnaire Easyfairs s'est positionné auprès de la Région wallonne et du Gouverneur de la Province pour **accueillir un centre de vaccination**. La candidature a été déposée et retenue. La logistique définie par l'AVIQ sera mise en œuvre par Easyfairs, en étroite collaboration avec l'ASBL Gamena pour les aspects médias. Le début de la campagne de vaccination sur le site débutera mi-mars 2021.





4

EXPANSION
ECONOMIC

4.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Expansion Economique développe des **infrastructures d'accueil pour les entreprises, adaptées à leurs besoins évolutifs** en vue d'assurer leur développement et en vue d'**attirer de nouvelles** sur le territoire namurois.

4.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

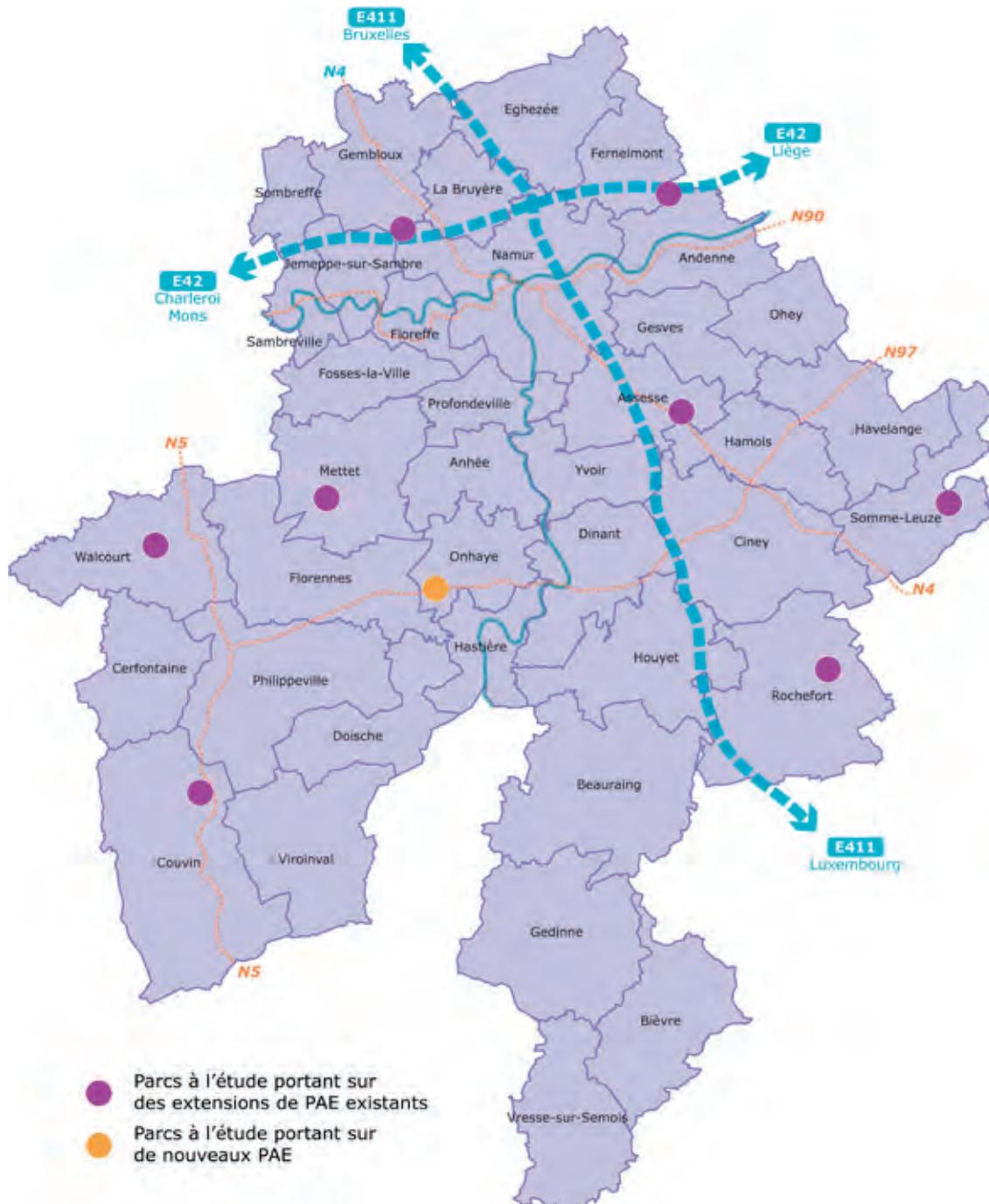
	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre de parcs d'activité économique	35	35
Nombre d'ha dans les parcs d'activité économique	1.540 ha	1.555 ha
Nombre de parcs à la commercialisation	17 (152 ha)	17 (150 ha)
Nombre d'incubateurs	26 (12.700 m ² de hall-relais et 900 m ² de bureaux)	26 (12.700 m ² de hall-relais et 900 m ² de bureaux)
Nombre d'actions environnementales	17	37 (21 finalisées)
AU NIVEAU DE L'ACCUEIL DES ENTREPRISES		
Nombre d'entreprises dans les parcs d'activité économique	1.330	1.391
Nombre d'emplois dans les parcs d'activité économique	16.600	17.062
Nombre de nouvelles entreprises attirées (actes + revente)	50 dont 10 extérieures à la province	66 dont 32 extérieures à la province
Nombre d'emploi/ha	18	16,1
Nombre d'entreprises dans les incubateurs	85	98
Taux de remplissage	Halls-relais : 88% Bureaux : 70%	Halls-relais : 95% Bureaux : 75%

4.3

DOMAINES D' ACTIONS

A. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LES PARCS À L'ÉTUDE



• **Crealy's®**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 50 ha du parc industriel de Crealy's® à Gembloux (les Isnes).

En 2020, les recommandations du rapport sur les incidences environnementales ont été intégrées au plan communal d'aménagement et le projet a été transmis au Fonctionnaire délégué pour avis.



• **Rochefort**

Le projet vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixtes réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

La réflexion menée en 2019 portant sur la redynamisation économique du parc s'est poursuivie en 2020. Plusieurs actions d'aménagements et de communication, ainsi qu'une analyse commerciale plus large sur Rochefort, ont été lancées en vue de revaloriser l'activité du parc.

L'extension du parc d'activité s'appuyant sur cette réflexion globale a pu être réinitiiée en collaboration avec la Ville.

• **Walcourt**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Une analyse juridique a été réalisée pour envisager la réorientation du projet d'extension du parc d'activité selon l'alternative de localisation vers l'Est, à la suite de la demande de la commune. Sur cette base, un nouveau projet d'extension a été réalisé et soumis à un complément d'étude d'incidences environnementales.

En parallèle, des d'études techniques ont été initiées en collaboration avec l'INASEP afin de préciser les travaux d'égouttage nécessaires pour améliorer la situation existante de la gestion des eaux au sein du parc actuel et en vue du projet d'extension.

• **Couvin-Mariembourg**

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 25,6 ha en zone industrielle et 13,9 ha en zone d'activité économique mixte.

Suite à l'étude d'incidences finalisée en 2019, des précisions ont dû être apportées sur les compensations alternatives supplémentaires et leur impact sur l'activité agricole locale. Ces démarches seront finalisées début 2021.

• **Onhaye**

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée.

Le dossier de demande de reconnaissance économique, permettant la mise en œuvre du parc d'activité et les acquisitions nécessaires à sa création, a été réalisé et déposé en 2020 auprès des instances régionales. L'enquête publique a été menée ainsi que les demandes d'avis aux différentes administrations en vue de l'obtention de l'Arrêté ministériel final.

• **Assesse**

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 20 à 25 ha de zone d'activité économique mixte à l'Est de la zone d'activité existante.

Sur base de l'étude de faisabilité technique et financière menée en 2019, le dossier de demande de révision du plan de secteur a été élaboré en collaboration avec la Commune pour être déposé en 2021 auprès des instances régionales.

• **Philippeville-Les Baraques**

Le projet vise la création d'un nouveau parc d'activité économique d'environ 27 ha à proximité de Philippeville.

En 2020, le constat a été posé que le développement du parc d'activité impacterait fortement un agriculteur local. Plusieurs rencontres ont été organisées avec ce dernier en vue de dégager des solutions en collaboration avec la Ville de Philippeville.

• **Mecalys®**

Le BEP et la SPI initient une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 ha sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

La réunion d'information préalable a été organisée le 11 juin. Le dossier de base a été envoyé au Ministre. Le dossier est en cours d'instruction. Un Arrêté ministériel est attendu courant 2021.



• **Mettet**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte et dont la moitié est propriété communale. En 2020, les recommandations du rapport sur les incidences environnementales ont été intégrées au plan communal d'aménagement et le projet a été transmis au fonctionnaire délégué pour avis.

• **Somme-Leuze**

Le BEP en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze étudie une demande de révision de plan de secteur en vue

d'étendre le parc d'activité économique de Baillonville-Nord sur 15 ha. Un dossier de base a été envoyé à la Commune pour lecture fin 2020.

En 2020, le dossier a été réalisé pour l'extension du parc de Baillonville-Sud. Cette demande est portée par l'entreprise Tilman afin de poursuivre son ancrage dans la région et permettre son développement à long terme. La réunion d'information s'est tenue en 2020 ainsi que l'introduction du dossier auprès de l'administration.

L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Deux études d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées en 2020 sur les zones de **Sombrefe** (rénovation de voiries existantes et pose de la fibre optique) et de **Namur-Bouge** (création d'un nouveau parc Care-Ys sur 10,5 ha). A noter également le projet de rénovation des conduites d'adduction d'eau vers le parc de **Spontin**.

Durant l'année, plusieurs études techniques entamées en 2019 se sont poursuivies, comme celles relatives à la première phase d'extension du parc de **Ciney-Hamois** (28,3 ha), la création d'une 3ème phase de voirie et d'une piste cyclable dans le parc de **Beauraing** (7,4 ha), l'extension du parc existant de **Ciney-Lienne** (1,5 ha) et la redynamisation du parc de **Rochefort** (rénovation de voiries existantes et pose de la fibre optique).

D'autres ont passé l'étape de la procédure de marché public visant la désignation d'un entrepreneur, comme la redynamisation de **Mornimont** (rénovation de voiries existantes) et l'extension du parc existant de **Gedinne-station** (5 ha).

Citons ensuite les chantiers ayant démarré en 2020 : la création d'une nouvelle voirie, d'un cheminement piéton et de l'aménagement du ruisseau sur le parc existant de **Fernelmont** (4,5 ha) ainsi que la pose d'un complément d'égoûtage à **Baillonville-Nord**.

Enfin, les travaux d'équipements de parcs en voirie, adduction d'eau, équipements électriques se sont clôturés sur les parcs de **Spontin** (5,8 ha) et de **Beauraing** (voirie vers la zone commerciale – 1,5 ha), ce qui permet d'offrir une superficie commercialisable de 7,1 ha supplémentaires à disposition des entreprises.

En matière d'aménagements verts, les travaux ont été finalisés sur le parc de **Beauraing**, **Crealy's**®, **Ecolys**® et **La Houssaie** à Andenne.

Les travaux sur le parc de **Mécallys**® ont pris un peu de retard à la suite des mesures liées à la Covid-19 mais se poursuivent et les dernières plantations sont prévues début 2021.

En outre, le chantier de verdissement du parc de **Spontin** a démarré en fin d'année 2020.

LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS

Le marché est en cours d'exécution depuis octobre 2020 et se poursuivra jusqu'en mars 2021. Les travaux comprennent la mise en place de la nouvelle signalétique sur les nouveaux parcs d'activité économique : Sainte-Eugénie, Beauraing, Mécallys®, La Houssaie, Havelange et Spontin. Des travaux sont également prévus régulariser la pose de certains panneaux.

FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Afin de faire face aux problèmes de plus en plus aigus de ruissellement, de débordement de cours d'eau, d'inondation, tous les projets de création de nouvelles voiries en parc d'activité se réfléchissent avec l'objectif de **gérer sur site l'ensemble des eaux pluviales interceptées par les surfaces imperméables** (voiries, toiture de bâtiments, zone de parking, stockage...). Avec l'aide du bureau Geolys, nous élaborons une stratégie au cas par cas, sur base de mesures de perméabilité du sol, concrétisée par une série de dispositifs de retenue et/ou d'infiltration afin d'éviter/limiter tout rejet d'eau pluviale en dehors de la zone du projet. C'est ainsi par exemple que des noues ou des fossés longent les voiries, que des bassins d'infiltrations récoltent les eaux de trop-plein de citernes.



B. VERS UNE OFFRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE VENTE DE TERRAINS

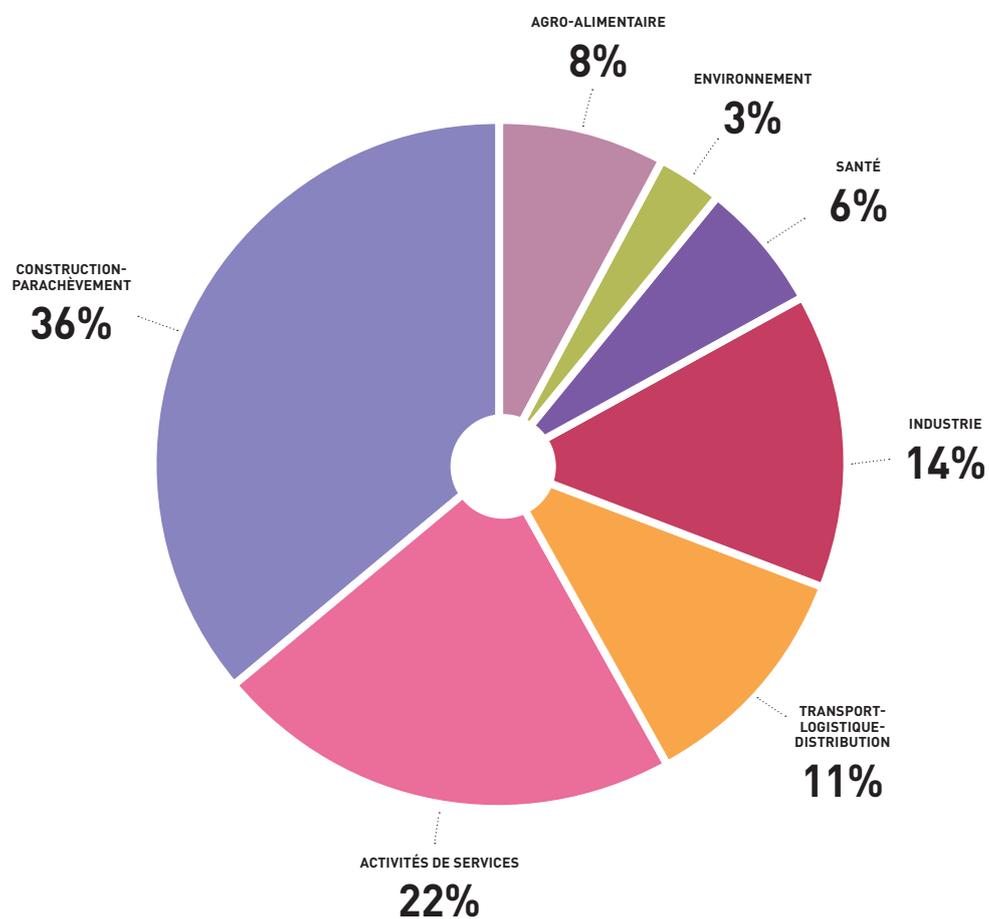
PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN PROVINCE DE NAMUR : SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
DINANT		368	2.762
Achêne	100%	63	538
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	91%	28	211
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	11	202
Beauraing	13%	8	81
Ciney	97%	99	905
Gedinne	100%	5	33
Hamois	100%	20	71
Havelange	33%	4	20
Rochefort	87%	89	530
Sorinnes (Dinant)	87%	41	171
NAMUR		908	13.535
Anton (Andenne)	100%	26	132
Assesse	100%	64	521
Auvelais (Sambreville)	78%	5	41
Crealy's® (Gembloux)	70%	121	1.753
Ecolys® (Namur)	46%	17	492
Eghezée	100%	3	54
Fernelmont	95%	126	1.712
Floreffe 10	100%	19	184
Floreffe 17	100%	1	540
Gembloux-Sauvenière	100%	126	1.245
Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	65%	18	294
La Houssaie (Andenne)	85%	9	142
Mettet	100%	42	399
Mornimont (Jemeppe-sur-sambre)	98%	54	447
Namur-Nord-Rhisnes	100%	47	1.443
Namur-Ouest-Floreffe	100%	30	630
Namur-Sud-Naninne	100%	134	2.187
Sainte-Eugénie (Sambreville)	9%	9	35
Seilles (Andenne)	100%	14	625
Sombreffe	100%	34	591
Tamines (Sambreville)	64%	9	68
PHILIPPEVILLE		115	765
Chastrès (Walcourt)	100%	65	237
Frasnes (Couvin)	100%	5	34
Mariembourg (Couvin)	100%	45	494
TOTAL	90,20%	1.391	17.062

VENTE DE TERRAINS PAR ARRONDISSEMENT 2020

	NOMBRE DE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENTS (K€)
Arrondissement de Dinant	14	611	81	5.855
Arrondissement de Namur	21	1.442	249	38.433
Arrondissement de Philippeville	1	6	2	135
TOTAL PROVINCE	36	2.059	332	44.423

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



FOCUS SUR QUELQUES NOUVEAUX INVESTISSEURS

La Fabrique Circuit-Court, portée par la coopérative Paysans-Artisans et installée à **Ecolys**[®], projette d'exploiter un pôle agroalimentaire de production-distribution regroupant plusieurs exploitants/artisans axés sur les circuits-courts et le fonctionnement coopératif. D'autres partenaires contribuent à la réussite de ce projet : **Ethiquable** avec l'exploitation d'une plate-forme de distribution de produits alimentaires issus du commerce équitable et **Les Papilles Ravies** avec son service traiteur. On y trouve également un atelier de découpe de viande, de production de salaisons, un petit abattoir de volailles, une bocalerie et une légumerie. Viendront les y rejoindre après construction d'une extension : un fabricant de crèmes glacées, un producteur de miel, un autre actif dans les jus de fruits et, sans aucun doute, d'autres acteurs encore à l'avenir.

IsoHemp, installé dans le parc de **Fernelmont**, vient d'agrandir ses locaux, fabrique et stocke des blocs de chanvre et autres produits naturels pour le secteur de la construction et de la rénovation.

Pro-Energie, installée dans le parc de **Bailionville-Nord**, est spécialisée dans toutes les techniques HVAC pour les bâtiments (chauffage central, sanitaire, ventilation, climatisation). Elle commercialise et installe des systèmes et équipements de moins en moins énergivores. Elle y a construit un nouveau complexe immobilier bien mieux adapté à la forte croissance de ses activités.

Loiselet SG Location, anciennement Goffin, installée dans le parc de **Mornimont**, propose un service de location, maintenance, entretien d'engins de génie civil, de levage, de grues et de camions. Un agrandissement de ses infrastructures est intervenu courant 2020.



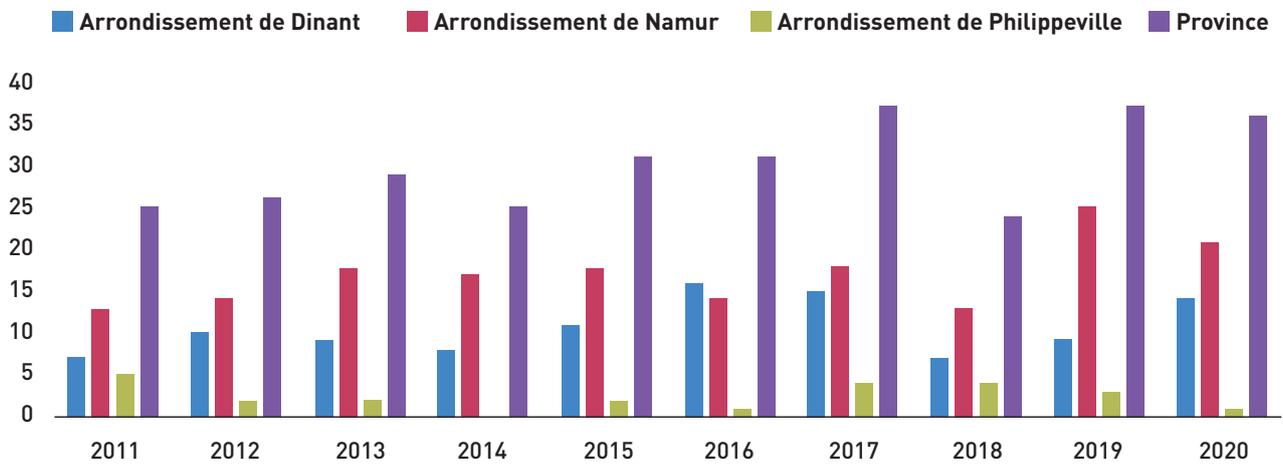
IsoHemp



Fabrique Circuit-Court

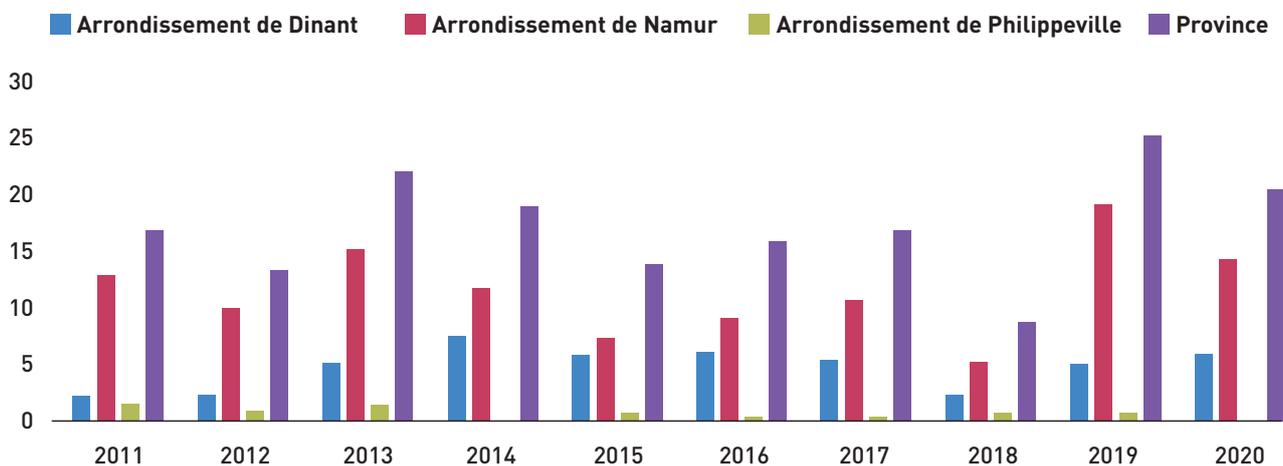
STATISTIQUES 2011-2020

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS PAR ARRONDISSEMENT DE 2011 À 2020 (UNITÉS)



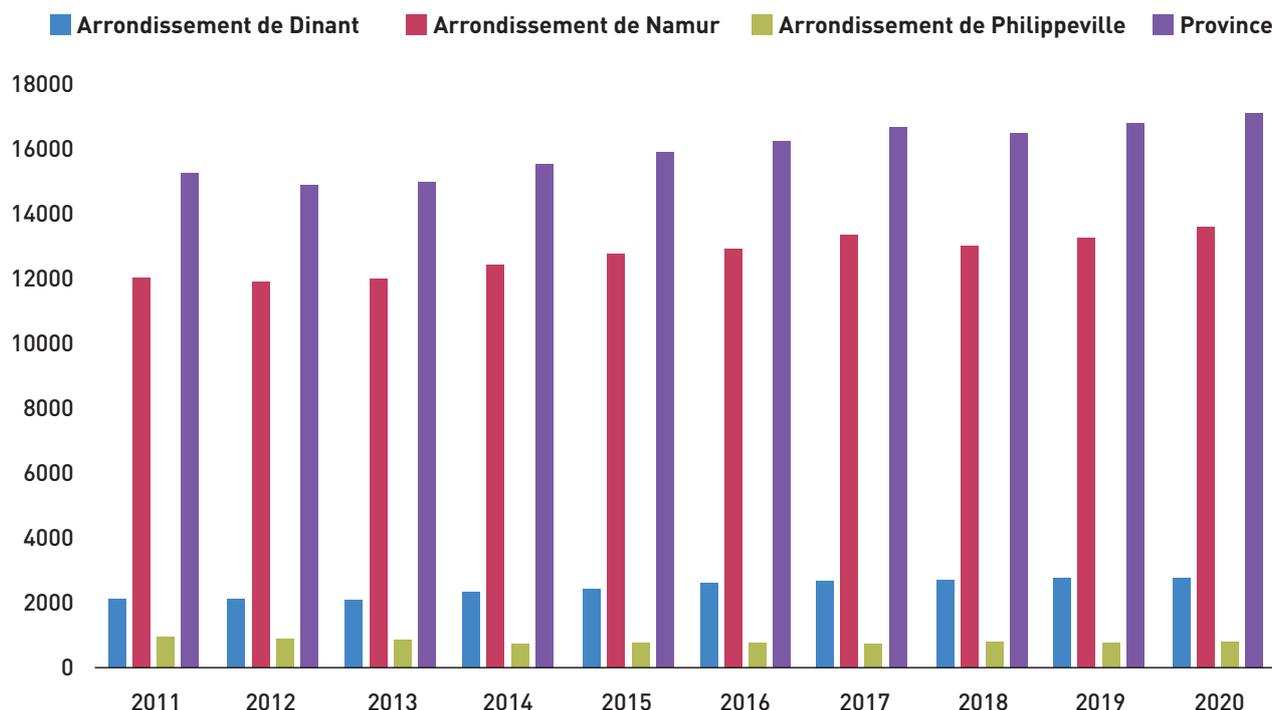
En 2020 : 36 actes signés

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE VENDUE PAR ARRONDISSEMENT DE 2011 À 2020 (HA)



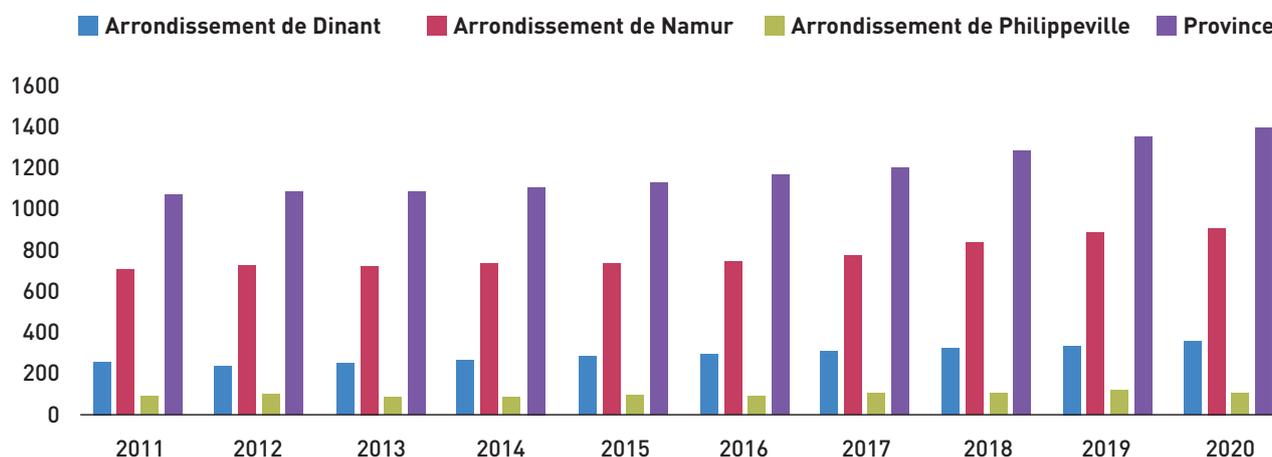
En 2020 : 20,59 ha vendus

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



En 2020 : 17.062 emplois dans les parcs d'activité

NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES PAE ET INCUBATEURS (UNITÉS)



En 2020 : 1.391 entreprises dans les parcs et incubateurs

Au-delà des ventes de terrains, chaque année des entreprises s'installent dans les parcs d'activité économique en rachetant des bâtiments existants ou en louant. **En 2020, on dénombre 30 nouvelles implantations, soit un bonus de 50 emplois.**

Le BEP a comptabilisé **32 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province.**

Eu égard au contexte lié à la crise sanitaire, nos résultats en matière d'implantations d'entreprises dans les parcs d'activité namurois peuvent être qualifiés de satisfaisants. L'emploi global au sein des entreprises qui y sont en activité ou qui ont fait le choix de s'y implanter a connu une croissance de quelques centaines d'emplois. Le nombre de nouveaux dossiers en recherche d'un terrain en vue de s'y relocaliser n'a pas faibli en 2020.

FOCUS SUR LES QUELQUES NOUVEAUX INVESTISSEURS À CREALYS®, le parc scientifique namurois où se concentrent des entreprises de haute technologie à Gembloux

- La société **Volition** a acquis une entreprise allemande dans le domaine de la production de réactifs pour les kits de diagnostic et a dès lors racheté un second bâtiment sur Crealys® afin d'y développer de nouveaux laboratoires, pour soutenir sa forte croissance.
- La société **Wanty** et sa filiale ICM ont investi dans un bâtiment mixte de halls et bureaux dont le chantier a démarré en septembre et qui accueillera un ou plusieurs occupants dès 2021.
- La société **Bio'Life** a entamé l'agrandissement de ses installations existantes.

De la **dizaine de projets** déjà à l'étude en 2019, la totalité a été confirmée en 2020 et est à l'état d'étude de faisabilité. Parmi ceux-ci, un projet en particulier, étudié sur une surface de 7 ha, a rapidement avancé. En 2021, ces dossiers se traduiront en autant de ventes.

Quelques entreprises ont, par contre, quitté le parc, à l'instar d'OCE Software Laboratories qui a fermé son siège en Wallonie, ou limité leur personnel. Une partie de l'emploi disparu sera compensé par l'arrivée des nouveaux investisseurs.



Bio'Life



Wanty

FOCUS SUR QUELQUES NOUVEAUX INVESTISSEURS À ECOLYS®, le parc de l'écoconstruction et du développement durable à Namur

- **Manufacture 2.0 – Carrément Bon** fabrique des produits de pâtisserie/boulangerie/chocolaterie. L'entreprise commercialise des articles de confiserie hautement qualitatifs. Cette société maîtrise tout le cycle de production sur base d'une sélection de matières premières nobles ; mise sur la qualité, l'innovation des produits et la créativité, et distribue une gamme de produits nouveaux répondant aux attentes des consommateurs (caractère authentique, qualitatif, fermentation lente, sans gluten, diminution et alternative au sucre...).
- **Le Cluster Eco-construction** rassemble plus de 270 experts : des architectes, des entreprises actives dans le secteur de la construction et rénovation écologique, des fabricants, des fournisseurs de matériaux écologiques, des bureaux d'études et en-

treprises actives dans le domaine des énergies renouvelables, des centres de recherche, des hautes écoles et universités... Le cluster va donc s'établir à Ecolys®, dont l'image cadre parfaitement avec sa philosophie, dans un bâtiment en partie construit en paille.

- **Le Groupe Defrancq** est actif dans le secteur de la construction, dans le commerce de gros de matériaux et la fabrication de pièces sur mesure pour la rénovation (tout ce qui est en métal). Ils sont spécialisés dans l'équipement de toits inclinés, toits plats, façades... (isolation, gouttières, tuyaux d'évacuation, tuiles et ardoises, roofing, caoutchouc, epdm, tabatières, puits de lumière, revêtements de façade...), ainsi que la formation.



Carrément Bon

Cluster Eco-construction



FOCUS SUR LES NOUVEAUX INVESTISSEURS À MECALYS®,

parc aménagé sur les Communes d'Andenne et de Fernelmont.

- **Decofeu.be** conçoit et réalise des cheminées et installe des foyers individuels. L'entreprise propose un service complet, l'étude des projets avec la clientèle, la préparation des chantiers, le suivi technico-commercial, l'installation globale, avec pièces réalisées sur mesure, le service après-vente (entretiens, dépannages...), avec cette singularité qui consiste à ne travailler qu'avec une seule marque, à savoir Stûv.
- **Rombouts**, entreprise familiale fondée en 1896, bien connue du secteur du café et du thé, s'est implantée durablement en Wallonie pour y développer un nouveau centre logistique pour ses clients de l'HoReCa, comprenant un entrepôt, des bureaux, un showroom professionnel, une salle d'exposition et de formation, qui viennent d'ouvrir.



FOCUS SUR LA PROMOTION DES BÂTIMENTS D'ACCUEIL ET LA COMMERCIALISATION DES NOUVEAUX PARCS D'ACTIVITÉ

Un plan de commercialisation des nouveaux **halls-relais et des espaces disponibles** dans les bâtiments existants (essentiellement de bureaux) a été mise en oeuvre : placement de panneaux près des locaux disponibles, annonce sur Immoweb, publicités dans les magazines locaux et les revues communales, publicités Facebook et via les sites web du BEP, de l'ADL et des Communes concernées.

Par ailleurs, ont été menées les actions de prospection pour le **nouveau parc d'activité économique de Spontin**, avec la Commune, auprès des entrepreneurs locaux qui sont déjà nombreux à s'y intéresser. Le **parc Care-ys**, orienté sur la thématique du vieillissement de la population et de la santé, a fait l'objet de nombreuses communications à l'occasion du lancement des marchés de travaux, notamment via la presse, les contacts individuels et l'animation économique liée à la silver économie (dont la page LinkedIn créée en 2020). Elles seront suivies par les démarches de marketing territorial relatives à l'extension de **Ciney-Hamois** et de **Crealy's** dès 2021.

Un service après-vente avait été envisagé, afin de rencontrer les entreprises à potentiel installées sur les parcs d'activité, quelques mois après leur arrivée. Si des rencontres (à distance souvent) ont pu être menées auprès de certains investisseurs, une approche systématique de SAV reste à mettre en place.

C. VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EN MATIÈRE DE BÂTIMENTS D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET DE CENTRES DE SERVICES AUXILIAIRES

1. LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

• La philosophie

Les bâtiments d'accueil temporaire sont destinés aux **jeunes entreprises en phase de démarrage**. Ils sont implantés au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques, près des grands axes. Ils se déclinent en ateliers, en espaces de bureaux ou en combinaison des 2.

Leur taille varie selon les besoins des entreprises :

- De 11 à 127 m² pour les bureaux ;
- Des surfaces de 100 à 395 m² pour les infrastructures de type halls.

Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de **17 halls-relais** répartis sur tout le territoire et comprenant **100 modules et/ou bureaux** pour une surface totale d'environ **12.600 m²**.

Le patrimoine compte également **9 centres d'entreprises**, pour une surface totale d'environ **3.700 m²**, dont l'@trium à Crealys® et le TRAKK, le hub créatif au centre-ville de Namur.

EVOLUTION DANS LES HALLS-RELAIS ET CENTRES D'ENTREPRISES :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'entreprises	65	68	69	88	89	97	86	100	82	98
Nombre d'emplois	352	341	299	282	288	305	308	374	389	382

• La location des incubateurs

On dénombre **18 nouveaux locataires** dans les incubateurs en 2020.

ENTREPRISE	HALL-RELAIS OU CENTRE D'ENTREPRISES	ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOIS
Infopôle	Centre d'entreprises Atrium – Crealys®	Pôle des TIC	3
Conseils financiers Massaux et Sandron	Centre d'entreprises Atrium – Crealys®	Bureau de conseils financiers et comptables	2
LFPP	Centre d'entreprises Cassiopée – Crealys®	Domaine des TIC	3
La Croisette	Centre d'entreprises - Sainte-Eugénie	Transport et affrètement	2
Bellavie	Centre d'entreprises - Sainte-Eugénie	Fabrication de compléments alimentaires	3
1point61/ Design TRP	TRAKK	Consultance en design industriel et en innovation technologique	2
ATLR Engineering	TRAKK	Prototypage	2
Thomas Léonard	TRAKK	Photographie	1
VLR Films	TRAKK	Montage vidéo et retouches photos	1
Antoine Sedran	TRAKK	Post-production, retouches d'images	1
Digitec Solutions	TRAKK	Digitalisation	1
WWC	TRAKK	Digitalisation de process	4
Billy Demaiffe	Hall relais Ciney	Construction	3

ENTREPRISE	HALL-RELAIS OU CENTRE D'ENTREPRISES	ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOIS
Easy-IT	Ciney-Biron	Domaine des TIC	1
Le Hardy Eloïse	Ciney-Biron	Photographie	2
Glax	Ciney-Biron	Société d'intérim	2
Zelos	Hall relais Mettet	Automobile	4
Wallowash	Hall relais Beauraing	Nettoyage	3

FOCUS SUR QUELQUES LOCATAIRES D'INCUBATEURS

- **Cleri** permet aux hôtels, restaurants, magasins alimentaires de s'approvisionner en matériel belge et italien de qualité, tel que tables, plonges, hottes, chariots, étagères, les poubelles en acier inoxydable destinés aux installateurs en cuisines professionnelles, chambres froides, labo pâtisserie, magasins. L'entreprise occupe un hall dans le parc de **Beauraing**.



- **Easy IT** offre un service de dépannage, maintenance et réparation informatique (logiciel et matériel), de conseils personnalisés et de vente de matériel dans toute la région de Ciney. L'entreprise prend en charge tant les PC de bureau et portables en environnement Windows et MacOS que les téléphones portables et tablettes sous Android et IOS. Easy IT est installé dans un hall de **Ciney-Biron**.



- **M-Kut** propose un service de découpe de matériaux via une table de découpe à jet d'eau abrasif ainsi que l'usinage de pièces de précision pour des industries spécifiques (armement, compétition automobile, aéronautique, agro-alimentaire, pharmaceutique, militaire...). L'entreprise loue un hall dans le bâtiment Food Is Life du parc **Sainte-Eugénie**.



- **Oui bien sûr** distribue des bières artisanales telles que Pils & Love, Non Peut-être... L'entreprise occupe un hall à **Samart**.



- **Digiwall** analyse et développe des solutions informatiques sur mesure, réalise des audits de maturité numérique, conseille et accompagne les entreprises dans leur transition numérique. La société est installée dans un bureau dans le bâtiment Regain du parc **Crealy's**.



- **Salta Energy** est un bureau d'études qui réalise des projets dans le secteur des énergies et du gaz, tels que les audits techniques d'installation, les études complètes de nouvelles installations et/ou de rénovations, extensions... Elle réalise également des centres de stockage et de distribution de gaz. Son bureau se trouve dans l'atrium de **Crealy's**.



2. LES NOUVEAUX INCUBATEURS

- **Gamma à Ecolys®**

Les travaux de construction ont débuté en juin 2019. Les travaux ont été ralentis par des faits de chantier et surtout par la période de confinement. La fin de chantier est planifiée pour avril 2021. Cette nouvelle implantation offrira 3 nouveaux ateliers avec bureau de 250m² chacun. Des marques d'intérêt sont déjà enregistrées.



• Hall-relais à Mecalys®

Ce hall-relais localisé à côté du premier a la particularité d'être composé d'un seul atelier de 395m², afin de pouvoir répondre à une demande récurrente de surfaces un peu plus importantes pour certains porteurs de projets. Il sera également disponible à la location au printemps 2021.



3. LES NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

• Les espaces de coworking

Dans le cadre de sa politique de soutien aux espaces de coworking, le BEP a poursuivi ses actions de communication lors de la **semaine du coworking en Wallonie**. Ce soutien se traduit par la promotion des espaces de coworking urbains et ruraux via des posts sur les réseaux sociaux, la mise en œuvre d'activités en leur sein, le partage d'informations relatives au plan de relance mise sur pied en réaction à la crise sanitaire, ou encore l'apport d'informations aux porteurs de projets souhaitant lancer un nouvel espace.

• Le TRAKK

Le premier trimestre 2020 a été marqué par un moment important pour le projet : l'aménagement et l'emménagement dans le nouveau bâtiment du TRAKK (avenue Reine Astrid 16 à 5000 Namur). Le 31 janvier, l'inauguration du lieu a rassemblé pas moins de 350 participants tous publics confondus.

Ce bâtiment totemique, 10 fois plus grand que l'ancien, comprend bon nombre de fonctionnalités inexistantes auparavant et permet de créer une dynamique autour du projet (cycle d'ateliers, conférences...) qui n'aurait pas pu trouver sa place dans l'ancien bâtiment.

En plus des 16 bureaux mis en location à des entreprises du secteur des industries culturelles et créatives (ICC) et du numérique, le TRAKK offre maintenant des fonctions supplémentaires :

- 80 places de coworking ;
- Un espace de conférences (arène) ;
- Des espaces de réunion, une « creative lab » ;
- Des espaces chill, de détente : salons, terrasses, zones café ;
- Un fablab plus grand avec un parc machines renforcé ;
- Un studio obscur/photographie.

Dès le 6 janvier 2020, les bureaux du TRAKK se sont remplis, et c'est ainsi qu'avec l'arrivée de **Seize Studio, TRP Design, ATLR Engineering, Skalup, Digitec, Geosquare et Technobel** en plus des entreprises qui nous avaient suivis d'un lieu à l'autre. Un bureau a également été pris en colocation par **3 jeunes photographes indépendants**. 13 des 16 bureaux étaient loués. En cours d'année, au dernier trimestre, l'entreprise **Wash Wash Cousin** a rejoint la communauté des résidents.

Malheureusement la dynamique d'animation de communauté et le programme d'actions ont rapidement été mis à l'arrêt par la crise sanitaire. Le TRAKK a dû fermer ses portes le 16 mars. Il a rouvert le 19 mai en prenant toutes les précautions sanitaires.

L'espace coworking et les salles de réunions/arène ont connu un intérêt grandissant début d'année, qui a été freiné par le confinement. Après une période de réouverture et d'activité au 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, les espaces ont à nouveau dû fermer dans le cadre du 2^{ème} confinement.

Tout au long de l'année, l'équipe du BEP avec le support de l'équipe IT ont mis en place et configuré le **logiciel de gestion du TRAKK, Nexodus**. Celui-ci permet de réserver une salle, de prendre un abonnement au coworking, de gérer ses paiements, ses invités, et ses quotas d'impressions. Ce logiciel est également interfacé avec un logiciel comptable de facturation (Adfinity), le site internet du TRAKK (pour faciliter la réservation en ligne des salles de réunion et d'abonnement coworking), avec la borne d'accueil du TRAKK et les lecteurs d'accès.



D. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À LA GESTION ENVIRONNEMENTALE AU TRAVERS DE LA NORME ISO 14001

Les activités de BEP Expansion Economique sont certifiées ISO14001 depuis 2009. Toujours dans un souci d'amélioration continue, la certification du périmètre, qui va de la conception/ construction des parcs d'activité économique jusqu'à leur gestion, est régie par une série de procédures écrites, d'indicateurs de performance, d'audits internes. Un lien est également créé avec le système qualité ISO 9001 du BEP mis en place depuis 2010. L'objectif vise une remise en question permanente de la gestion, afin d'identifier des pistes d'amélioration dans chacune des activités.

En 2020, le résultat de l'audit externe a confirmé le maintien de la certification. Le renouvellement de la certification aura lieu en avril 2021.

E. VERS UNE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La terre et le sol sont des ressources essentielles. Cependant, au cours des dernières décennies, l'artificialisation des terres due à l'urbanisation et au développement des infrastructures a progressé deux fois plus rapidement que la population. Cela n'est pas sans conséquence. L'imperméabilisation des sols augmente le risque d'inondation et de pénurie d'eau, contribue au réchauffement de la planète, menace la diversité biologique et est particulièrement préoccupante lorsqu'elle affecte des terres agricoles fertiles.

Cette problématique est bien reprise dans la Déclaration de politique générale de la Wallonie.

Pour freiner l'étalement urbain dans un contexte où les développements immobiliers sur des sites non urbanisés sont amenés à drastiquement diminuer dans les années à venir, BEP Expansion Economique a commandité une étude complète pour **identifier sur l'ensemble de la Province tous les sites autrefois urbanisés et qui méritent d'être réaménagés** pour préserver les ressources agricoles.

Outre l'opportunité de reconversion qu'ils représentent, la réaffectation de ces sites apporte une plus-value évidente au niveau de l'attractivité du tissu local et régional. Leur réhabilitation permettrait d'améliorer le cadre de vie de la population, de gérer parcimonieusement le territoire en réaffectant ses sites délaissés à une nouvelle activité, soit des parcs d'activité économique.

F. VERS UNE DIVERSIFICATION DE SON MÉTIER IMMOBILIER

Complémentaire à l'étude sur le potentiel des sites à réaménager, des **opérations de développements immobiliers urbains** sont en cours et visent à développer des opérations moins « classiques » que la création d'un nouveau parc d'activité économique.

• Parc d'activité économique de Belgrade – Cit-Ys

Les Arrêtés de reconnaissance économique et de Site à Réaménager (SAR) ont été obtenus pour cet ancien site militaire d'une quinzaine d'hectares situés à l'entrée de Namur.

L'acquisition a toutefois été retardée. En effet, les contraintes environnementales liées à la protection des milieux naturels sur le site ainsi que les exigences relatives à la gestion de l'eau et à



la définition des futurs espaces publics ont nécessité des études complémentaires et une actualisation de l'étude de faisabilité.

Ces démarches ont permis de formaliser une proposition d'achat réaliste à la Défense Nationale.

Le développement de ce site reposera sur :

- l'amélioration des infrastructures et équipements en voirie ;
- la transformation d'un atelier en bâtiment d'accueil temporaire ;
- un partenariat public-privé et/ou public/public pour amplifier l'offre immobilière aux entreprises et concevoir un « produit » attractif.

Dans ce cadre, une première analyse des modalités de partenariat a été réalisée et sera poursuivie en 2021.

• Quartier de l'innovation

En 2020, BEP Expansion Economique s'est porté acquéreur d'un site provincial bâti d'un peu moins d'un hectare situé avenue Reine Astrid à Namur.

Le site envisagé s'inscrit dans l'écosystème d'innovation de Namur et plus particulièrement dans la dynamique du TRAKK. En effet, en maîtrisant le développement immobilier à proximité de celui-ci, le BEP maîtrise la programmation des futurs immeubles à construire. Cela permettra donc à terme de créer un nouveau quartier qui comprendra :

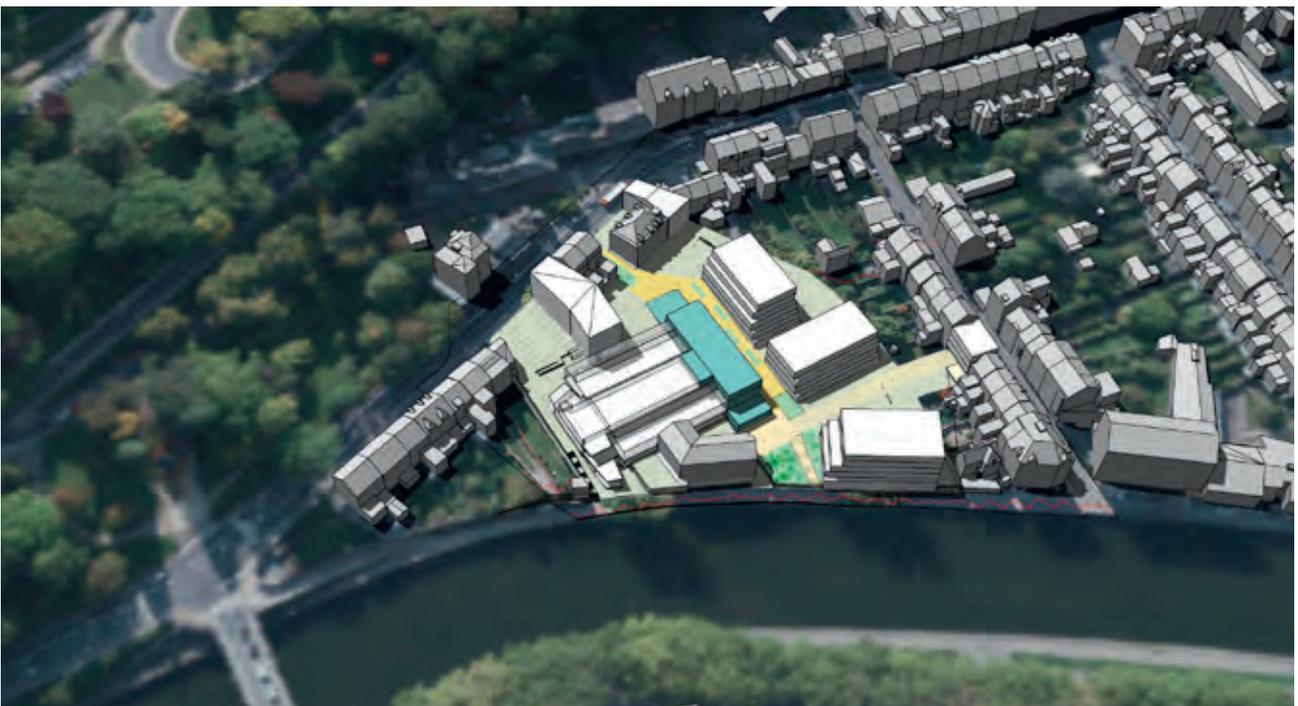
- Une **extension des fonctions du TRAKK** (nouvel incubateur) pour compléter l'offre actuelle : bureaux à louer, salle de réunion, salle de conférence... ;



- Des **surfaces modulables de bureaux** permettant une évolution des entreprises localisées dans le TRAKK qui, vu les contraintes FEDER, ne peuvent y rester que 5 ans maximum ;
- Du **stationnement** ;
- Quelques **logements** et des fonctions complémentaires (espaces publics) permettant le liaisonnement entre les 2 espaces.

En 2020, un travail sur la programmation fines des besoins de l'extension du TRAKK ainsi que sur l'urbanisation plus générale du site a été réalisé en vue de la future programmation FEDER 2021-2027.

L'optique de BEP Expansion Economique est d'une part de développer son propre bâtiment (extension TRAKK) et d'autre part de créer les autres fonctions dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce positionnement permet de garantir la cohérence des fonctions en liaison avec le TRAKK, l'université et le centre-ville, dans une logique de développement urbain durable.



G. VERS UNE PROMOTION ET UNE COMMERCIALISATION ACCRUE DE SON OFFRE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Voici quelques exemples d'entreprises à capital étranger ayant investi dans ou rejoint la Province de Namur en 2020 :

PAYS D'ORIGINE	ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	DESCRIPTION
Italie	Lannutti à Mornimont	Pôle logistique (produits verriers)	Achat de 4,5 Ha. – 30 emplois
Flandre	Value Your Space Properties	Parc immobilier pour TPE	Rachat d'une propriété sur le parc de Sauvenière
USA	Belgian Volition / VolitionRX	Production de nucleosomes et kits de diagnostics	Rachat d'un bâtiment à Crealys – 33 personnes
Flandre	Defrancq	Centre wallon et commerce de gros de matériaux et la fabrication de pièces, pour toitures, façades, rénovation	Achat d'un terrain – 15 emplois

Il faut cependant souligner que l'attraction d'investisseurs étrangers a été extrêmement complexe en 2020. Si des demandes d'informations ont été formulées régulièrement par l'AWEX, les visites ont systématiquement été annulées et les projets retardés.

En 2020, sur les **24 demandes reçues de l'AWEX Invest**, la moitié a fait l'objet d'une offre sur le territoire namurois : ces propositions ont été transmises à ces sociétés étrangères.

Comme l'an dernier, la typologie des demandes d'investisseurs étrangers correspond rarement à l'offre disponible en Province de Namur. A titre d'exemple : 13 ha de terrain recherchés, bâtiments existants de 80.000 m², de 10.000 m² et de hauteur de 12 mètres, proche d'un accès au rail, recherche d'une zone géographique définie, capacités en impétrants surdimensionnées, ou encore activité considérée comme trop polluante (fission de produits d'uranium, usine de recyclage de plastiques...).

Par ailleurs, les quelques visites annoncées par ces prospects ont toutes été annulées à cause des restrictions de voyage dues à la crise sanitaire. Un gros projet américain en biotech en particulier, que nous avons tenté d'attirer sur l'extension de Crealys®, a finalement été abandonné.

• La promotion

Des **success stories** ont alimenté le site web www.invest-in-namur.be et la page Invest-in-Namur sur LinkedIn, ainsi que des informations portant l'image de notre territoire vers le réseau en développement.

• La prospection

Les actions de **marketing territorial** ont dû être reportées ou annulées dans le cadre de la crise sanitaire en cours depuis le printemps 2020. Ainsi, le MIPIM a déjà été reporté plusieurs fois. Le salon Realty en Flandre, pour lequel une délégation namuroise était constituée pour mettre en valeur notre région auprès d'investisseurs, a été déprogrammé sans précisions sur une éventuelle réorganisation.

Une première approche de **prospection par filière** au départ du site web a été abordée en 2020, puis reportée ; le contexte économique et sanitaire actuel n'étant pas optimal pour ce type d'action.

• Une cartographie intelligente

Sur base de la présentation de l'**écosystème numérique namurois**, des investisseurs étrangers ont été sensibilisés à l'opportunité de s'y implanter. Le cas de Triseum rencontré en 2019 au Texas est exemplatif : son intérêt était confirmé pour une location au sein du TRAKK mais la crise de la Covid-19 a tout remis en question.

En vue de l'aménagement du parc d'activité de Ciney-Hamois, un **descriptif de l'écosystème agroalimentaire namurois** a également été établi. Un travail de ciblage de typologies d'investisseurs a été entamé avec l'AWEX Invest.

An aerial photograph of a recycling center. In the foreground, there are several large green recycling bins and a white van with its rear door open. A person in an orange safety vest is standing near a green car. In the background, there are more bins, a white container, and a green building. The scene is surrounded by green grass and trees. A white diagonal line runs across the image from the top left to the bottom right.

5

ENVIRONMENT

5.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour son territoire, BEP Environnement **assure la gestion des déchets ménagers** (intégrant la **prévention**, le **réemploi**, les **collectes sélectives**, le **tri-recyclage** et le **traitement**) à un **coût maîtrisé**, en **délégation des Communes**, dans le cadre de leur mission de salubrité publique et du respect de la législation applicable.

5.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Production de déchets	525 kg/habitant	525 kg/habitant
Taux minimum de recyclage	56%	59%
Tonnage minimum de déchets organiques	25 kg/habitant	32,9 kg/an/habitant
Tonnage minimum de P+MC	23 kg/habitant	26,6 kg/an/habitant
Tonnage maximum de déchets résiduels	115 kg/habitant	102,6 kg/an/habitant
Taux minimum de compostage/biométhanisation	16%	16%
Taux de valorisation énergétique	26%	23%
Taux maximum de mise en centre d'enfouissement technique (CET)	2%	2%
Nombre de visites dans les recyparcs	1.200.000	950.801*
Tonnage minimum d'encombrants collectés par la Ressourcerie Namuroise	3.800 tonnes	4.081 tonnes
Taux minimum de réemploi sur les encombrants collectés par la Ressourcerie	7%	10,4%
Nombre de personnes sensibilisées (toutes actions hors campagne radio et TV)	65.000 personnes	80.332

*Visites comptabilisées par lecture des cartes d'identité. Le nombre de visites réelles était plus élevé mais à la réouverture des recyparcs, le 21 avril 2020, après 5 semaines de fermeture (1^{er} confinement lié à la Covid-19), l'identification des usagers des recyparcs a été interrompue pendant plusieurs semaines.

5.3 L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2020, **263.238 tonnes de déchets ménagers (525 kg/an/habitant)** ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 501.308 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 Communes de la Province de Namur et Héron, Province de Liège), soit une **diminution de 5 kg/an/habitant** par rapport à la production de déchets en 2019.

Alors que les périodes de confinement successives de 2020 ont globalement contribué à une plus grande quantité de déchets ménagers produits, les augmentations se sont surtout marquées en Province de Namur sur les flux suivants :

- Les PMC (effet du passage au P+MC en octobre 2019 à savoir l'élargissement du sac bleu à tous les emballages en plastique, effet du confinement, de la fermeture des restaurants...) : passage de 19,2 kg/an/habitant en 2019 à 26,6 kg/an/habitant en 2020, soit 39 % d'augmentation ;
- Les déchets organiques : passage de 29,2 kg/an/habitant en 2019 à 32,9 kg/an/habitant en 2020, soit 13 % d'augmentation ;
- Le verre : passage de 33,3 kg/an/habitant en 2019 à 36,6 kg/an/habitant en 2020, soit 10 % d'augmentation.

Ces augmentations sont compensées par la diminution des flux suivants entre 2019 et 2020 :

- Les déchets ménagers résiduels (effet induit par l'extension du P+MC) : passage de 104,1 kg/an/habitant en 2019 à 102,6 kg/an/habitant en 2020, soit une baisse de 1 % ;
- Les encombrants récoltés dans les recyparcs (effet de leur fermeture pendant 5 semaines durant le 1^{er} confinement) : passage de 24,5 kg/an/habitant en 2019 à 22,5 kg/an/habitant en 2020, soit une baisse de 8 % ;
- Les déchets verts récoltés dans les recyparcs (effet des 5 semaines de fermeture des recyparcs et d'une saison fort sèche, réduisant la production de déchets verts) : passage de 64,3 kg/an/habitant en 2019 à 50,4 kg/an/habitant en 2020, soit une baisse de 21 %.

5.4 L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

• Déchets recyclés/compostés ou valorisés

198.053 tonnes = 395 kg/an/habitant de déchets (397 kg/an/habitant en 2019) :

- Récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques...) ;
- Collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, P+MC, organiques) ;
- Récupérés dans les bulles à verre ;
- Issus des encombrants.

• Déchets incinérés avec valorisation énergétique

59.881 tonnes = 119,5 kg/an/habitant (contre 132 kg/an/habitant 2019) de déchets ménagers et encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celles d'InBW et de Bruxelles Energie (lors de la période d'arrêt pour maintenance/gros entretien d'Uvelia).

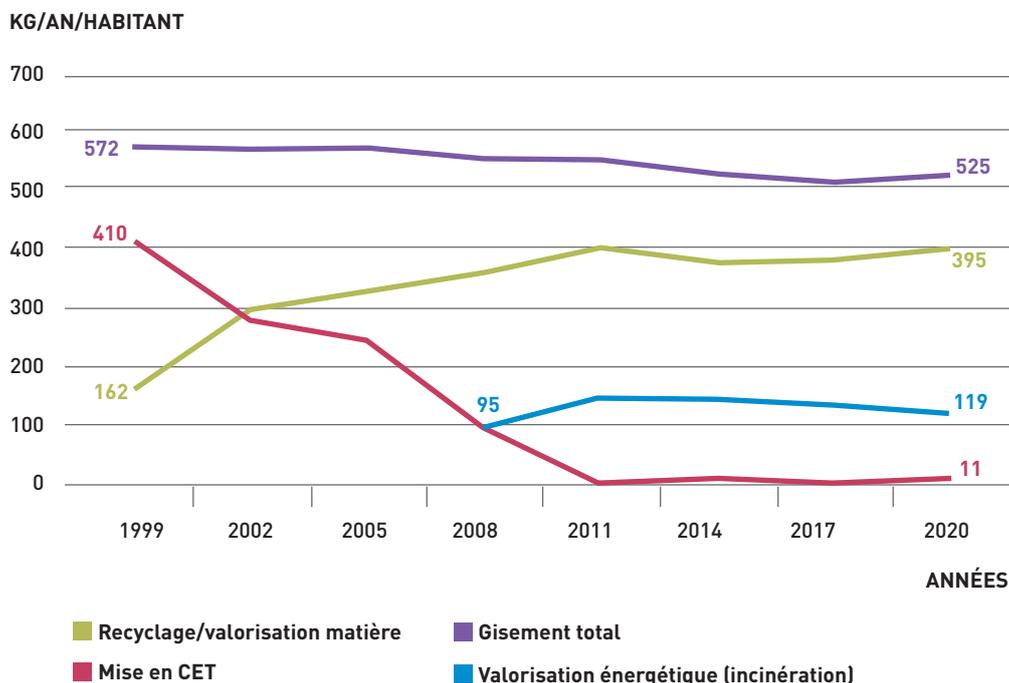
• Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

5.305 tonnes* = 10,5 kg/an/habitant (contre 1 kg/an/habitant en 2019), soit 514 tonnes (1 kg/an/habitant) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment) et 4.791 tonnes de déchets ménagers qui n'ont pu être incinérés dans aucune unité de valorisation énergétique, par manque de capacité disponible, durant la période d'arrêt pour maintenance/gros entretien d'Uvelia.

Comparativement à 2019 où il n'y avait pas eu de grosse période d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique (aucune tonne de déchets ménagers et encombrants n'avait dès lors dû être mise en CET), l'augmentation de tonnage mis en CET en 2020 correspond à ces 4.791 tonnes qui n'ont pu être traités dans aucun incinérateur durant la période d'arrêt d'Uvelia.

*Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés puisque connus de ces seuls centres privés externes.

EVOLUTION COMPARÉE : RECYCLAGE/VALORISATION MATIÈRE VS VALORISATION ÉNERGÉTIQUE VS MISE EN CET



5.5 AUTRES CHIFFRES CLÉS

- **950.801 visites** enregistrées dans les recyparcs, soit une baisse de 25 % par rapport à 2019, en raison des 5 semaines de fermeture des recyparcs de mi-mars à mi-avril 2020 et au fait que pendant plusieurs semaines, à la réouverture, l'identification par carte d'identité a été interrompue ;
- **2.197.602 km** parcourus par les camions de BEP Environnement ;
- **33.472 tonnes** de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal, ce qui représente 10.562 tonnes de moins qu'en 2019 (- 24 %) car pendant 8 semaines durant le 1er confinement, Uvelia a été dans l'impossibilité de décharger les barges. Il a donc fallu recourir à du transport routier. De même, durant l'arrêt des fours pour entretiens, les déchets ont dû être dirigés en CET par transport routier ;
- **102,6 kg/an/habitant**, soit la production moyenne de déchets ménagers en Province de Namur (en diminution de 1 % par rapport à 2019, - 1,5 kg/an/habitant) ;
- **33 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de déchets organiques collectés sélectivement en Province de Namur (en hausse de 13 % par rapport à 2019, + 3,7 kg/an/habitant) ;
- **26,6 kg/an/habitant**, soit la quantité moyenne de PMC collectés sélectivement en Province de Namur (en hausse de 39 % par rapport à 2019, + 7,4 kg/an/habitant, suite à l'élargissement du sac bleu à quasi tous les emballages en plastique) ;
- Malgré la crise de la Covid-19, les périodes de confinement et les annulations de beaucoup d'actions de sensibilisation :
 - » **3.533** élèves sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
 - » **5.303** citoyens ayant participé à des actions de nettoyage dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
 - » **86** stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP, lors de manifestations locales, soit un contact direct avec **7.116 personnes**.

5.6

LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la **hiérarchie définie au niveau européen et régional**, à savoir, par ordre d'importance :

- La prévention/sensibilisation ;
- La réutilisation et le réemploi ;
- Le recyclage et la valorisation matière ;
- Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique ;
- L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2020, BEP Environnement s'inscrit plus que jamais dans les lignes directrices définies par la Wallonie en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers, notamment au travers de la **Déclaration de Politique Régionale**. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente ses actions dans les axes directeurs du **Plan Wallon des Déchets-Ressources** adopté par le Parlement wallon le 23 mai 2018.

5.7

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Depuis septembre 2016, un nouvel Arrêté du Gouvernement wallon organise la **subsidiation des infrastructures de gestion de déchets** (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs...). Moins favorable que le précédent (limitation de certains taux de subsides, suppression du financement des intérêts d'emprunts), cet Arrêté conditionne aussi l'octroi de subsides à la cohérence du projet par rapport aux objectifs du Plan Wallon des Déchets-Ressources. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20 % selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le « réseau wallon établi conformément au Plan Wallon des Déchets ».

Fin 2017, le Gouvernement wallon a également adopté **un plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons**. Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan d'implémentation (nouveaux recyparcs et extensions, travaux de modernisation) à l'échelle provinciale. C'est ainsi qu'en 2020, BEP Environnement a introduit des dossiers de demandes de subsides (soit des demandes de promesse de subsides, soit des demandes d'approbation de décomptes finaux de travaux) pour :

- des travaux d'égouttage au recyparc d'Assesse ;
- les extensions des recyparcs d'Anhée et de Malonne ;
- le remplacement du bureau des préposés du recyparc de Gembloux ;
- un ensemble de petits travaux d'aménagement (travaux de bétonnage, modernisation de l'éclairage...).

En dehors des recyparcs, **d'autres infrastructures de gestion des déchets** restent bien entendu subsidiables dans le cadre de l'Arrêté précité. C'est ainsi qu'en 2020, des travaux d'aménagement du **nouveau site de tri et revalorisation des encombrants** qui sera exploité par la Ressourcerie Namuroise ont pu être réalisés après octroi de la promesse ferme de subsides en décembre 2019. La promesse ferme pour l'acquisition de **plusieurs engins de manutentions** (chargeur sur pneus) pour les stations de transfert de Ciney et Floreffe a également été obtenue. Enfin, le **centre de compostage de Naninne** a également pu remplacer deux équipements vétustes en 2020 : un chargeur sur pneus et un crible à tambour. Une promesse ferme de subside a été octroyée pour ces deux équipements.

5.8 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

SECTEUR	COLLABORATEURS
Collecte	225
Tri-transfert	4
Chaine de tri	3
Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
Recyparcs	85
Centre de compostage	4
TOTAL	324

Moyenne d'âge :
44,90 ans

.....

Nouveaux collègues :
27

.....

Nombre d'intérimaires :
164 (collecte) • 48 (recyparcs)

.....

Nombre d'étudiants :
34 (collecte) • 109 (recyparcs)

5.9 DOMAINES D'ACTIONS

A. VERS PLUS DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC LE CITOYEN

• Communication quotidienne dans le contexte de la Covid-19

Dans la communication aux citoyens, le site web de BEP Environnement (<https://www.bep-environnement.be/>) a plus que jamais été la référence pour une information fiable et vérifiée pour les citoyens. Le site web a ainsi été principalement utilisé pour informer le citoyen des changements dans les collectes et les modalités d'accès aux recyparcs ainsi que pour des rappels de consignes de tri. Cette information s'est faite au moyen d'articles sur le site, de mises à jour des différentes rubriques existantes et également, dans certains cas, d'une fenêtre pop-up, attirant l'attention sur les alertes les plus urgentes.

Facebook constitue également un outil largement utilisé par la majorité de la population active connectée, la page Facebook du BEP (<https://www.facebook.com/BEPNamur/>) a donc également relayé ces messages de manière systématique.

Au cours du confinement de mars-avril et du déconfinement qui a suivi, ce **duo site web/page Facebook** a ainsi été le principal axe de communication envers le citoyen.

• Consolidation du service de call center

L'externalisation du traitement des appels entrants a permis de recentrer les appels vers un numéro unique, le 081/718.211, sur l'ensemble de la Province de Namur, de formaliser le traitement des demandes des citoyens et de dégager du temps aux agents d'encadrement pour se concentrer sur leurs missions de planification et de suivi des tournées. L'objectif poursuivi étant que les citoyens reçoivent une réponse rapide, harmonisée, empathique et juste.

• Evolution permanente des consignes de tri

Les règles de tri des déchets sont parfois complexes et évoluent régulièrement soit par obligation (collecte élargie des déchets d'emballages en plastique dans le nouveau sac bleu) soit par nécessité (maîtrise des coûts de traitement des déchets spéciaux des ménages).

Le BEP s'applique à communiquer de façon claire, efficace et transparente pour obtenir l'adhésion des citoyens aux **évolutions et nouvelles consignes de tri des déchets**.

Pour atteindre cet objectif, différents supports de communication sont proposés à la population et relayés sur nos réseaux sociaux tels que des actualités accompagnées de schémas didactiques ou encore des vidéos de sensibilisation éditées par les obligataires de reprise comme Fost Plus.

Enfin, le BEP s'est associé à d'autres intercommunales gestionnaires de déchets pour donner aux campagnes de communication plus de cohérence et d'uniformisation dans le message. Ainsi, la campagne **« zéro plastique dans les déchets**



organiques » et plus particulièrement la sortie des langes d'enfants du sac biodégradable a été déclinée en collaboration avec Idelux, Tibi et Intradel avec comme supports des bâches pour les recyparcs, des panneaux pour les flancs de camion, des affiches de tri pour les structures d'accueil liées à la petite enfance, des spots radio et vidéo.



B. VERS UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS

COMMUNES « ZÉRO DÉCHET »

• Contexte

L'Arrêté du gouvernement wallon relatif à l'octroi de subventions en matière de prévention et de gestion des déchets a été modifié le 18 juillet 2019 et rend accessible la démarche « zéro déchet » à toutes les Communes wallonnes intéressées en leur octroyant une majoration du subside (de 30 à 50 cents/habitant) dédié à la prévention des déchets.

BEP Environnement a donc proposé à ses Communes affiliées, de les accompagner dans l'élaboration et la mise en place de leur plan d'actions « zéro déchet », consistant à maximiser les efforts de réduction des déchets résiduels par la prévention, le réemploi, le tri et le recyclage. Les axes définis par la Région wallonne sont : éco-exemplarité de la Commune, actions avec les commerçants, promotion du réemploi, actions d'information, d'animation et de formation vers divers publics cibles et visant

des flux différents. En plus, une éco-team doit être mise en place au sein de la Commune, ainsi qu'un comité de pilotage et un comité de suivi. Un engagement est aussi demandé concernant le partage des expériences et la promotion des actions.

• Coordination des plans « zéro déchet » des communes

Neuf Villes et Communes se sont engagées dans le zéro déchet en 2020 en Province de Namur. Sept d'entre elles ont mandaté le BEP pour les encadrer et les accompagner : Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhaye, Philippeville et Sambreville. Pour accompagner les Communes « zéro déchet », l'équipe prévention a été renforcée et celle-ci a suivi un programme complet de formation au zéro déchet et aux méthodes d'animations collaboratives.

• Actions réalisées

Sur base d'un diagnostic réalisé par Commune, une série d'actions internes ou externes ont été pointées pour démarrer et s'engager vers le zéro déchet.

Des actions internes d'éco-exemplarité ont été menées vers le personnel communal :

- » Sensibilisations à la réduction du gaspillage alimentaire du personnel communal (Ciney, Onhaye), du personnel en charge des cantines scolaires (Andenne), des animateurs des plaines communales (Sambreville) ou de l'ensemble du personnel communal par l'achat d'un frigo solidaire (Philippeville) ;
- » Réalisation d'une charte durable pour les achats (Andenne) ;
- » Mise en place ou poursuite d'une éco-team (Andenne, Ciney, Gembloux, Gesves, Onhaye, Philippeville, Sambreville) ;
- » Réflexion et test d'une nouvelle gamme de produits d'entretien (Ciney) ;

- » Réduction des emballages uniques, commande de gourdes pour les ouvriers communaux (Onhaye, Philippeville) ;
- » Projet de réalisation d'une give-box (Philippeville) ;
- » Mise en place progressive d'achats plus durables comme des bics rechargeables (Philippeville).

Des actions vers des publics-cibles externes :

- » Comme la promotion du réemploi (la seconde-main, la mise en avant des services de la Ressourcerie Namuroise, l'ouverture du nouvel « Espace Récup » dans le recy parc de Gembloux ou la mise en place d'un nouveau partenariat avec la Ressourcerie pour 2021 à Onhaye.



- » Comme l'actions « contenants réutilisables » pour réduire les emballages jetables, sur le marché des saveurs de septembre (Gembloux) et sur le marché du terroir d'octobre (Onhaye).



Des actions d'information, animation, formation vers divers publics cibles sur des flux différents :

- » Animations scolaires autour de la prévention et du zéro déchet (Andenne) ;
- » Installation de composts collectifs et formation au compostage pour les citoyens (Ciney), communication auprès des citoyens de l'existence de prime pour le compostage (Ciney) ou formation au compostage pour des citoyens utilisateurs des biobox (Gesves) ;
- » Organisation d'ateliers « langes lavables » (Ciney) pour les jeunes parents ou d'ateliers zéro déchet pour le public fragilisé (Gesves) ;

- » Construction et installation de poulaillers dans des écoles et formation des enfants (Ciney) ;



- » Réalisation d'un calendrier de l'aveut zéro déchet par le Conseil communal des enfants (Onhaye) ;



- » Organisation d'une donnerie « sport » (Onhaye).

En raison de la Covid-19, plusieurs des actions prévues ont dû être annulées. C'est le cas par exemple de la braderie « gobelets réutilisables et sensibilisation à la réduction des déchets » de Gembloux, de l'opération « contenants réutilisables » prévue avec les commerçants (Ciney, Sambreville, Andenne, Philippeville), de l'organisation d'un spectacle d'improvisation « zéro déchet » pour le public scolaire (Philippeville, Sambreville), de la mise en place d'une exposition sur le zéro déchet (Philippeville), des animations vers le public précarisé (Sambreville, Andenne)... Certaines, en fonction du plan d'actions établi par la Commune, seront reportées en 2021.

ACTIONS COMMUNALES DE PRÉVENTION

Les 30 Communes qui n'ont pas fait le choix de se lancer dans une démarche « zéro déchet » en 2020 n'est restent pas moins sensibles à la nécessité de réduire la production de déchets. Elles confient la réalisation de leurs actions communales de prévention au BEP Environnement. Malgré les perturbations liées à la crise de la Covid-19, voici les principales actions réalisées en 2020 :

• Animations scolaires

L'ASBL Cap Sciences a animé 34 animations pour 683 élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire dans 25 Communes. Intitulée « Moins de déchets, zéro jetable », elle permet aux élèves de comprendre l'impact environnemental de nos déchets sous l'angle scientifique. L'ASBL Reform a presté 4 animations pour 83 élèves à Anhée et Floreffe. Des animations sur la prévention des déchets ont été réalisées pour les plaines à Sombreffe, la Maison de quartier à Eghezée et la Farandole à Rochefort. Les Coteaux Mosan ont bénéficié d'une animation sur le tri.

• Ateliers langes lavables

Suite au retrait des langes d'enfants des sacs organiques à partir du 1^{er} janvier 2021, des ateliers destinés aux parents, axés sur l'alternative écologique des langes lavables, ont été proposés aux Communes. Une vingtaine d'ateliers ont été programmés entre la fin 2020 et mars 2021.

• Kit "Je prépare mes plantations pour le printemps"

A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (21 au 29 novembre 2020), BEP Environnement a proposé à toutes ses Communes un kit de sensibilisation « Je prépare mes plantations pour le Printemps ». Constitué d'un feuillet et d'un sachet de graines, l'objectif est de donner l'envie de cultiver et de manger ses propres légumes, en préparant ses semis et un coin potager. 3.800 kits ont été distribués.

• Outils pédagogiques

Un nouveau poster/jeu a été créé autour des alternatives aux objets jetables. Il servira en support des ateliers pour les publics fragilisés, dans les écoles et sur les manifestations.

L'exposition « Objectif moins de déchets » avait été réservée par les Communes de Floreffe, Fosses, Bièvre, Florennes et Philippeville. De nouveaux supports pédagogiques ont été conçus pour l'animer avant, pendant et après la visite (pour le primaire). L'expo a été annulée vu le contexte de la crise sanitaire.

ACTIONS INTERCOMMUNALES DE PRÉVENTION

• Campagne de sensibilisation « Langes lavables... Et si on s'y mettait ? »

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les langes jetables pour bébés ne sont plus admis dans les déchets organiques. Face à ce changement important, une campagne de sensibilisation « Langes lavables... Et si on s'y mettait ? » a été mise en place au second semestre 2020.

En septembre, des supports de sensibilisation aux langes réutilisables (affiches et feuillets détaillés comparant langes

jetables et lavables sous les angles environnemental, santé, coût financier, production de déchets, esthétique et propreté) ont été proposés aux Communes.

Via l'ONE et les 7 structures d'accueillantes (Imaje, Sonefa, Sambrilou, Les Arsouilles, Les P'tits Loups, Tom Pousse, Les P'tits Gaulois), l'information a été transmise aux accueillantes. Les écoles de puériculture, de sage-femmes, les maternités, crèches, accueillantes indépendantes, pédiatres et Bébébus ont également été ciblés par cette campagne.

Au total, plus de **500 contacts ont été pris avec des professionnels et plus de 11.000 documents** ont été transmis, sans compter les articles pour les bulletins communaux, les news et inserts Facebook. Des formations pour les professionnels sont envisagées pour 2021.



• **Kit « zéro déchet »**

Outil rempli de conseils pratiques pour se lancer dans le zéro déchet, ce kit se décline en fiches-conseils et tutos sous forme de vidéos. Il a pour objectif d'aider à entrer dans le « zéro déchet », étape par étape, au rythme de chacun et dans 5 situations de la vie quotidienne à l'aide de recettes, trucs et astuces : le ménage, la cuisine, la salle de bain, les enfants et le jardin.



• **Salon Municipalia**

BEP Environnement y était présent en février avec les autres intercommunales de gestion des déchets et la Copidec (conférence permanente des intercommunales de gestion des déchets). Un focus a été fait sur le Magdé, le magazine WEB antigaspi et antidéchets destiné au grand public lancé en 2018. Le stand était constitué de mobilier de récup' de la Ressourcerie Namuroise.

• **Magazine antigaspi et antidéchets**

Le Magdé a été étoffé par des actus, news et événements. Quatre newsletters ont été envoyées avec un dossier thématique :

- » Mars : spécial Covid ;
- » Juin : le coût de la gestion des déchets ;
- » Octobre : le devenir de nos emballages ;
- » Décembre : les bonnes résolutions zéro déchet.

En 2020, on dénombre 11.010 visiteurs sur le site, 1.515 abonnés à la page Facebook et 905 à la newsletter.

• **Séquences « En route vers le zéro déchet » sur Vivacité**

Tout au long de l'année, des séquences ont été diffusées sur les ondes de Vivacité dans l'émission « Vivre Ici ». IDELUX Environnement, InBW et BEP Environnement se partagent l'antenne sur des sujets prioritairement liés à la réduction des déchets : réduire ses déchets à l'école, le zéro déchet au bureau, la réduction de l'empreinte carbone numérique, les couches lavables, le jardinage, le partage de livres, réduire ses déchets pour la planète, donner au lieu de jeter grâce à la give-box.

• **Module du quiz sur le site internet**

Afin de maintenir un contact ludique avec les citoyens, BEP Environnement a mis en ligne 3 quiz sur la réduction des emballages, le réemploi et les fêtes durables. Didactiques, les quiz proposent aux participants de choisir une réponse parmi 3 propositions et apportent ensuite matière à réflexion afin de motiver un ou des changements de comportements guidant vers la réduction des déchets. En lien avec chaque thématique, des outils de prévention étaient proposés aux participants : un bee wrap, le kit « zéro déchet » ou un boc and roll.

C. VERS UN RENFORCEMENT DU TRI

LA CAMIONNETTE DE SENSIBILISATION

Grâce à l'appel à projet « collectes innovantes », BEP Environnement a pu acquérir et aménager une camionnette de sensibilisation. Plus visible, plus facile à implanter/installer, mieux équipée en matériel informatique, cet outil est destiné à la sensibilisation de terrain des citoyens, dans un premier temps, sur le tri des déchets et ensuite, pour des sensibilisations plus globales sur la gestion et la réduction des déchets.

Malgré le peu d'opportunités laissées par la crise sanitaire, la camionnette était au marché des saveurs à Gembloux et au salon Hope à Namur. Un stand a été animé sur le tri lors de la journée portes ouvertes de la Haute école des affaires (29 février) et le Salon du Bien-être à Mettet (7 mars).



MINI-GUIDES DE TRI EN ALLEMAND, ALBANAIS, RUSSE...

En 2018, le BEP a édité un mini-guide de tri en 6 langues (néerlandais, anglais, espagnol, italien, arabe classique et roumain). En 2020, 4 langues ont été ajoutées (allemand à la demande du secteur du tourisme, albanais, russe et turc) pour rendre la prévention et le tri des déchets compréhensibles tant aux personnes d'origine étrangère qu'aux touristes. Quatre messages de prévention ont été intégrés au mini-guide :

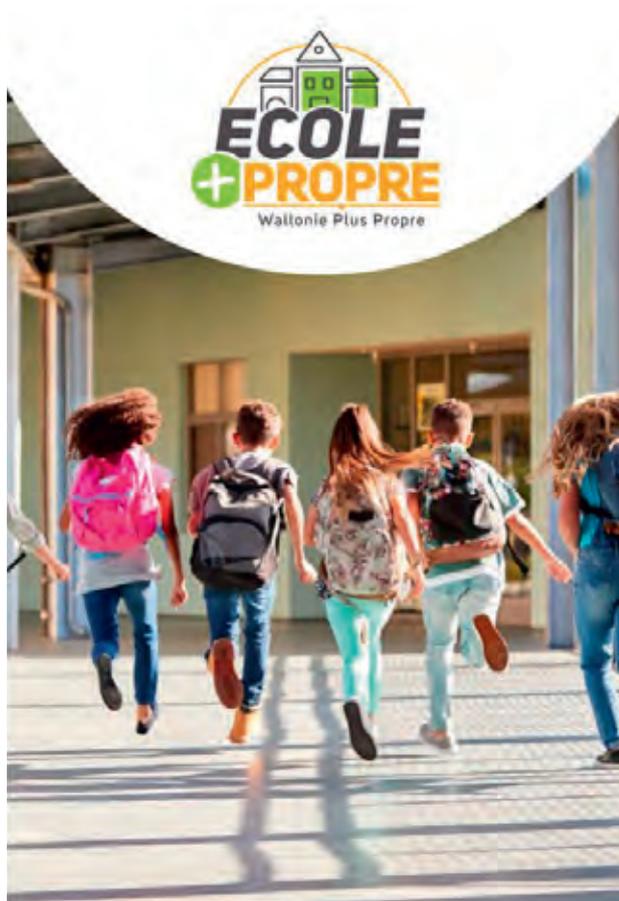
- » Achetez des produits avec peu ou pas d'emballages non recyclables ;
- » Collez un stop pub sur votre boîte aux lettres ;
- » Utilisez les gobelets réutilisables ;
- » Ne gaspillez aucune nourriture.

9.765 mini-guides ont été transmis suite à 85 demandes.

D. VERS UN RENFORCEMENT DE LA PROPRETÉ

LE LABEL ECOLE PLUS PROPRE

En partenariat avec Be Wapp, Fost Plus et les intercommunales wallonnes, 120 écoles bénéficient d'un accompagnement pour obtenir un label « Ecole Propre ».



En Province de Namur, 17 écoles, tous réseaux confondus, participent à ce projet. Les 10 nouvelles écoles de 2020 sont :

- Pour le fondamental, l'école libre Notre-Dame de Dinant, l'école libre autonome de Rochefort, l'école libre de village d'Havelange, l'école de la Communauté française de Mettet, l'Institut Notre-Dame du Sacré Cœur de Beauraing et l'école communale de Gedinne.
- Pour le secondaire, l'Athénée Royal Jean Tousseul d'Andenne, l'Athénée Royal de Jambes, l'Institut Notre-Dame de Namur et le Collège Saint-André (site du Voisin) d'Auvelais.

Les élèves sont sensibilisés au tri, à la propreté et à la prévention des déchets sur base d'outils pédagogiques proposés par le BEP aux enseignants. La démarche implique également les professeurs et la direction, les élèves et leur famille ainsi que le personnel d'entretien et chaque école travaille sur les 3 axes : propreté, tri et prévention.

Les écoles sélectionnées sont accompagnées sur le terrain pendant 3 ans. En début de 1^{ère} année, des animateurs expliquent la méthodologie et les critères à remplir pour obtenir, en fin d'année, la labellisation « Ecole Plus Propre ». L'école établit ensuite son plan d'actions, met en place une « team » composée des différents acteurs, évalue la situation sur le terrain, tire des constats et travaille sur des pistes d'amélioration. En 2^{ème} année, les actions sont mises en place pour être pérennisées.

« MA COMMUNE PROPRE » : CRÉATION D'UN LEAFLET DE SENSIBILISATION À LA PROPRETÉ PUBLIQUE

Ce projet est le fruit d'un groupe de travail, composé du BEP, de Be Wapp et de 5 Communes (Eghezée, Florennes, Walcourt, Sambreville et Namur). Le leaflet reprend les chiffres de la propreté publique, des messages environnementaux, des conseils de prévention et de gestion des déchets, les bonnes adresses et contacts utiles au sein de la commune. L'outil est personnalisé pour chaque Commune qui se charge de sa diffusion.

PROPRETÉ AUTOUR DES BULLES À VERRE : « JE T'OBSERVE »

Deux grands yeux ronds ont été apposés sur 180 bulles à verre de la Province. Elaborée grâce au soutien de Fost Plus et en collaboration avec l'intercommunale InBW, cette sensibilisation vise le respect du cadre de vie, de l'environnement et l'interdiction de déposer de déchets aux pieds des bulles. Nonante sites « points noirs », lieux d'incivilités régulières, ont été ciblés.



E. VERS UN RENFORCEMENT DU RÉEMPLOI

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER : LA COLLECTE DE JOUETS

Pour sa 17^{ème} édition, la collecte de jouets organisée le 17 octobre a permis de récolter et redistribuer 9.600 jouets (contre 12.210 en 2019). Parmi les partenaires, on retrouve le CPAS d'Anhée, d'Andenne, d'Onhaye, de Doische et d'Hastière, la Croix-Rouge de Ciney, de Natoye et de Sambreville, l'AMO « Mille lieux de Vie » de Huy, Oxfam, La Fripière de Walcourt, Le SEL de Fosses, l'action sociale de la Ville de Walcourt, la Maison Croix-Rouge de Cerfontaine, le Kiwanis Club de Namur, Fedasil de Couvin et de Pondrôme, l'ASBL « Le Tremplin » de Dinant, le centre « Pierre Bleue » d'Yvoir, La Donnerie Namuroise, l'association « La Donnerie du Cœur de Lisa » à Ciney, L'association « Une Main Tendue » de Namur et Les Petits Riens.



TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE JOUETS

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES PELUCHES ET JOUETS À PILES

Samedi 17 octobre
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

LE SALON RÉCUP'ÈRE

Initialement prévu les 27 et 28 novembre, le salon récup'Ère a été annulé par la Ville de Namur pour cause de pandémie et reporté à 2021. BEP Environnement avait déjà réservé son emplacement et travaillé sur un projet de stand avec la Ressourcerie Namuroise. Des outils pédagogiques ont été conçus et serviront lors de l'édition 2021.

UN OUTIL DE LIBRE-ÉCHANGES, LA GIVE-BOX

Réalisées par la Ressourcerie Namuroise, ces armoires encouragent le don et la réutilisation et peuvent accueillir vaisselles, livres, jouets, petits électro, objets de loisirs, de sports, vêtements... La Commune de Floreffe en a commandé 3 en 2020.



DES BÂCHES POUR PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI DANS LES RECYPARCS

La promotion du réemploi et des services de collecte de la Ressourcerie Namuroise a été accentuée avec la réalisation de nouvelles bâches destinées aux recyparcs.



La Ressourcerie namuroise donne une SECONDE VIE à vos ENCOMBRANTS !

COLLECTE > FABRIK > BOUTIK

081/260 400 collecte@laressourcerie.be

www.laressourcerie.be
www.bep-environnement.be

#madeinrecup #economiesocialeetdurable

RESSOURCERIE NAMUROISE

ET LE PRÊT DE GOBELETS...

Début de l'année, avant la pandémie, 6 manifestations (contre 45 en 2019) ont bénéficié du prêt de 8.330 gobelets.

F. VERS UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS MULTI-FILIÈRES EFFICIENT ADAPTÉ À L'ÉVOLUTION DES DEMANDES ET DES BESOINS

En mars 2019, BEP Environnement confiait une étude prospective sur l'évolution des modes et techniques de collecte des déchets au bureau d'études Comase.

Les objectifs de cette étude étaient de :

- Garantir l'adaptation des modalités de collecte des déchets ménagers aux techniques émergentes, tant en porte-à-porte qu'en points d'apport volontaire ;
- Optimiser les modalités opérationnelles pour accroître leur efficacité (coller à la réalité de terrain) et leur efficacité (maîtrise des coûts) et limiter leur impact environnemental.

Voici les scénarios et conclusions qui en découlent :

• La réorganisation des collectes ordures ménagères – P+MC – Organiques

Avec une réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères par l'alternance une semaine sur deux d'une collecte couplée ordures ménagères/organiques et P+MC/organiques. Cette proposition est en adéquation avec les évolutions observées, avec un gain estimé à 3% des coûts actuels et une diminution de 425.000 km parcourus par an.

• La mise en place de points d'apport volontaires pour les flux collectés en porte à porte

La généralisation de la mesure n'est pas réaliste vu la hauteur des investissements (impétrants) et du risque d'un glissement du flux payant vers les flux gratuits. Il s'avère néanmoins opportun de tester le modèle dans de nouveaux lotissements ou zones touristiques.

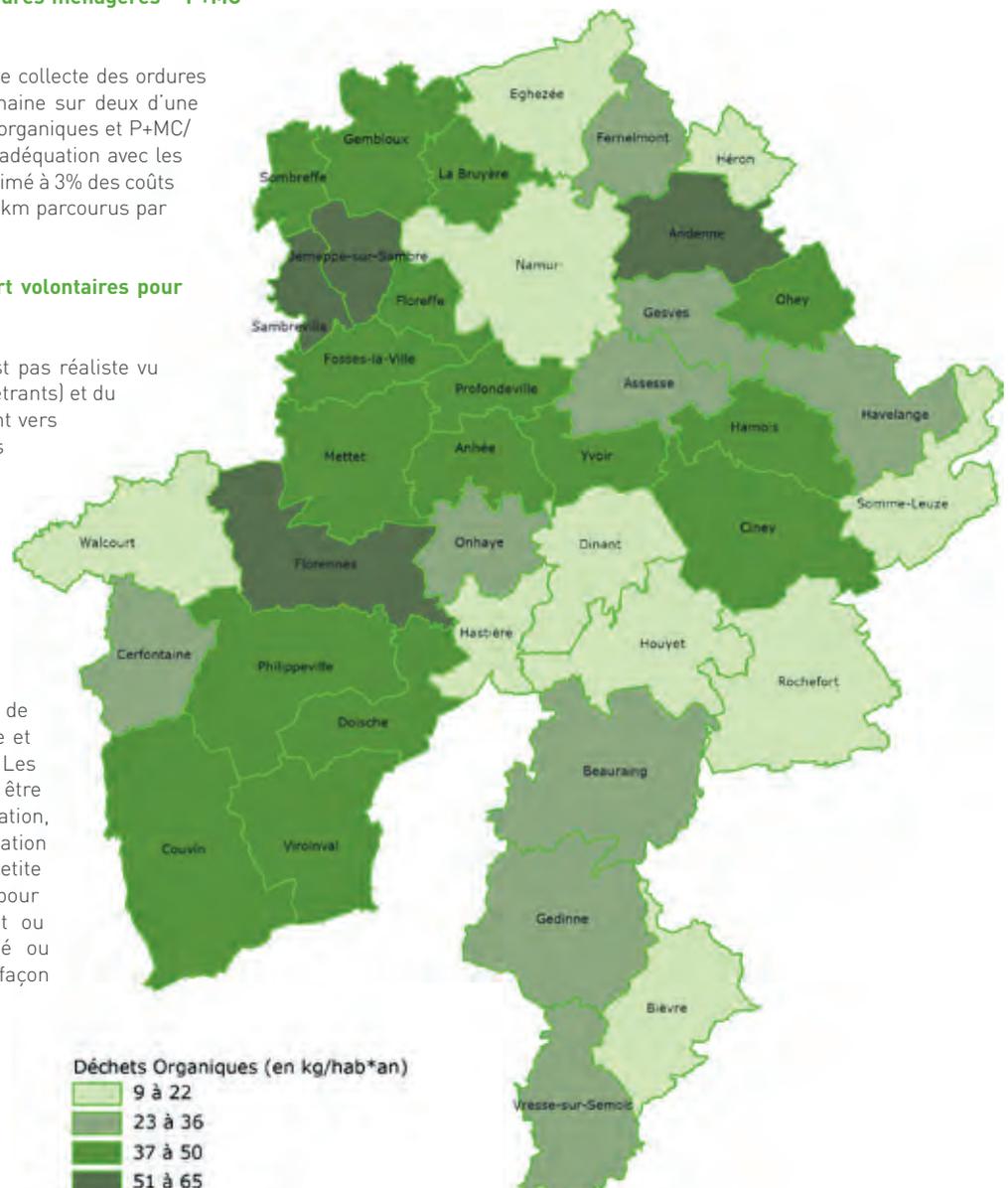
• La collecte robotisée des papiers- cartons

Cette option permet de ne conserver qu'un seul chargeur, voire qu'un seul chauffeur-opérateur, et de réduire la pénibilité de cette collecte et de son impact sur l'absentéisme. Les coûts indirects doivent cependant être affinés (sensibilisation de la population, marquage au sol en phase test, formation des chauffeurs...). Des pilotes à petite échelle doivent être organisés pour confirmer la praticabilité sur tout ou partie du territoire et la nécessité ou non de conserver un chargeur de façon structurelle.

Les résultats de l'étude seront présentés début 2020 au Comité d'avis.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Preuve de l'adhésion croissante de la population, le tonnage de déchets organiques collecté sélectivement continue sa croissance en 2020, pour atteindre, en moyenne, **33 kg/an/habitant**, contre 25 kg/an/habitant en 2018 et 29,25 kg/an/habitant en 2019, soit **une augmentation de près de 4.000 tonnes et 32 % en 2 ans**. Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre Communes : près de 46 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre seulement 13 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes utilisant le sac payant pour les ordures ménagères résiduelles.



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 20 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce, le système de collecte des déchets ménagers le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2020, **30 communes recourent à ce mode de collecte** (61% de la population, 306.798 habitants), 9 communes ayant toujours recours au sac payant (39% de la population, 194.510 habitants).

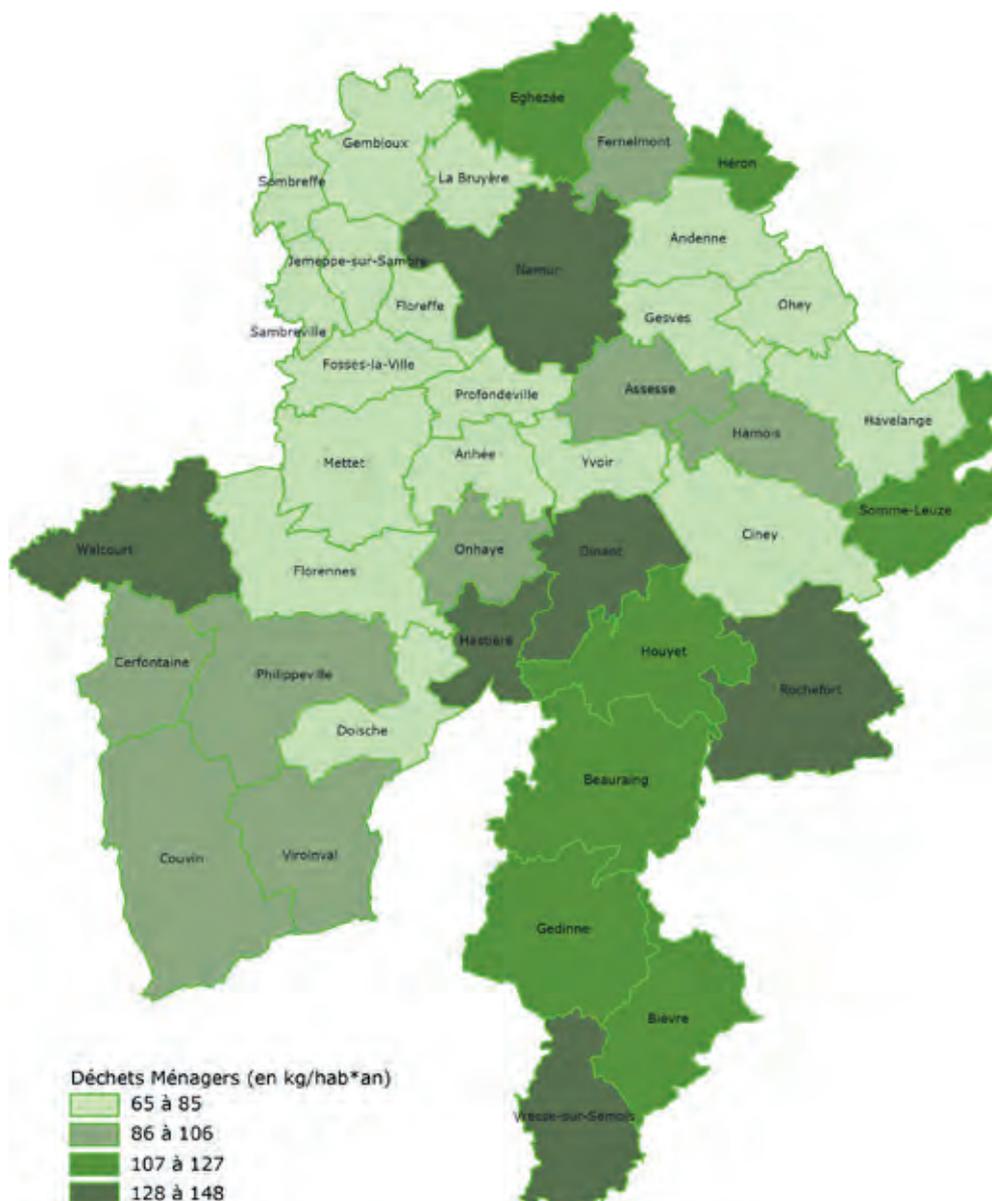
Avec la collecte sélective des organiques depuis 10 ans et le démarrage de la collecte du P+MC en octobre 2019, le namurois est devenu **un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : 103 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2020** (104 kg/an/habitant en 2019 et 113 kg/an/habitant en 2018), contre une moyenne régionale de 135 kg/an/habitant en 2019.

C'est la Ville de Ciney qui a été la dernière Commune accompagnée par les services du BEP dans les différents aspects organisationnels, logistiques et financiers liés au passage au conteneur à puce. La collecte par conteneurs à puce y a démarré le 1^{er} janvier 2020.



MODES DE COLLECTE PAR COMMUNE EN 2020 :

2 CONTENEURS À PUCE : GRIS : DÉCHETS MÉNAGERS VERT : DÉCHETS ORGANIQUES	DÉCHETS MÉNAGERS : CONTENEUR À PUCE ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE	DÉCHETS MÉNAGERS : SAC PAYANT ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE
Beauraing Bièvre Gedinne Vresse-sur-Semois	Andenne Assesse Fernelmont Floreffe Fosses-la-Ville Gembloux Gesves Jemeppe/Sambre La Bruyère Ohey Profondeville Sambreville Sambreffe	Anhée Ciney Hamois Havelange Onhaye Yvoir Cerfontaine Couvin Doische Florennes Mettet Philippeville Viroinval
		Eghezée Héron Namur Dinant Hastière Houyet Rochefort Somme-Leuze Walcourt
En moyenne : • Déchets ménagers = 84,5 kg/an/habitant • Organiques = 45,7kg/an/habitant		En moyenne : • Déchets ménagers = 131,2 kg/an/habitant • Organiques = 12,8 kg/an/habitant



LA COLLECTE DES P+MC EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

Avec le P+MC (élargissement du sac bleu à quasi tous les emballages en plastique), outre la **simplification du message** de tri pour le citoyen, Fost Plus se fixait comme objectif de **recycler une part plus importante de déchets d'emballage**, et de répondre ainsi à l'ambition du Gouvernement wallon de développer une véritable filière wallonne du recyclage du plastique.

Dans ce cadre, BEP Environnement a joué les pionnières en Wallonie en généralisant sur son territoire, le nouveau sac bleu à partir d'octobre 2019.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, sont acceptés dans le sac P+MC, pour la fraction plastique : les flacons et bouteilles (comme avant), les ravers, barquettes et boîtes en plastique, les pots et tubes, les films plastiques, les sacs et sachets. Le tout, vide, aplati et séparé.

Au moment du lancement de cet élargissement, sur base des expériences pilote menées dans quelques Communes belges, BEP

Environnement se fixait comme objectif d'atteindre, dans les 2 ans, **une diminution des déchets résiduels de 6 à 8 kg/an/habitant** avec en parallèle une **augmentation de la quantité de PMC collectés de 50%**, soit passer de 18 à 27 kg/an/habitant.

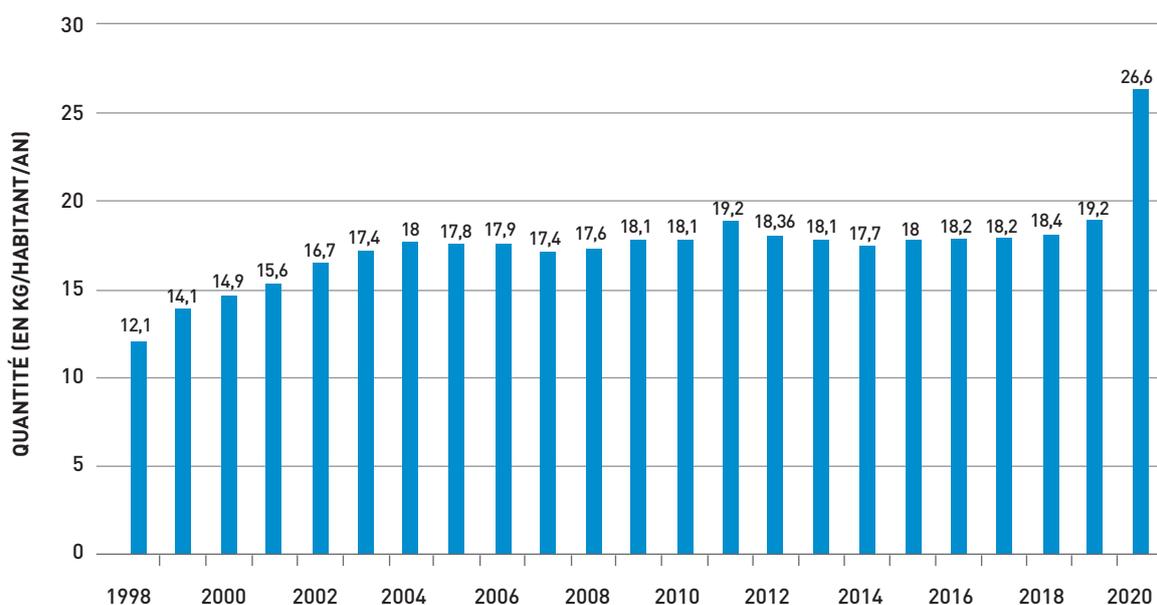
Côté PMC, l'objectif est déjà quasi atteint, après seulement une année de mise en œuvre :

- Quantité de PMC avant le 1/10/2019 : 9.168 tonnes/an (18,5 Kg/an/habitant) ;
- Quantité de P+MC depuis le 1/10/2019 : 13.331 tonnes/an (26,6 Kg/an/habitant).

Par contre, en raison de la crise sanitaire, et des diverses périodes de confinement en 2020, la diminution de la quantité de déchets résiduels ne s'observe pas dans la même mesure puisque la quantité moyenne de déchets ménagers résiduels passe de 104,1 kg/an/habitant en 2019 à 102,6 kg/an/habitant en 2020, soit une diminution de 1,5 kg/an/habitant et de 1,5 %.

La mise en place du P+MC a également eu des **conséquences sur l'organisation des tournées**. Au total, BEP Environnement organise désormais, chaque quinzaine, 16 tournées supplémentaires pour collecter les sacs bleus, ce qui nécessite 45 journées de travail de chauffeurs ou de chargeurs de plus par quinzaine. Autre impact, positif sur l'environnement cette fois, les camions sont désormais plus remplis [4 tonnes en moyenne par camion, contre 3,2 tonnes précédemment], pour le même nombre de kilomètres parcourus.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PMC COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE



LA COLLECTE DU PAPIER-CARTON EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

En 2020, **27.626 tonnes de papier-carton** ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **55 kg/an/habitant**. Entre 2011 et 2017, une nette tendance à la baisse était observée. Cette baisse s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». Depuis 2017, le taux de collecte se stabilise autour de 55-56 kg/an/habitant.

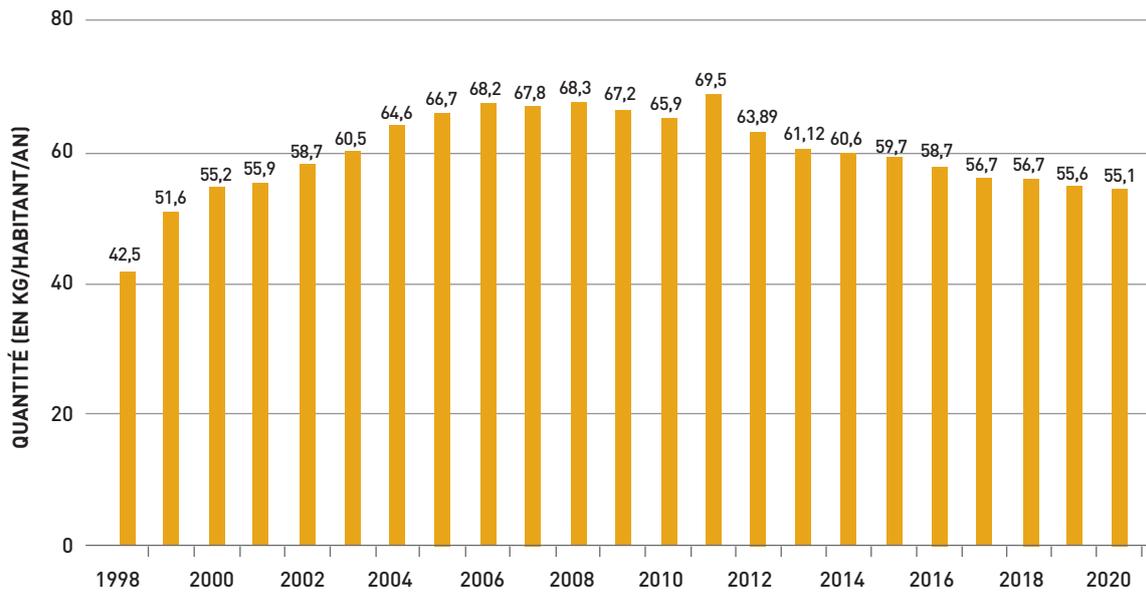
D'après le tri effectué par les recycleurs de papier-carton, **le taux d'emballage carton par rapport à la fraction papier est en augmentation** dans le mélange papier-carton. À la vue de l'évolution des modes de consommation de la société, cela semble logique : moins de papiers journaux, moins d'impression papier et plus de commandes par internet nécessitant des emballages en carton. La période de crise liée à la Covid-19 et les confinements ont exacerbé ces pratiques. Les intercommunales ont demandé à la Commission Interrégionale de l'Emballage d'organiser de nouvelles campagnes de mesure de ces proportions papier et carton afin de déterminer les parts de chaque fraction et d'objectiver les impacts sur la collecte, le recyclage et le taux de prise en charge par Fost Plus, responsable de la fraction carton.

Ce bouleversement de la composition du flux papier-carton, dans un contexte plus global (européen, voire mondial) de loi de l'offre et

de la demande, a malheureusement un **impact très négatif sur sa valeur de vente**. S'il atteignait de l'ordre de 130 €/tonne en 2017, le prix moyen de vente des papiers cartons était encore de 90 €/tonne en 2019. Il n'est plus que de 29 €/tonne en 2020, ce qui engendre une perte de 1.685.000 € entre 2019 et 2020 (se répartissant entre Fost Plus à 32 % et BEP Environnement à 68%).

Le **bon conditionnement des papiers-cartons** présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie. Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement continue de proposer à l'ensemble de ses communes de mettre à disposition des habitants, des **conteneurs 240 L dédiés aux papiers-cartons**, à prix réduit. Cette disposition est rendue possible par l'agrément de Fost Plus, lequel intervient à présent financièrement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE PAPIERS-CARTONS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET DANS LES RECYPARCS



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CONFIEE À LA RESSOURCERIE NAMUROISE

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filières de réemploi, recyclage et de valorisation tous les flux d'encombrants collectés à domicile. Plus largement, les deux entités concrétisent **progressivement leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la Province**, projet s'inscrivant pleinement dans les orientations du Plan Wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un objectif de collecte de 8 kg/an/habitant ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

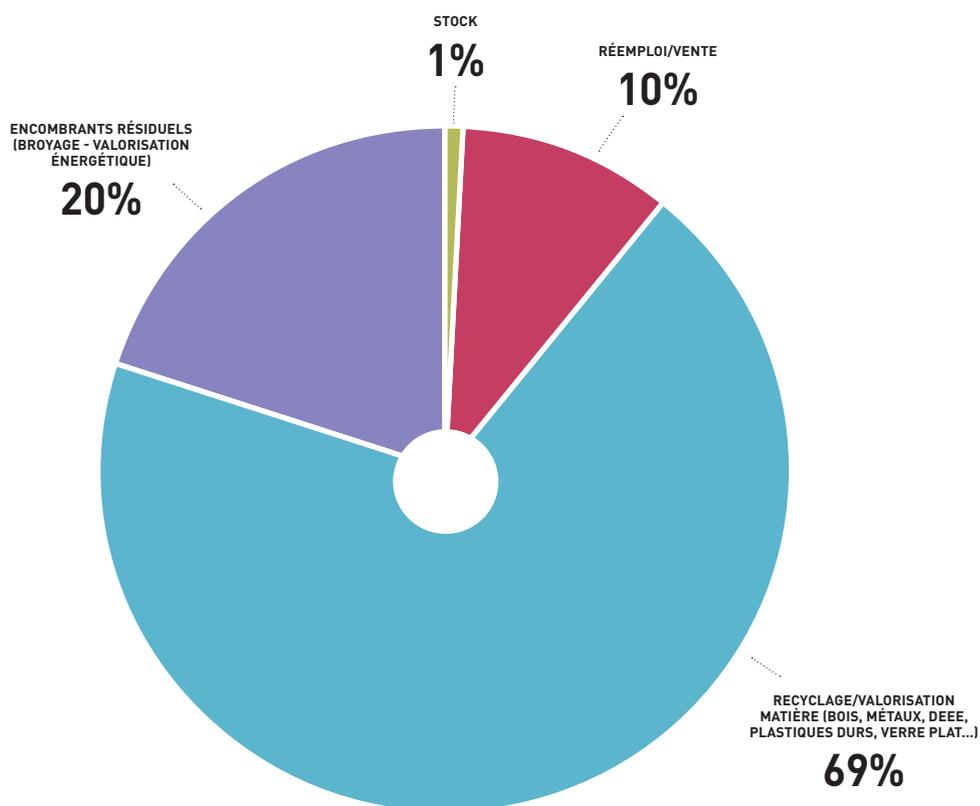
Depuis 2017, par désistement statuaire au profit de BEP Environnement, les Communes peuvent confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants. Dans le cadre de leur relation « in house », BEP Environnement confie cette collecte à La Ressourcerie, transformée pour ce faire en une structure 100 % publique.

En 2020, **Houyet est la 30^{ème} Commune** de la Province à adhérer à ce service portant ainsi la population desservie par la Ressourcerie à 424.425 habitants (85% du territoire). Des contacts ont été menés avec Onhaye pour un démarrage du service au 1^{er} janvier 2021.

4.081 tonnes d'encombrants ont été récoltées dans les 30 communes partenaires en 2020, soit un tonnage en hausse de 3,4 % par rapport à 2019 (3.947 tonnes).



FINALITÉ DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2020



Afin de permettre à la Ressourcerie Namuroise de réaliser son activité dans de meilleures conditions, de poursuivre sa croissance et d'étendre son service à de nouvelles Communes, un nouveau site a été acquis par BEP Environnement dans le parc d'activité Ecolys® et des travaux conséquents d'aménagements y ont été réalisés en 2020. La fin des travaux est prévue pour tout début 2021, avec un déménagement attendu de la ressourcerie en mars 2021.

Les nouveaux locaux sont composés :

- D'une partie administrative, de locaux sociaux et d'un espace polyvalent ;
- D'une partie industrielle composée d'une zone de déchargement, d'une zone de tri/démantèlement, d'un espace de stockage des matériaux et objets à valoriser, de différents ateliers de transformation (menuiserie, ferronnerie, peinture, nettoyage...) et d'une zone de stockage de produits finis avant leur envoi dans les points de vente.



G. VERS UN SYSTÈME DE GESTION DES BULLES À VERRE ENCORE PLUS PERFORMANT

LA COLLECTE DU VERRE EN PARTENARIAT AVEC FOST PLUS

La collecte du verre sur le territoire namurois représente **18.331 tonnes récoltées** dans un réseau de **2.000 bulles à verre** réparties sur **773 sites**, soit un point de collecte pour 650 habitants.

En 2020, le **gisement a augmenté de 10 %**, le rendement passant de 33,3 kg/an/habitant à 36,6 kg/an/habitant.

Afin d'optimiser encore davantage la vidange des bulles à verre, fin septembre, le service a mis en place la **collecte en conteneurs bi-compartmentés**, permettant de vider à la fois les bulles vertes et blanches dans les 2 compartiments d'un même conteneur.

Cette réforme a permis d'avoir une rotation plus importante dans la vidange des bulles, de diminuer le nombre de kilomètres parcourus (de l'ordre de 23 %), d'économiser du carburant, de ne pas organiser de tournées supplémentaires durant les fêtes, de supprimer une tournée par semaine au départ des sites de Biron et Vodécée et d'envisager de pouvoir faire de même en 2021 au départ du site de Floreffe.

EVOLUTION DES QUANTITÉS DE VERRES COLLECTÉS DANS LES BULLES À VERRE ET LES RECYPARCS



H. VERS UN RÉSEAU DE RECYPARCS AMÉLIORÉ

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RECYPARCS EXISTANTS ET DE CRÉATION DE NOUVEAUX RECYPARCS

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau des recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon. Le 13 décembre 2018, le Gouvernement a approuvé une nouvelle note, actualisant la planification des travaux à réaliser dans le réseau de recyparcs wallons.

L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires est menée dans ce cadre, avec pour objectif dans les années à venir de concrétiser tous les projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

• Recyparc de Sambreville

Le recyparc actuel est trop exigu et aucune possibilité d'extension n'est envisageable. Un nouveau recyparc est à l'étude. Suite aux difficultés diverses rencontrées sur le site initialement envisagé (Rue des Glaces nationales), un nouveau site a été sélectionné dans le parc d'activité économique de Sainte-Eugénie. L'avant-

projet est terminé, la demande de permis unique est déposée et est en cours de traitement. Parallèlement, le cahier des charges de ces travaux est en cours de rédaction et les démarches pour l'achat du terrain ont été entamées.

• Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site doit être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampes rectilignes). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose problème.

La solution est de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. L'avant-projet, tant pour le nouveau recyparc que pour la nouvelle voirie est terminé et la demande de permis sera déposée début 2021.

• Recyparc de La Bruyère

Le recyparc est très fréquenté. Une extension est envisagée avec élargissement de la dalle existante. Après accord de la Commune, un expert agréé a été sélectionné pour la réalisation d'une étude de sol, préalable à la demande de permis. Cette étude a été finalisée en 2020.

• **Recyparc d'Anhée**

La Commune a sollicité une modification de l'accès pour des raisons de sécurité. La modification de l'entrée a permis de réaliser une petite extension du site, ainsi que le remplacement/déplacement du bureau des préposés. Les travaux d'aménagements se sont terminés par la pose d'un nouveau bureau en juin 2020.



• **Recyparc de Somme-Leuze**

La Commune a manifesté le souhait de disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. La création de ce recyparc est actée dans la note relative à la finalisation du réseau wallon de recyparcs. Le principe et l'emplacement sont validés. Un auteur de projet (bureau d'études externe) a été désigné fin 2018 et une étude d'orientation a été réalisée. En 2019, le projet a été élaboré par le bureau d'études et la demande de permis unique a été introduite. En 2020, l'analyse du projet s'est poursuivie et un dépassement important du budget a été mis en évidence, imposant de revoir le projet à la baisse, en concertation avec la commune, vu le contexte financier très difficile des recyparcs ces dernières années. En 2021, le projet pourra se poursuivre après intégration des pistes d'économies identifiées.

• **Recyparc de Malonne**

Compte-tenu de la fréquentation importante de ce parc, une extension est nécessaire. Elle consiste en l'élargissement des zones bétonnées et la création de trois quais supplémentaires. Le permis de ce projet ayant été obtenu ainsi que la promesse ferme de subsides (obtenue en janvier 2021). Le lancement des travaux est prévu pour le printemps 2021.

• **Recyparc d'Andenne**

Compte-tenu de la fréquentation et de l'agencement actuel du parc, une extension est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également à prévoir. Une étude d'orientation a été réalisée en 2018 et un auteur de projet a été désigné. En 2019, le projet a été élaboré par le bureau d'études et des discussions ont été menées avec la Commune pour y aménager une zone de transit de boues de curage d'avaloirs.

En 2020, des réflexions sur une extension à plat (sans quais, mais avec système de presses) a été menée afin de réduire les budgets d'investissement et frais de transport des déchets. Ces réflexions menées avec une entreprise française ont malheureusement pris du retard en raison de la situation sanitaire et de l'impossibilité de se déplacer à l'étranger.

LE FONCTIONNEMENT DES RECYPARCS

• **Maîtrise des coûts de transport des déchets**

Depuis plusieurs mois, vu l'impact croissant des coûts de transport dans le prix de revient des recyparcs, des réflexions sont en cours afin de les maîtriser et si possible les réduire. Pour ce faire, **l'acquisition de compacteurs à rouleaux** est envisagée, ils permettraient de compacter les déchets verts, les encombrants, les bois, les papiers/cartons, les métaux et les plastiques durs. Après la phase d'étude menée en 2020, un test-pilote de 2 mois sera réalisé au recyparc de Champion, début 2021, afin d'identifier les taux de compaction réels et de préciser certains points d'attention (sécurité liée à l'utilisation de la machine, circulation, encombrement...).

En plus de ce projet pilote pour la compaction des déchets, en 2020, BEP Environnement a fait **l'acquisition de 30 conteneurs 35 m³** en remplacement de conteneurs 30 m³ afin d'augmenter les capacités de stockage dans les recyparcs. Cette augmentation de volume représente une opportunité de diminuer les transports de matière. En 2021, BEP Environnement continuera le renouvellement de sa flotte de conteneurs afin de poursuivre le travail de maîtrise des coûts des transports.

• **Impacts de la crise sanitaire sur le fonctionnement des recyparcs**

Suite à la crise sanitaire et aux différentes mesures mises en place par le Gouvernement fédéral, **une fermeture totale des recyparcs a été décidée le 19 mars** par la Ministre wallonne de l'Environnement. Cette fermeture s'est prolongée jusqu'au 20 avril.

Durant cette période, plusieurs actions ont été mise en place afin d'effectuer une surveillance rapprochée des sites notamment pour intervenir au plus vite en cas de dégradations ou de dépôts sauvages. Aucun problème majeur n'a été constaté durant cette période. Le personnel des recyparcs a partiellement renforcé le service des collectes et a également été mis à contribution afin de se préparer au mieux à la réouverture.

Le 21 avril, la réouverture progressive des recyparcs a démarré par l'acceptation d'un nombre réduit de matières. Des consignes relatives à un accès plus restreint aux usagers ont également été mises en place afin que la santé du personnel et des usagers soit garantie. Cette reprise progressive du service a finalement abouti à un fonctionnement complet et normal fin juin dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Les **services du recyparc mobile** ont aussi été perturbé par la crise sanitaire. Ses prestations ont été interrompues le 19 mars jusque fin d'année.



• Optimisation du tri des déchets spéciaux des ménages

Suite à l'introduction du nouveau sac bleu (P+MC) au dernier trimestre 2019, le constat a été dressé que de trop nombreux déchets destinés à la collecte des P+MC se retrouvaient dans les déchets spéciaux des recyparcs. En collaboration avec Fost Plus, une campagne d'information et de sensibilisation a été mise en place durant le second semestre 2020. Les résultats sont très positifs puisqu'une diminution substantielle des quantités d'emballages vides collectés dans les recyparcs est constatée. Ces efforts seront poursuivis en 2021.

• Aménagement de nouveaux espaces de stockage dans les recyparcs de Gembloux et Jemeppe-sur-Sambre

Suite à l'arrêt de la collecte des films plastiques et des pots de fleurs dans les recyparcs début 2020 (ces flux étant à présent acceptés dans le P+MC), de nouveaux espaces se sont libérés.

Ces espaces parfois conséquents permettent une **meilleure organisation et disposition dans les recyparcs**. Ils participent également à l'amélioration de la propreté. Un plan de réhabilitation de ces zones a été mis en place sur plusieurs sites et s'étalera sur une période de 2 ans. Dans ce cadre, nous avons pu aménager durant l'année 2020, deux nouveaux espaces bétonnés dans les recyparcs de Gembloux et Jemeppe-sur-Sambre.

À Gembloux, y a été placé le nouvel espace récup' ainsi qu'un conteneur supplémentaire, les bulles à verre, les cabines à vêtements et les conteneurs à verre plat. À Jemeppe, la zone bétonnée supplémentaire permet une meilleure circulation des usagers pour déposer les déchets inertes et offre de nouvelles perspectives pour de nouvelles collectes sélectives comme les matelas.

• Fin de la rénovation des conteneurs DSM (déchets spéciaux des ménages)

2020 a vu se terminer la rénovation complète des conteneurs de stockage des déchets spéciaux des ménages des recyparcs. Ces conteneurs parfois vieux d'une vingtaine d'années ont subi une rénovation en profondeur afin de leur redonner une nouvelle vie. Ceci nous permet de repartir pour un nouveau cycle d'utilisation d'une dizaine d'années sans passer par l'achat coûteux de nouveaux conteneurs.

• Elargissement des espaces récup'

Afin de s'inscrire vers plus d'économie circulaire et « moins de déchets », BEP Environnement a décidé de **dédier certains espaces dans ses recyparcs à la récupération encadrée d'objets**.

Le principe de l'espace récup' qui fonctionne depuis mars 2019 au recyparc de La Bruyère est le suivant : les objets apportés au recyparc par le citoyen mais pouvant faire l'objet d'une réutilisation sont isolés du flux de déchets via l'espace récup'. Les usagers, lors de leurs visites au recyparc, peuvent reprendre un maximum de 10 objets par an dans l'espace récup'. La récupération des objets et l'organisation de l'espace récup' sont confiés à un agent valoriste sous statut article 60.

La Ressourcerie Namuroise disposant d'une longue expérience dans la valorisation d'objets mais également dans la gestion d'articles 60, il a été décidé de poursuivre cette première expérience tout en la développant **sur 2 recyparcs complémentaires (Champion et Gembloux) à partir de décembre 2020**. La Ressourcerie apporte une formation plus



poussée aux articles 60. La collaboration lui permet par ailleurs d'accéder à un gisement complémentaire pour renforcer son offre de biens de seconde main en magasins.

• Accès aux PME pour les déchets d'activités professionnelles

Depuis septembre 2017, les recyparcs acceptent un certain nombre de déchets d'activités professionnelles notamment issus des PME. En 2020, BEP Environnement a continué de développer ce service et 95 nouvelles PME ont souscrit à celui-ci, portant à 330 le nombre d'entreprises bénéficiaires de ce service.



I. VERS UNE OPTIMISATION DES FILIÈRES DE TRAITEMENT

LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS ET DES ENCOMBRANTS

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants constitue la partie industrielle du site de Floreffe. Elle comporte deux lignes de production séparées : l'une pour le bois et l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale Tibi.

En 2020, le site a transformé **32.805 tonnes de bois brut** en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné 16.396 tonnes d'encombrants bruts qui sont broyés à Floreffe avant d'être envoyés en valorisation énergétique (Uvelia) 7.598 tonnes de bois brut ont été externalisées en 2020 au départ de sites de Tibi et de BEP Environnement.

Le marché de vente des plaquettes de bois B reste un marché instable et fortement influencé par ce qu'il se passe dans les pays voisins voire plus lointains. BEP Environnement reste toutefois proactif vis-à-vis de ses partenaires actuels et des opportunités de marché. Plusieurs installations doivent voir le jour en Belgique dans les années à venir avec un impact positif sur le marché du bois de recyclage.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Woodenergy et Carmeuse ainsi que la reprise

de quantités moins importantes par d'autres sociétés (dont Delhez Bois) actives dans le secteur bois, un total de **27.594 tonnes de plaquettes de bois** ont été valorisées en 2020.

XyloWatt avait démarré une période de test pour alimenter l'installation de gazéification du site UCL Mont-Godinne au bois B. Le test avait débuté fin février, mais des difficultés techniques contrarient le projet et la période test est reportée à une date ultérieure.

Enfin, dans le cadre d'un projet potentiel à long terme, l'UCLouvain a lancé un marché pour la « Fourniture de chaleur verte sur base d'un vecteur renouvelable » pour une durée de 20 ans afin de trouver un partenaire capable de lui fournir de la chaleur verte pour le site de Louvain-la-Neuve. C'est la société Veolia qui a remporté ce marché en 2020. Celle-ci propose de fournir de la chaleur issue d'une cogénération alimentée au bois de recyclage, et implantée dans la sablière de Mont-Saint-Guibert, sur un site d'InBW. Veolia souhaite sécuriser une bonne partie du gisement de bois pendant les cinq premières années et a sollicité BEP Environnement pour un engagement sur la fourniture de minimum 7.000 tonnes de bois de recyclage par an pour la période 2023 à 2028 avec une réévaluation possible des conditions à mi-parcours. Les discussions avec la société créée spécifiquement pour ce projet, Green Belgian Environmental Solution (GBES), sont en cours afin d'aboutir à un contrat en 2021.



- **Projet de modification du principe de chargement et refonte logistique sur le site**

La chaîne de tri a été initialement conçue pour qu'en bout de ligne de production, le stockage des plaquettes de bois se fasse de manière automatisée, par un convoyeur à raclette, dans un hall subdivisé en 6 loges de capacité respective de 150 tonnes. La vidange des loges, également automatisée, permet le chargement de camions via un convoyeur à raclettes.

Suite à un problème technique sur le convoyeur à raclette en 2019, **le système de chargement a été mis hors service et remplacé par un mode dégradé** dont la manutention est réalisée d'une loge vers une zone de stockage extérieure par un opérateur de bull.

Suite à une réflexion menée sur la meilleure méthode de réparation de l'existant, il a été décidé de confier une mission à un bureau d'études extérieur pour remettre à plat le principe général d'ensilage des loges et de chargement des camions.

Avec l'aide du bureau d'études, différentes alternatives de réparations ont été envisagées jusqu'à arriver à une solution finale, fin 2020, répondant à toutes les conditions requises et permettant en outre de **réorganiser le site de Floreffe dans sa composante « transferts »**, et ainsi optimiser les espaces disponibles.

Le projet est basé sur l'**utilisation de goulottes télescopiques**, permettant de limiter un maximum la chute des plaquettes (et ainsi la génération de poussières), lors de l'ensilage pour le stockage des plaquettes dans le hall et pour le chargement des camions.

La mise en place de ce système nécessite d'étendre le stockage de plaquettes dans le hall voisin pour disposer d'une capacité de stockage suffisante et de déplacer la zone de transfert des

papiers-cartons (initialement réalisé dans ce hall), dans les logettes de stockage couvertes existantes situées le long de la Sambre. Les papiers-cartons seront ainsi mieux séparés des PMC, et les deux flux disposeront de zones de stockage plus importantes.

Après la phase d'études approfondies, l'obtention des permis nécessaires et la phase de marchés publics prévus en 2021, l'ensemble des travaux devraient être finalisés au cours du 1^{er} semestre 2022.

LE CENTRE DE COMPOSTAGE

La quantité annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre. 2020 a été une année avec une **période exceptionnellement sèche** et une quantité de déchets verts en poids en nette diminution. De plus, la **fermeture des recyparcs pendant 5 semaines** lors du confinement a certainement poussé certains citoyens à composter ou à broyer leurs déchets verts chez eux. Au final, par rapport à 2019, **on observe une diminution exceptionnelle de 18,5% de la quantité de déchets verts** gérés par BEP Environnement en 2020. Il faut remonter à l'année 2003 (période où le tri n'était pas aussi poussé) pour observer une valeur aussi faible.

La majorité des déchets verts collectés en 2020 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne (67 % soit 21.552 tonnes).

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.



Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la Province de Namur. En 2020, **25.200 m³ de compost** ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 15 % de la matière. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres (sous-produits forestiers...). En 2020, **3.586 tonnes de biomasse** ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.

LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de 4 stations de transfert au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés, flux par flux, avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

• Floreffé

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffé est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 Communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58% de la population.

En 2020, **125.525 tonnes de déchets** ont transité par le SIGD de Floreffé dont 34.146 tonnes de bois, 42.897 tonnes d'ordures ménagères, 9.977 tonnes de déchets organiques, 16.388 tonnes de papiers-cartons et 7.577 tonnes de P+MC.

Dans le cadre du projet de modification du système de stockage et de chargement des plaquettes de bois (cf. projet décrit ci-dessus dans la partie consacrée à la chaîne de tri-broyage bois/encombrants), une réorganisation du site de Floreffé dans sa composante « transferts » a également été étudiée en 2020, afin d'optimiser les espaces disponibles/inutilisés. Les papiers-cartons, les PMC et les fines de bois disposeront ainsi de zones de stockage plus grandes. Le projet permettra également une meilleure circulation sur le site et améliorera la sécurité.



• Biron (Ciney)

C'est le 2^{ème} plus grand centre de transfert après Floreffé ; son service collecte est actif sur 14 Communes, soit 22% de la population. **39.988 tonnes de déchets** y ont transité en 2020.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les

recyparcs de la Province. En 2020, 3.950 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

En 2020, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagements divers a été mise en évidence :

- » Le remplacement du système de lutte contre l'incendie devenu vétuste ;
- » La rénovation globale du hall abritant l'activité de tri des DEEE ;
- » La mise en conformité de la station-service ;
- » La création de nouvelles logettes nécessaire pour permettre le transfert de nouvelles matières (plastiques durs) et l'agrandissement de la zone de stockage du bois.

2021 sera consacré aux études préalables et à la réalisation de ces travaux.



• Vodecée (Philippeville)

Avec 8 Communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3^{ème} centre de transfert de la Province. Y ont transité **15.367 tonnes de déchets** en 2020, dont 8.134 tonnes d'ordures ménagères et 2.036 tonnes de PMC. Par manque de place sur la station de transfert, les papiers-cartons continuent à être directement livrés chez le repreneur.

Afin de permettre le transfert de papiers/cartons sur le site de Vodecée, d'ajouter un espace décentralisé complémentaire pour le stockage du bois, mais également d'offrir plus d'espaces pour développer les services aux Communes (location de conteneurs...), **un projet d'extension du site est à l'étude**. Pour ce faire, le terrain voisin a été acquis début 2020 et des avant-projets ont été réalisés. 2021 sera consacré à la poursuite des études (gestion et assainissement des eaux, essais de stabilité...) et à la demande de permis unique.



• **Malvoisin (Gedinne)**

Il s'agit du plus petit centre de transfert de la Province duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 Communes de l'extrême sud de la Province (Beauraing, Bièvre, Gedinne et Vresse/Semois), soit 4% de la population. Y transitent les déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles et pneus. Depuis le passage au P+MC fin 2019, et vu l'augmentation des volumes collectés, ceux-ci sont transférés sur site et transportés au centre de tri, en double conteneurs via un camion de transfert de l'intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

• **La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, Intradel)**

Les **déchets organiques** collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les intercommunales IDELUX Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 intercommunales mais aussi par des apports de TIBI. Pour 2020, ils s'établissent comme suit :

IDELUX Environnement	13.856 tonnes
BEP Environnement	16.268 tonnes
Intradel	4.122 tonnes
TIBI	4.158 tonnes
TOTAL BIODÉCHETS :	38.404 tonnes
Déchets verts (ajoutés pour raison de process)	1.733 tonnes

La production d'électricité verte s'est élevée à 9.375 MWh, soit la consommation annuelle de 2.650 ménages, en augmentation de près de 8 % par rapport à 2019 (8.673 MWh).

La production de biogaz et d'énergie électrique du premier semestre étaient significativement supérieure aux prévisions, signe de quantités traitées importantes (effet du confinement) et de la maîtrise de la nouvelle centrale de cogénération. Durant le second semestre, du fait de cette augmentation brusque des quantités digérées durant le premier confinement, l'état de la biologie s'est progressivement dégradé, nécessitant de limiter les quantités à l'entrée des installations.

Aucun entretien n'a été réalisé en 2020 sur la centrale de cogénération. Il n'y a donc pas eu de période d'arrêt, ce qui explique également la meilleure production d'énergie.

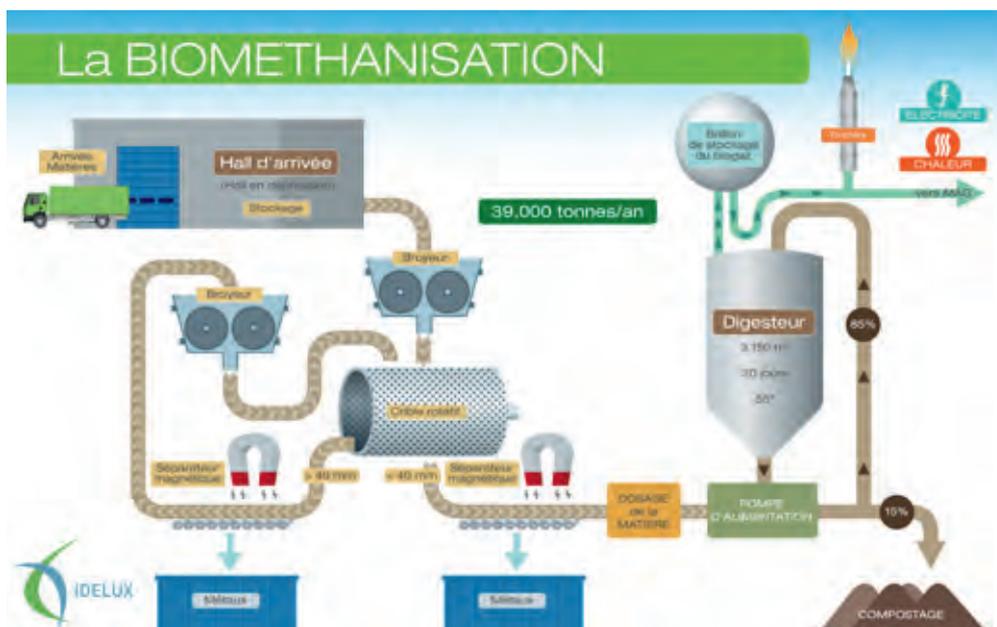
L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 10.117 MWh thermiques. Ce volume, significativement plus important que celui des années précédentes, s'explique par la mise en route d'un nouveau sécheur à biomasse durant le troisième trimestre 2020.

Le nombre de certificats verts générés en 2020 s'élève à 14.953, en augmentation de 25 % par rapport à 2019 (11.921). Cette hausse s'explique par le mauvais résultat de 2019 dû au retard pris dans le marché de fourniture de la nouvelle centrale de cogénération.

Sur base des résultats des analyses techniques menées par IDELUX Environnement et les analyses économiques supportées par les trois copropriétaires, ces derniers ont proposé à leur Conseil d'administration respectif de modifier la consigne de tri des langes afin de sortir ce flux des déchets organiques à partir du 1^{er} janvier 2021.

• **Uvelia (partenariat Intradel, IDELUX Environnement, BEP Environnement)**

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre Intradel, BEP Environnement et IDELUX Environnement, les **ordures ménagères résiduelles** de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.



En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour le BEP Environnement, à **69.682 tonnes en 2020** (contre 73.737 tonnes en 2019).

Au global, 285.829 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois intercommunales ont été gérées par Uvelia (contre 301.610 tonnes en 2019), de même que 60.115 tonnes de déchets venant du secteur privé (78.727 tonnes en 2019).

2020 a été une année de maintenance importante d'Uvelia (contrairement à 2019), ce qui a nécessité de dévier des déchets vers d'autres exutoires durant cette période d'arrêt en juin-juillet : 482 tonnes ont dû être détournées vers l'incinérateur de Bruxelles-Propreté ; 895 tonnes vers celui d'InBW ; 6.570 tonnes ont dû être enfouies en centre d'enfouissement technique d'Hallembaye et 7.231 tonnes y ont été stockées temporairement afin d'être reprises ultérieurement pour être incinérées.

La vente d'électricité s'est élevée à 175.705 MWh, soit une recette de 7.489.587 € (contre 8.357.754 € en 2019).



• **Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et InBW)**

Pour assurer le **tri des déchets PMC** collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'intercommunale InBW.

En 2020, le centre de tri a permis de traiter un total de **30.204 tonnes de PMC** soit une augmentation de 29 % par rapport à 2019. Ce gisement provient de Tibi pour 23,6 %, de BEP Environnement pour 43 %, d'InBW pour 22 % et d'entreprises pour 0,9 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés, à savoir 3,8 % provenant de la Province du Luxembourg (IDELUX Environnement), 6,5 % de la province de Liège (Intradel) et 0,2 % de la région de Mons-Borinage-Centre (Hygea).

Le taux moyen de résidu qui était de 17,56 % en 2019 n'est plus comptabilisé depuis le passage de BEP Environnement au P+MC, le résidu s'apparente désormais à un flux de « plastiques mixtes ». En effet, avec le passage aux nouvelles spécifications du P+MC, la volonté de Fost Plus est de valoriser ce flux essentiellement composé de plastique via des filières de recyclage existantes.

En 2020, Valtris a procédé à l'extension de ses bâtiments ainsi qu'à la modernisation et extension de la chaîne de tri en vue de l'accroissement du volume à trier suite à l'introduction P+MC dans les 2 autres intercommunales TIBI et InBW, prévue mi-2021.



• **Bivalor (partenariat BEP Environnement et Tibi)**

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le site de Floreffe, **les déchets de bois** provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyparcs respectif est traité dans le cadre de ce partenariat et est transformé en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2020, les apports de bois pour les deux intercommunales s'élèvent à **41.507 tonnes** dont 14.809 tonnes en provenance de Tibi.

Vu les difficultés toujours bien réelles de trouver suffisamment d'acquéreurs pour valoriser les plaquettes de bois à de bons prix, Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser 7.598 tonnes de bois brut au départ des sites de transfert et de recyparcs de Tibi et de BEP Environnement.



J. VERS UNE POST-GESTION RIGOREUSE DES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (CET) AU TRAVERS DE LA NORME EMAS

• Le centre d'enfouissement technique (CET) de Happe-Chapois

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011.

Les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ont démarré en septembre 2018. Sous réserve de conditions météo favorables, ils devraient s'achever à l'été 2021.

BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à l'installation d'une nouvelle installation de traitement du biogaz (fin 2021/début 2022). Arès quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

• Le centre d'enfouissement technique (CET) de Malvoisin

Le site a fait l'objet d'une réhabilitation définitive dont les travaux ont été terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Suite à l'expérience d'écopâturage réalisée en 2017 à Morialmé, et qui s'était avérée concluante, cette formule d'entretien à la fois écologique et économiquement intéressante a été étendue au site de Malvoisin en 2018. Depuis 2019, BEP Environnement travaille avec une société implantée en Province de Namur, Sheep Solutions. Un troupeau de moutons a assuré l'entretien de la végétation herbeuse sur le dôme du CET toute l'année durant.



• Le centre d'enfouissement technique (CET) de Morialmé

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est réalisé en faisant appel à l'écopâturage. Le partenaire est Sheep Solutions, comme à Malvoisin.



K. VERS PLUS DE COMMUNICATION AVEC LE PERSONNEL OUVRIER

Le renforcement de la communication avec les ouvriers de collecte et les préposés des recyparc est une priorité. Dans ce cadre et profitant de la crise sanitaire qui a nécessité de renforcer le contact positif, encourageant et quotidien, des écrans LED ont été installés dans les réfectoires des ouvriers des sites de collecte de Floreffe, Biron, Vodecée et Malvoisin. Ces écrans sont devenus des outils incontournables à la transmission de messages de la part de la Direction, des RH, des conseillers en prévention mais également du service exploitation.

La même réflexion est en cours pour communiquer plus directement aux préposés des recyparc via un portail web, accessible via le PC de chaque recyparc, sur des thématiques comme la sécurité, la vie au BEP, les événements, les services RH... Ce renforcement de la communication doit contribuer au bien-être des ouvriers et à renforcer à leur sentiment d'appartenance au BEP.

L. VERS PLUS DE SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ET DES USAGERS

LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire de la Covid-19 s'est imposée et, pour ne pas y ajouter un problème de salubrité publique, il était essentiel que le service public de collecte et traitement des déchets puisse poursuivre ses activités tout au long de cette année compliquée.

Pour ce faire, le **bien-être et la sécurité des travailleurs** ont été plus que jamais au cœur des préoccupations de BEP Environnement. Le respect des règles de sécurité s'est construit avec tous les travailleurs, la dimension collaborative a pris un sens particulier, celui de la solidarité. La crise a connu deux phases distinctes au sein de la population avec des répercussions nettes parmi les travailleurs, ceux de la collecte étant en première ligne.

Une **première phase d'engouement** pendant laquelle le soutien de la population s'est exprimé. Quotidiennement, les collègues chauffeurs et chargeurs ont reçu des encouragements : applaudissements, coups de klaxons sympathiques, dessins d'enfants...

Cette première phase a permis d'obtenir des niveaux de « présentisme » jamais atteints auparavant, grâce à la motivation démultipliée par le témoignage de la reconnaissance des citoyens.

La deuxième phase, correspondant à la 2^{ème} vague et le sentiment général d'une crise qui n'en finit pas a vu décroître les signes de reconnaissance et une certaine démotivation a pris place avec un plus grand absentéisme.

Cependant, il faut souligner que, grâce à la collaboration de chacune et chacun des travailleurs, aucune contamination interne à la Covid-19 n'est survenue au BEP dans le cadre l'exécution du travail.

L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

La tendance à la baisse du nombre des accidents de travail ainsi que du nombre de jours d'incapacité de travail, observée en 2019, ne s'est pas confirmée en 2020. **Les chiffres sont revenus à leur niveau de 2018.**

Tenant compte du caractère exceptionnel de la crise sanitaire, 2020 doit être considérée comme une année de transition en vue de réinfléchir la tendance en 2021, avec comme priorité quotidienne, la sécurité et la santé de nos travailleurs.

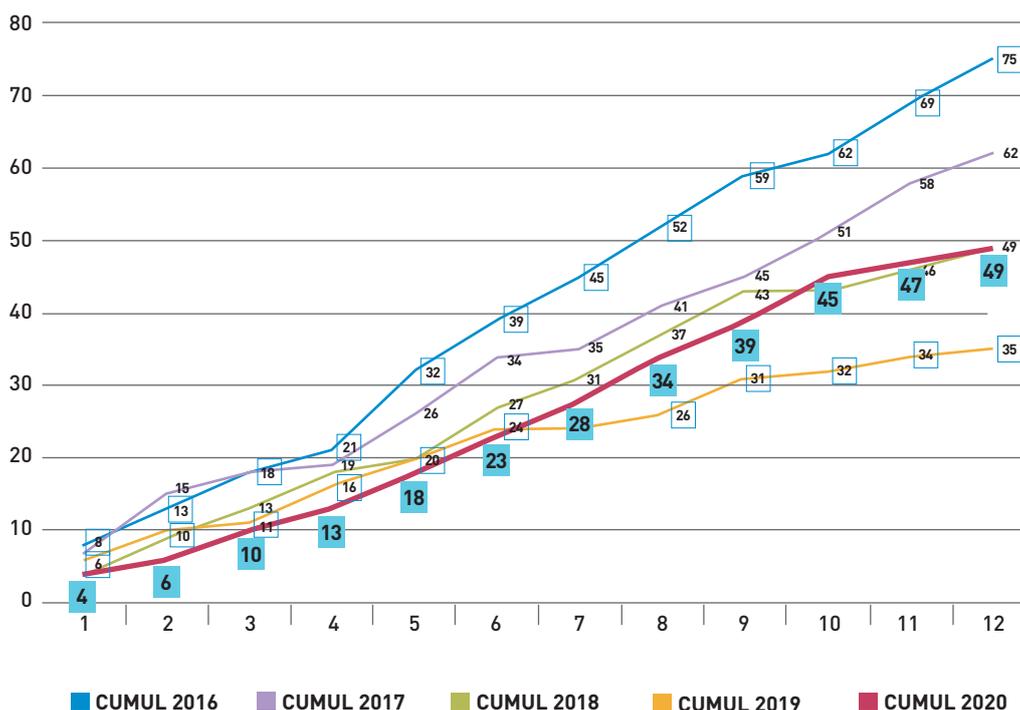
Malgré les circonstances exceptionnelles, via la dimension collaborative, les événements indésirables ont été analysés afin d'en anticiper les conséquences potentielles et pouvoir agir et mettre en place les actions préventives les plus efficaces. Et améliorer encore et toujours le niveau de sécurité des travailleurs.

Tous les accidentés sont rencontrés afin d'analyser avec eux leur accident de travail et en déterminer les causes, dans un esprit constructif.

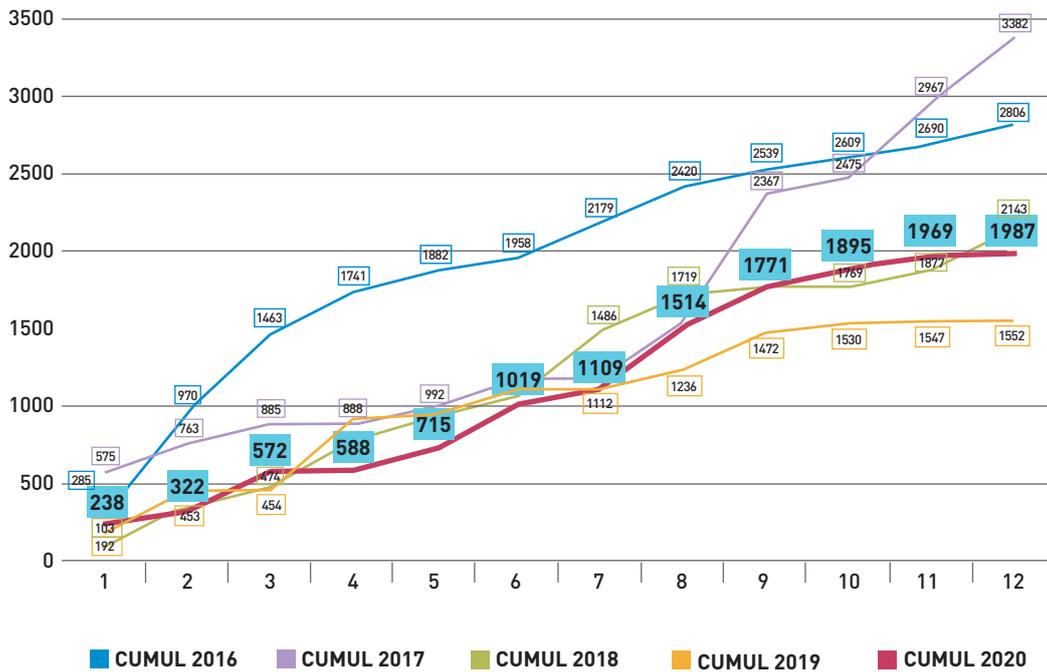
Les causes de nature comportementale restent très clairement majoritaires (> 80% des cas). Et, précisément, dans les métiers de la collecte, il s'agit de la précipitation, soit la vitesse d'exécution des tâches induite, consciemment ou non, par le principe même du « fini-fini ».

Dans les circonstances particulières de 2020, le nombre d'accidents de travail avec Interruption temporaire de travail (ITT) à la collecte, qui avait diminué de moitié ces dernières années (- 53 %) passant de 75 à 35, est remonté à 49 unités. Corollaire, le nombre de jours d'ITT est passé de 1552 à 1987. Soit un retour à la situation constatée fin 2018.

COLLECTE Nombre d'accidents de travail (avec ITT)



COLLECTE Nombre de jours perdus

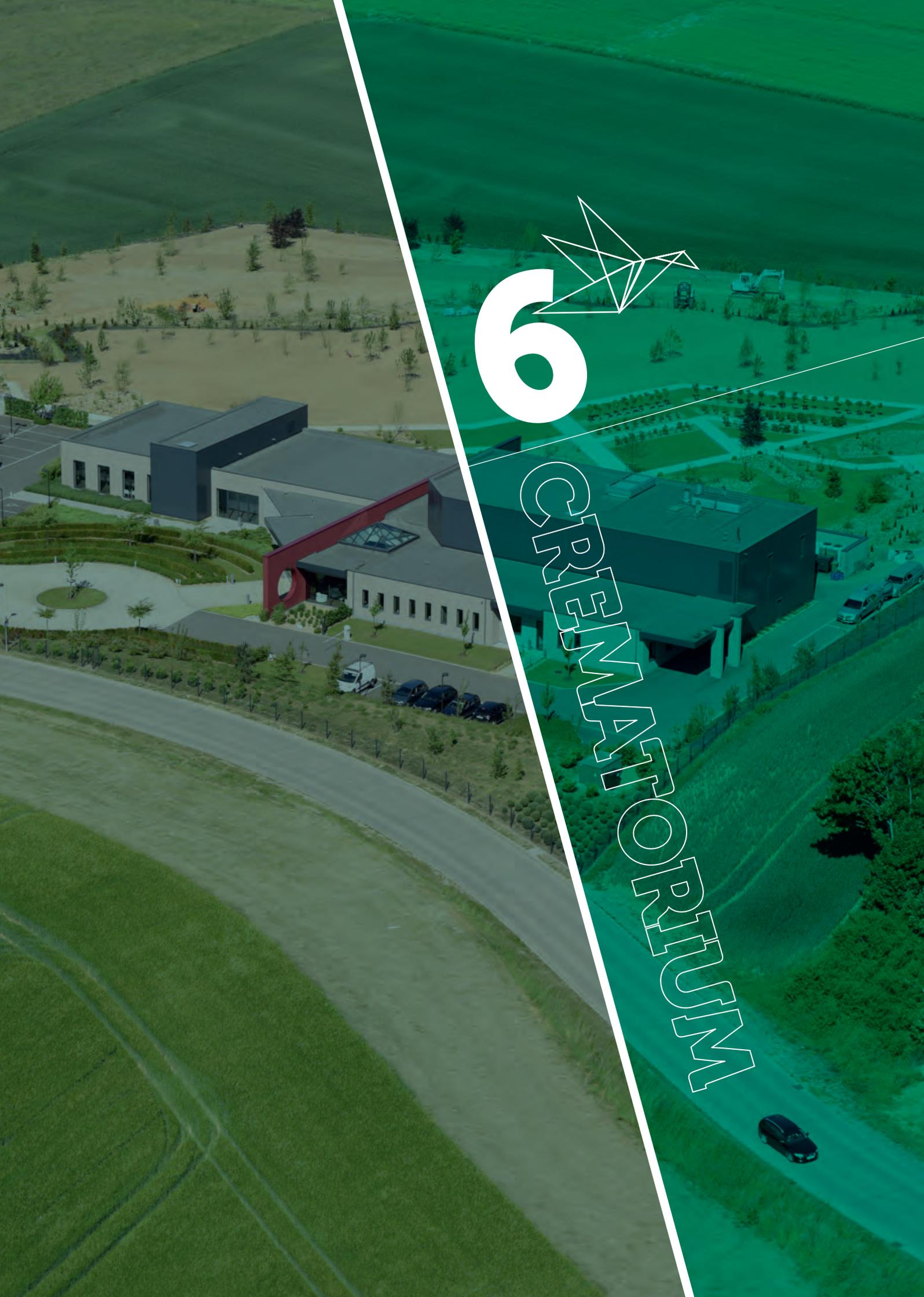


LE PROGRAMME DE FORMATION

Bien que fortement perturbés, les obligations et programmes de formations essentielles ont été tenus et respectés en 2020 avec, prioritairement, toutes les obligations liées au Code sur le bien-être au travail, les examens et suivis de nature médicale, les contrôles périodiques médicaux et techniques, les CAP (Certificats d’Aptitude Professionnelle) de nos chauffeurs...

LA TRAÇABILITÉ ET LE CONTRÔLE DU RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ PAR LES SOUS-TRAITANTS

Sur base du document « Règles de sécurité imposées par le BEP à ses contractants » signé par le contractant, la traçabilité et le contrôle du respect des règles de sécurité sont assurés pendant l’exécution des travaux par un responsable BEP. Par exemple, courant 2020, un courrier rappelant les règles de sécurité imposées sur nos sites a été envoyé à tous les transporteurs. Les contrôles - vérifications des règles de sécurité applicables sur nos sites commencent dès l’entrée au pont de pesée. À tout moment de sa présence sur un de nos sites, un transporteur peut être contrôlé par un responsable du BEP. Les sanctions peuvent aller jusqu’à l’interdiction d’accès du chauffeur concerné à un ou tous les sites de BEP Environnement.



6

CREMATORIUM

6.1 MISSION

Dans le cadre de la mission générale du BEP pour le territoire namurois, BEP Crématorium développe un **service de crémation de proximité** intégré à son environnement et permettant l'accompagnement des familles dans une période critique et difficile.

6.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Nombre de crémation
Nombre de plaintes
Taux de satisfaction
Nombre d'incidents au regard du permis

OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
2600	3045
5	3
85%	85 %
0	0

Le nombre de crémations pour 2020 est évidemment faussé par la crise sanitaire. Dans ce cadre, cette année ne peut être considérée comme une année de référence. Toujours eu égard à la crise et à la mise en place nécessaire des gestes barrières, les traditionnels questionnaires de satisfaction n'ont pu être distribués cette année.

Le taux de satisfaction de 85 % correspond à l'ensemble des avis vérifiés sur Google (soit un score de 4,2 sur 5), mais sur l'ensemble des années depuis l'ouverture du crématorium. S'il devait être tenu compte des plaintes écrites au regard du nombre de crémations, le taux de satisfaction serait proche de 100 %.

6.3 DOMAINES D'ACTIONS

A. VERS UN RENFORCEMENT DE LA DISPONIBILITÉ DES INSTALLATIONS

EXTENSION DE LA DISPONIBILITÉ DES INSTALLATIONS DANS LE CADRE DE LA COVID-19

Au pic de la pandémie de la Covid-19, la tendance au crématorium de Ciney, comme partout en Belgique a été très clairement à la hausse. Celle-ci est devenue véritablement sensible à partir du mois d'avril : d'une cinquantaine de crémations par semaine en période dite « normale », l'activité a crû pour atteindre les 96 crémations par semaine (dont 41 cas signalés de Covid-19). La hausse significative des crémations a contraint le Crématorium

de Ciney à étendre sa capacité en ouvrant à des créneaux horaires inédits (de 7h30 à 22h au lieu de 8h à 18 h). Cet horaire a permis de réaliser jusqu'à 19 crémations par jour sur les deux lignes et, dès lors, réduire à 3 ou 4 jours maximum le délai d'attente et ce, par égard aux familles endeuillées mais également des pompes funèbres qui devaient également faire face à un surcroît d'activité.

PERMIS POUR LA 3^{ÈME} LIGNE DE CRÉMATION

Le Collège communal de Ciney a délivré à BEP Crématorium le permis d'environnement sollicité pour la mise en œuvre d'une 3^{ème} ligne en mars 2020. Ce nouveau permis augmente non seulement à 4000 (2700 initialement) le nombre de crémations annuels autorisé mais supprime également l'obligation prévue de procéder tous les deux ans à des analyses des retombées au sol ainsi que l'obligation de réunir un comité d'accompagnement. En contrepartie, ce nouveau permis sollicite que le rapport d'impact rédigé annuellement par le concessionnaire soit disponible tant sur le site internet du BEP que sur celui de la Ville de Ciney. La Société des Crématoriums de France disposait à dater de la notification d'un délai de 12 mois pour la mise en œuvre des travaux. Concrètement, la 3^{ème} ligne sera installée en février 2021 et effective dès mars.

B. VERS UNE ATTENTION SOUTENUE À L'ÉGARD DES FAMILLES

REMISE DES URNES À DOMICILE PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

Durant la période de confinement, les mesures prises par le Comité de Concertation ont eu pour conséquence l'interdiction d'organiser des cérémonies d'hommage et de recueillement au sein du Crématorium de Ciney et ce, même en présence de la famille restreinte. Le crématorium était strictement interdit au public et seuls des actes techniques de crémation pouvaient être réalisés. Dans ce cadre, pour la bonne continuité des services et par égard pour les défunts et leurs familles, les dispositions ont été prises afin de procéder aux transports des urnes funéraires par le personnel du Crématorium pour permettre une remise rapide des cendres aux familles à leur domicile.

C. VERS UN NOUVEL OUTIL DE CRÉMATION EN PROVINCE DE NAMUR

RECHERCHE DE LOCALISATION DE ZONES

Au vu de la croissance de la pratique de la crémation et dans la perspective d'assurer une meilleure couverture territoriale de l'offre, BEP Crématorium étudie à la possibilité de créer une nouvelle structure de crémation, de petite taille, complémentaire au Crématorium de Ciney. La recherche d'un site a été initiée en transparence avec la Société des Crématoriums de France. Cette prospection a été réalisée dans le Nord-Namurois en tenant compte des installations déjà existantes. Cette première analyse cartographique a été affinée ensuite au regard d'aspects techniques (présence du réseau de gaz) et de disponibilité foncière. Après une première sélection de 4 parcelles envisageables, ce sont finalement 2 sites potentiels qui ont été identifiés. Les analyses juridiques et financières nécessaires sont en cours. Elles permettront d'identifier les modalités et conditions de mise en œuvre de cette potentielle nouvelle structure.







IDEEN

7.1 MISSION

En parfaite complémentarité avec la mission générale du BEP pour le territoire namurois, IDEFIN assure le **financement du réseau de distribution énergétique** pour compte de ses Communes actionnaires et **investit dans les projets liés à la transition énergétique**, tout en veillant à la recherche de la meilleure **optimisation en termes de retour sur les investissements consentis**.

7.2 INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Poids des participations par rapport au total du bilan
Pourcentage des participations dans un secteur régulé (ORES)
Pourcentage de dividendes reçus par rapport aux participations
Pourcentage de dividendes distribués par rapport au bénéfice
Nombre d'adhérents à la centrale de marché
Nombre de compteurs fournis par la centrale de marché

OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
86%	88,58%
97%	82,81%
6%	5,60%
65%	65,70%
98	96
3.392	3.422

7.3 DOMAINES D' ACTIONS

A. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC ORES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE PERFORMANT

PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POLITIQUE D'ORES

Cette présentation a mis en évidence le **poids économique et financier important d'ORES** (l'exploitant) et d'ORES ASSETS (propriétaire des réseaux) dont l'actionariat est exclusivement public.

ORES gère 51.326 km de réseaux de distribution électricité et 9.931 km de réseaux de distribution de gaz pour un total de 1.869.011 clients desservis. En ce qui concerne Namur, ORES gère 10.117 kms de réseaux de distribution électricité pour 252.039 points de

fourniture et 817 km de réseaux de distribution de gaz pour 1.116 points de fourniture.

Depuis l'exercice 2019, ORES exécute une politique de mise en réserve de 30% de la REMCI (Rémunération des Capitaux Investis dans le réseau) devant conduire à un dividende stable (70,1 millions d'€) dont chaque associé perçoit une quote-part proportionnelle à détention de capital. Notons qu'au travers de mécanisme, ORES ne recourt plus aux recapitalisations annuelles. L'approbation par la CWaPE des tarifs 2019-2023 (mise en œuvre au 1^{er} mars 2019) est élément primordial de cette politique.

En 2019, ORES a investi 21 millions d'€ en électricité et 6,2 millions en gaz sur le secteur Namur. En gaz, la politique d'investissement est subordonnée à la rentabilité des projets et à la maîtrise des tarifs. Il n'y a dans ce cadre pas d'extension du réseau gaz d'initiative.

Les enjeux importants sont la modernisation du parc communal d'éclairage au LED, la pose de compteur smart Metering lancée depuis le début de l'année en collaboration avec RESA et le tarif Prosumer.

La mise à jour des projections financières a été réalisée par le Conseil d'Administration en intégrant notamment les données financières reçues d'ORES.

B. VERS UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC LE GROUPEMENT DES INTERCOMMUNALES PURES DE FINANCEMENT WALLONNES (IPFW SNC) LORSQUE LA TRANSVERSALITÉ DES RÉFLEXIONS L'EXIGE

DIVIDENDE POST-COVID ET REFINANCEMENT

Les revenus d'IDEFIN sont exclusivement composés de produits financiers et principalement de dividendes. La crise mondiale provoquée par la pandémie de la Covid-19 affecte plus particulièrement l'activité économique de la Belgique depuis le mois de mars 2020. Afin de mesurer en 2020 les effets financiers de cette situation exceptionnelle, IDEFIN a entrepris des contacts avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes au sein duquel les participations stratégiques détenues en ORES, SOCOFE, et Wind4Wallonia font l'objet d'un suivi régulier. Les revenus des principales participations que sont ORES et SOCOFE restent stables tant pour 2020 que pour les prévisions des années suivantes. Les revenus des participations dans le secteur éolien restent stables également, le secteur ne semblant pas spécifiquement affecté par la crise. Seuls les dividendes des actions détenues en ENGIE et SUEZ ont été impactés par la crise, avec, pour la première, une suppression du dividende au titre de l'exercice 2019 et, pour la seconde, une diminution du dividende.

Toute modification d'une politique de dividende est intégrée le cas échéant dans le business plan d'IDEFIN.

MONTÉE EN PUISSANCE POUR LE RACHAT DE PARTS ELECTRABEL

Le 31 décembre 2016, la montée en puissance du secteur public s'est clôturée après l'acquisition des 25% de parts encore détenues par Electrabel dans le capital d'ORES ASSETS. Depuis, le secteur public est actionnaire à 100% d'ORES ASSETS. Lors de la conclusion de ces opérations, il était pris pour hypothèse qu'une cession des parts acquises à Electrabel pourrait être réalisée dans un horizon de 5 ans. Dans ce cas, il a été décidé de souscrire un financement de type « bullet » avec remboursement intégral de capital en 2021. Une analyse a été initiée dans le courant du second semestre 2020 avec le Groupement des Intercommunales Pures de Financement Wallonnes en vue de définir les modalités de remboursement de capital des prêts « bullet » arrivés à échéance est refinancé ceux-ci par un emprunt de 20 ans tant dans le secteur électricité que le secteur gaz. IDEFIN est concerné à ce titre à concurrence de 19,639 millions d'€ en électricité et de 4,736 millions d'€ en gaz.

C. VERS UNE PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS ET DE PLACEMENTS

ANALYSE PÉRIODIQUE DES ACTIONS ENGIE ET SUEZ

Historiquement, IDEFIN détient des actions Engie et Suez, lesquelles sont cotées en bourse. Ces actions ont continué à faire l'objet d'un suivi régulier par la Conseil d'Administration et par le Comité d'Audit. L'action Engie est actuellement cotée à un



cours inférieur à sa valeur comptable dans les livres d'IDEFIN. Le suivi de ces actions sera poursuivi et l'analyse de la diversification aussi, en tenant compte du contexte de crise économique résultant de la crise sanitaire de la Covid-19.

Il ressort des analyses qu'une volonté de poursuite des politiques habituelle de dividende de ces entités reste d'actualité. Cela devra à nouveau faire l'objet d'un suivi en fonction de l'évolution du contexte économique marqué par la crise sanitaire.

D. VERS UNE IMPLICATION ACCRUE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES DURABLES

ANALYSE D'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Des contacts ont été entrepris avec EDF Luminus afin d'examiner la possibilité pour IDEFIN d'entrer dans le capital d'ActiVent Wallonie. ActiVent Wallonie est une société issue d'une collaboration entre Luminus (64% de participation) et trois intercommunales (36% de participation) : IPFH, IEG et IPFBW. L'objectif de la coopérative est de développer, construire et exploiter des projets éoliens en Wallonie.

Le Conseil d'Administration du 10 décembre a décidé à l'unanimité d'approuver le rachat de 5% des parts de la société ActiVent Wallonie pour un montant de 917.042 €. Cet investissement ouvre la possibilité pour IDEFIN d'intensifier sa présence dans le développement des futurs projets éoliens sur le territoire des intercommunales associés.

E. VERS LA RECHERCHE DE MEILLEURES CONDITIONS POUR LES COMMUNES AU TRAVERS DES CENTRALES DE MARCHÉ

RENOUVELLEMENT DE LA CENTRALE DE MARCHÉ ÉNERGIE

Dans le cadre de ses activités, IDEFIN organise une centrale d'achats destinée à sélectionner, pour l'ensemble des entités rassemblées par l'intercommunale, un ou plusieurs fournisseurs d'électricité 100% verte et de gaz naturel.

Via le regroupement d'un ensemble d'entités publiques (Communes, CPAS...), l'objectif poursuivi est donc de bénéficier d'économie d'échelle pour la fourniture de ces commodités.

Le septième marché de cette centrale, portant sur les années 2021 et 2022, a été attribué à l'été 2020 pour un montant total estimé d'environ 38 millions d'euros.

Ce marché a permis de sélectionner les fournisseurs suivants :

- Total Gaz & Power (Lampiris) pour le lot relatif à l'électricité basse tension ;
- Engie pour les lots relatifs au gaz naturel et aux sociétés de logements sociaux ;
- Et EDF Luminus pour les lots relatifs à l'électricité haute tension et à l'éclairage public.





8

SERVICES D'APPUI EN
SUPPORT DES SERVICES
OPÉRATIONNELS

8.1 RH

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Nombre de stagiaires
Indice de bien être
Indice d'intérêt de la fonction
Nombre de formations
Nombre d'heures de formation
Nombre d'heures de formation par collaborateur
Nombre d'événements internes
Nombre de charges administratives corrigées

OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
10	6
90%	91 %
90%	90%
70	31
1.500	1.410,50
14	15,67
13	NA en raison de la Covid-19 mais présence virtuelle accrue
10	4

B. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS TOUJOURS PLUS D'AUTONOMIE ET DE BIEN-ÊTRE POUR SES COLLABORATEURS

• Travail à distance

Pour beaucoup d'organismes, la crise sanitaire a été synonyme de mise en œuvre en mode « express » du travail à domicile. En ce qui concerne le BEP, c'est une centaine de collaborateurs qui, du jour au lendemain, sont restés chez eux et ont pu garder leur efficacité au travail grâce à des process bien rodés, des équipements informatiques performants et une infrastructure fiable. C'est grâce à notre expérience de 8 ans du télétravail que nous avons pu continuer à collaborer efficacement, tant en interne qu'avec l'externe, et ce en transparence totale par rapport à nos clients.

Le management a dès lors pu se consacrer à l'**accompagnement individuel et collectif de ses équipes** dans ce contexte tellement particulier, sans se soucier de la gestion opérationnelle du télétravail. Pour certains collaborateurs le travail à domicile fut un vrai catalyseur d'autonomie et de créativité et qu'il a fallu encourager. Pour d'autres, ce fut un cap difficile à passer, source de craintes et d'inconfort et qu'il a fallu accompagner.

Cette crise nous en a appris beaucoup sur les impacts des nouveaux modes de travail sur les équipes et il convient d'en tirer les bonnes leçons pour le futur : le bon équilibre entre le présentiel et le domicile, l'importance du rôle d'accompagnement dans la fonction managériale (importance de la gestion des émotions), la nécessité d'une grande agilité à encourager au sein

des équipes, la solidarité et la force du groupe dans les situations compliquées. Les pratiques du BEP évolueront donc en fonction de ces différents enseignements.

2. VERS TOUJOURS PLUS DE COMPÉTENCES

• Outil digital « bien-être »

Le bien-être dans toutes ses dimensions a toujours été au cœur des préoccupations du BEP. Dans ce contexte de crise, imposant le télétravail pour certains et la présence sur place pour les fonctions essentielles, il a fallu trouver une solution adaptée au contexte. Outre l'accompagnement bienveillant du management, chaque collaborateur s'est vu proposer un accès à la **plateforme bien-être « Wellways » d'Ignilife**.

Sur base d'un questionnaire santé personnalisé et portant sur toutes les facettes physiques et psychiques du bien-être au travail, les collaborateurs se sont vu proposer :

- Des lectures et sensibilisations en ligne ;
- Des challenges santé ;
- Des séminaires à distance portant sur le sommeil, la détox digitale, l'ergonomie, l'alimentation saine...;
- Des coachings spécifiques par téléphone ou en ligne (psy, alimentaire, exercice physique, juridique).

60% de nos collaborateurs se sont connectés en vue de profiter de ces services. Un point sera fait en février 2021 sur le recours effectif à ces services et leur efficacité en vue d'envisager la poursuite ou non de l'expérience.

3. VERS UNE CULTURE D'ENTREPRISE « FIER DU BEP »

• Communication interne pendant la crise de la Covid-19

Dans toute crise, la gestion de la communication est essentielle et, en ce qui concerne la crise sanitaire, c'est une dimension dans laquelle le BEP s'est beaucoup investi par rapport à ses collaborateurs.

Le soir même de l'annonce du premier confinement, un « **business continuity plan** » a été communiqué aux collaborateurs. Il reprenait toutes les modalités organisationnelles (réunions, télétravail, courrier, validation, relation client...) mises en œuvre dans le cadre de la crise et permettant une continuité optimale de nos services en garantissant la sécurité sanitaire

des collaborateurs, clients et sous-traitants. A chaque nouvelle annonce du Comité de Concertation, ce plan était mis à jour et communiqué aux collaborateurs.

Mais, ce qui importait surtout, c'était de **garder le contact**. Chaque jour lors de la première vague, une vidéo était envoyée par le Directeur Général à l'ensemble des équipes pour les informer de tous les dossiers clés en cours et de l'évolution de la situation sur le front des dispositions Covid, mais aussi pour apporter une touche de légèreté, de soutien et de bonne humeur dans un cadre professionnel compliqué. **Notre réseau social d'entreprise, Yammer**, a également été un outil clé de partage et de convivialité entre les collaborateurs.

Il a fallu également réinventer des événements qui ont normalement lieu en présentiel : virtualisation des Midis du BEP, vidéos et cadeaux à domicile de Saint-Nicolas, colis et carte de vœux... Toutes ces initiatives ont été fortement appréciées par les équipes et se poursuivront dans l'attente d'un retour à la normale.

8.2 FINANCES

A. INDICATEURS ANNUELS

	TAUX D'ENDETTEMENT : CAPITAUX DE TIERS/TOTAL DU PASSIF	COEFFICIENT DE LIQUIDITÉ : ACTIFS CIRCULANTS/DETTES À COURT TERME	CHARGE DE PERSONNEL PAR RAPPORT AUX CHARGES TOTALES
BEP	46%	4,80	72%
BEP Expansion Economique	20%	6,61	0%
BEP Environnement	64%	1,96	26%
BEP Crématorium	64%	1,64	0%
IDEFIN	34%	2,82	0%

B. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS TOUJOURS PLUS D'AUTOMATISATION

• Facturation électronique aux clients

L'outil comptable permet à chaque agent d'introduire une demande de facturation numérisée. Actuellement, les facturations récurrentes issues de bases de données transitent également par cet outil. Les demandes de facturation sont ensuite soumises à un flux d'approbation interne totalement électronique. S'appuyant sur ce processus, l'outil a été paramétré afin de pouvoir **adresser les factures électroniques aux clients**. La stratégie de communication et de déploiement a été revue en vue d'intégrer les nouveaux moyens de paiement électronique disponibles sur le marché en forte évolution. Début 2021, le BEP

mènera un projet intégrant cette nouvelle dimension en vue d'adresser les factures sous format électronique à ses clients en leur offrant des solutions de paiement digitales. Le papier laissera ainsi progressivement place à la facture électronique.

• Dématérialisation des factures entrantes

Un projet de dématérialisation des factures entrantes a été mené. L'outil comptable s'est vu adjoindre **trois modules spécifiques de traitement des factures** reçues des fournisseurs. Un module permet de scanner, analyser et gérer les factures en PDF. Un second module permet d'automatiser l'encodage de la facture d'achat via la reconnaissance optique des documents. Enfin, un troisième module a été installé pour permettre l'échange de documents électroniques en suivant un standard de communication et de format. Le BEP est donc en mesure

de recevoir ce format de facture, conformément aux exigences en matière de marchés publics. Ces évolutions concourent à optimiser le temps de gestion des factures reçues.

• **Business plan prévisionnel à 10 ans**

Le business plan prévisionnel est mis à jour régulièrement en vue d'intégrer d'une part l'évolution des projets et des activités et d'autre part les variations des facteurs externes aux intercommunales (conjuncture économique...). Cet outil s'appuie sur une comptabilité analytique détaillée, des budgets établis activité par activité et projet par projet. L'efficacité du contrôle budgétaire permet de mesurer les écarts par rapport aux prévisions et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. Les contrôles des opérations courantes est ainsi garanti.

Au-delà des opérations courantes, des décisions et des projets stratégiques sont arrêtés induisant des effets financiers qui sont escomptés dans un planning défini. Dans ce cadre, en parallèle au business plan, **un tableau de bord** sera mis au point en vue d'évaluer les projets par rapport aux objectifs et au planning.

Cette analyse de type prospective (anticipation) vise à mettre en évidence les projets requérant la mise en œuvre de moyens internes ou externes complémentaires permettant d'aboutir à leur réalisation.

En outre, **une automatisation des business plan des différentes intercommunales** est en cours. Dans ce cadre, une harmonisation des rapports est à l'étude. L'objectif est d'optimiser les rapports actuels, en automatisant les moteurs de calcul et en faisant évoluer la visualisation des données et des résultats. Une analyse de type BI (Business Intelligence) est en cours et prendra en compte des impératifs d'évolution des rapports vers un usage de type web intuitif.

Un partenaire extérieur a été identifié et se verra confié, début 2021, une mission d'analyse fonctionnelle portant sur les besoins métiers identifiés et l'adéquation entre les modèles techniques et fonctionnels. Concrètement, sur base d'une analyse des modèles de données, du processus de transformation des données et des besoins métiers, un rapport définira les forces et les faiblesses, les besoins et enfin les pistes de modélisation d'une solution technique.

8.3 INFORMATIQUE

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Taux de disponibilité informatique

Nombre d'incidents de sécurité

OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
99%	99,9%
10	0

B. DOMAINES D'ACTIONS

1. VERS UNE OPTIMALISATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

• **Mise en place d'une plateforme de Business Intelligence**

Une plateforme de Business Intelligence a été mise en place. Elle va permettre d'extraire les données générées par les applications métiers, quelles que soient leur source, d'optimiser leur stockage et de les transformer en vue de générer facilement des reportings dynamiques de suivi d'activités ou d'aide à la décision. Pour valider la solution, les premiers rapports ont été construits, que ce soit à partir de données venant directement de capteurs (ex. : niveau de remplissage des bulles à verres, capteurs de qualité de l'air) ou venant des données métiers (ex. : fréquentation des recyparcs).

• **Qualité des données CRM**

Des campagnes de mises à jour de données ont été menées auprès de certaines cibles. Une analyse approfondie des

interactions entre le CRM et les autres applications a été menée en vue d'une migration du logiciel et d'une refonte de ces interactions pour s'appuyer sur la plateforme digitale du BEP. Un marché public a été attribué pour réaliser cette migration.

• **Plan d'actions relatif à la conformité des traitements des données par rapport au GDPR**

Le plan d'actions visant à la conformité des traitements de données s'est poursuivi. Différentes analyses d'impact ont été réalisées par rapport à des projets ou nouvelles activités envisagés. Le DPO (Data Protection Officer) du BEP a continué à assurer son rôle de conseil et de sensibilisation auprès des différents départements.

• **Opérationnalisation de la politique de sécurité informatique**

La généralisation du travail à distance lors de la crise sanitaire a permis de valider la fiabilité de la plateforme informatique du BEP puisque chacun a pu, dès le premier jour, bénéficier d'un environnement collaboratif (réunions en ligne, partages de documents...). Chaque collaborateur a également pu continuer

à exploiter tous les applicatifs à distance, de la même manière que s'il était au bureau. Cette généralisation a cependant aussi mis en évidence la nécessité encore plus accrue de veiller en permanence aux mesures de sécurité et de protection des systèmes par rapport aux attaques externes et à l'évolution des menaces. Plusieurs projets ont été menés dans ce sens, dans le but de traduire de manière opérationnelle et avec des outils toujours à jour notre politique de sécurité.

2. VERS UNE ADAPTATION DIGITALE DE L'ORGANISATION POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

• Plateforme digitale

En 2019, une plateforme digitale avait été mise en place. Elle constitue l'architecture socle sur laquelle peut s'appuyer l'évolution du portefeuille applicatif du BEP et permet l'implémentation de la stratégie IT du BEP. Cette plateforme s'étoffe en permanence et est de plus en plus axée sur les produits et services cloud de « Microsoft Azure », ce qui constitue la concrétisation d'une approche basée sur les fondements de la stratégie IT du BEP, qui sont :

- L'interopérabilité comme modèle d'intégration entre les différents composants du portefeuille applicatif ;
- La minimalisation des développements spécifiques au profit d'outils du marché ;
- Le cloud avec une approche SaaS (Software as a Service) privilégié chaque fois que possible.

• Gouvernance de projets IT

Pour que l'évolution du portefeuille applicatif se déroule au mieux tant en termes de planification que d'allocation de ressources ou de budgets, une gouvernance de gestion de projets a été spécifiée et une organisation IT basée sur un PMO (Program Management

Office) et un comité d'architecture pilotent les différents projets qui ont été identifiés dans la roadmap d'évolution digitale. Une méthodologie standard de gestion des projets a été mise au point et intégrée dans un outil de suivi qui permet un pilotage précis de ces différents projets.

• Opérationnalisation du programme d'évolution digitale

La roadmap d'évolution du portefeuille applicatif est maintenant entrée dans sa phase opérationnelle et a pris son rythme de croisière :

- La compétence de gestion de projets au sein de l'équipe IT s'est vue renforcée par deux chefs de projet externes, l'un dédié aux projets du métier de l'environnement, et l'autre dédié aux autres projets ;
- Plusieurs nouvelles applications sont maintenant exploitées (ex : gestion des recrutements, prise de rendez-vous en ligne, plateforme e-learning, automatisation du traitement des factures entrantes...);
- Différents projets sont en cours (ex : gestion des tournées, gestion des dossiers fonciers, gestion des projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage...).

• Environnement de travail dématérialisé

L'exploitation au quotidien d'un environnement de travail dématérialisé (« Digital Workplace ») par l'ensemble des collaborateurs du BEP s'intensifie progressivement. La communication voix et vidéo et les canaux de discussion passent par cet environnement. Et pour chaque projet, le travail d'équipe (tant entre collègues qu'avec des partenaires externes) est supporté par un espace dédié permettant l'échange, la gestion documentaire, la planification de tâches... Par ailleurs, l'ensemble des fichiers personnels des collaborateurs ont été migrés dans le cloud pour un accès toujours plus facile via n'importe quel périphérique, avec des possibilités de partage plus aisées.

8.4 JURIDIQUE

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre d'actes avec remarques de la tutelle	20% des actes transmis	33% des actes transmis
Nombre de décisions invalidées par la tutelle	1	0
Nombre de nouveaux contentieux	5	2
Nombre de formations internes dispensées	6	9

B. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS UNE PLUS GRANDE SENSIBILISATION ENCORE DES COLLABORATEURS AUX RÈGLES DE BONNE GOUVERNANCE

• Formation des collaborateurs aux marchés publics

Depuis septembre 2019, un programme de formations en marchés publics à destination des agents du BEP est en cours. En concertation avec les Directions, des groupes ont été constitués en fonction des différents services et métiers, et en fonction des besoins et des différents niveaux de connaissance. Un calendrier de formations a également été établi. Celui-ci s'étalait initialement de septembre 2019 à février 2021.

À ce jour, une dizaine de formations de 3 heures ont d'ores et déjà été dispensées au bénéfice d'une cinquantaine de collaborateurs tous départements confondus à savoir :

- Pour le **groupe « intermédiaire »**, tous Départements confondus, 21 personnes ont été formées et 2 formations ont été dédoublées. Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - >> Les marchés publics de fournitures et de services - rappel des bases ;
 - >> Les exigences du FEDER ;
 - >> L'utilisation de 3P.
- Pour le **groupe « confirmé »**, à savoir les collaborateurs du Département Environnement et Département Développement Territorial, 20 personnes ont été formées et 3 formations ont été dédoublées. Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - >> La sélection qualitative ;
 - >> La vérification des prix ;
 - >> La régularité des offres.
- Enfin, pour le **groupe des collaborateurs du Département Développement Économique**, 13 personnes ont bénéficié des 2 séances de formation. Les thématiques suivantes ont été abordées :
 - >> Les marchés publics de fournitures et de services - rappel des bases ;
 - >> Les exigences du FEDER ;
 - >> L'utilisation de 3P.

Par ailleurs, **6 séances de formation spécifiques** à l'attention des nouveaux collaborateurs ou de collaborateurs novices en la matière ont été dispensées. 19 personnes y ont participé.

Afin d'uniformiser les documents produits et d'assurer une mise à jour rapide, complète et systématique de ceux-ci, le choix a été opéré d'utiliser un logiciel informatique dédié à la gestion des marchés publics. Ce logiciel étant utilisé par tous et ses fonctionnalités étant en évolution constante, des formations sont régulièrement dispensées par le fournisseur du logiciel. 2 séances de formation ont été données à 27 collaborateurs.

Les séances de formation prévues initialement durant la période de confinement ont été reportées ; de nombreux collaborateurs

concernés devant concentrer leurs efforts sur la gestion et la continuité des services. Le programme de formation a repris en octobre 2020.

2. VERS UNE DIGITALISATION ACCRUE POUR PARFAIRE LA RAPIDITÉ DANS LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

• Digitalisation des dossiers fonciers

Le BEP finalise la création d'outil partagé des dossiers fonciers afin d'améliorer la **transversalité des informations en interne** et donc faciliter les interactions entre les différents services concernés de près ou de loin par les matières immobilières. Ce nouvel outil permettra notamment d'opérer un lien rapide entre les parcelles cadastrales identifiées sur une carte et l'ensemble des documents afférents à celles-ci (origine de propriété, succession de propriétaires, plans techniques...).

Préalable indispensable à l'implémentation de ce nouvel outil, le BEP procède depuis la mi-juin à la digitalisation de l'ensemble des dossiers fonciers en vue d'organiser leur arborescence numérique. Cette digitalisation est par ailleurs l'occasion d'archiver de manière structurée et cohérente les dossiers papiers et de compléter les différents tableaux de reporting de données mis en place ces dernières années mais ne reprenant pas les données les plus anciennes (certaines ventes remontant à plus de 50 ans). À ce jour, plus de 500 dossiers ont été entièrement digitalisés sur environ 1000 dossiers de vente de terrains concernés par le processus d'archivage.

8.5

GESTION DES INTERCOMMUNALES ET DES AUTRES STRUCTURES

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Taux de présence aux CA	70%	87,2 %
Taux de présence aux formations	70%	82 %
Nombre de formations dispensées pour les administrateurs	1	5
Nombre de formations dispensées pour les actionnaires	1	0

B. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS PLUS DE PROXIMITÉ ENCORE AVEC SES STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Suite aux décisions du Comité de Concertation en vue de renforcer le confinement, depuis février 2020, les instances n'ont pas pu se réunir physiquement. Dès lors, compte tenu de la nécessité pour celles-ci de continuer malgré tout à fonctionner, en application de l'Arrêté du 24 mars 2020, le BEP a organisé **l'ensemble des réunions des instances par vidéoconférence**. Dans ce cadre, un contact préalable avec chaque Administrateur a été pris par les services afin de les aider au besoin à effectuer un premier test de connexion à distance. Cette manière de procéder nous a permis de réunir les Conseils d'administration, les Comités de rémunération et les Comités d'audit nécessaires pour l'organisation de nos Assemblées générales. Celles-ci ont pu se tenir « normalement » (à Namur Expo, pour garantir la distanciation physique, le 16 juin 2020) pour l'approbation des comptes et rapports de gestion. Les formations exigées par le Code de la Démocratie locale et décentralisée ont également pu être suivies par ce biais.

Une attention particulière a par ailleurs été apportée à **l'information données aux Administrateurs dans le cadre de leur nécessaire déclaration de mandat**. Celles-ci doit être faite tant au niveau fédéral (Cour des comptes) qu'au niveau régional. Afin d'assurer une bonne cohérence entre la déclaration collective effectuée par le BEP en qualité d'informateur institutionnel et celles effectuées de manière individuel par chaque Administrateur, un courrier personnel leur a été adressé, précisant de manière exhaustive les mandats détenus au cours de l'année précédente au sein des intercommunales du BEP et les rémunérations y afférentes ainsi que les modalités pratiques de déclarations.

8.6

COMMUNICATION

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

Nombre d'actions presse

Nombre de passages dans la presse

Nombre de fans/followers sur Facebook, LinkedIn et Instagram

Nombre de publications sur les réseaux sociaux

OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
20	6
400	876
1.000 en +	5353 en +
Minimum 1/jour	386/an (1,5/jour)

B. DOMAINES D' ACTIONS

1. VERS ENCORE PLUS DE PRÉSENCE DU BEP SUR LE WEB

- **La gestion de la crise de la Covid-19 en mode Web**

Le début de la crise sanitaire liée au COVID-19 et du confinement qui y est lié a eu plusieurs impacts sur les services du BEP au citoyen, principalement dans la gestion des déchets. Ainsi, les recyparcs ont été fermés tandis que l'organisation de la collecte des déchets était évaluée au jour le jour selon le nombre d'ouvriers présents et les mesures de distanciation sociale. Fin avril, la réouverture des recyparcs s'accompagnait de plusieurs conditions d'accès (masque obligatoire, certaines matières reprises et d'autres non, etc.).

La communication s'est adaptée à ces fluctuations quotidiennes en communiquant, au jour le jour, les informations aux citoyens. **Le site web de BEP et la page Facebook du BEP** étaient mis à jour quotidiennement pour informer sur la situation des collectes et des recyparcs et répondre aux questions posées par les citoyens à ce sujet.

Alors que les soutiens au personnel soignant et aux activités essentielles se multipliaient, la cellule communication a souhaité lancer une campagne « Et si on leur disait merci ? », afin d'inviter les citoyens à exprimer leur gratitude aux ouvriers des collectes et des recyparcs pour leur travail de première ligne. Ces très nombreux remerciements ont été relayés aux ouvriers (diffusion des messages sur les écrans des réfectoires) qui, à leur tour, ont également remercié les citoyens (diffusion d'une vidéo sur Facebook).

Outre le volet de gestion des déchets, le BEP a également communiqué aux acteurs directement impactés par la crise sanitaire. BEP Expansion Economique a lancé son **plan de relance en soutien au secteur HoReCa, au secteur hôtelier et touristique et aux entrepreneurs et indépendants**. Les détails pratiques de ce plan étaient disponibles sur le site web. Les guides reprenant les aides officielles disponibles ou les fournisseurs de matériel sanitaire y étaient régulièrement mis à jour. Des visuels ont été développés pour attirer l'attention, sur

les différents réseaux sociaux du BEP, de ces différents publics sur les possibilités de soutien offertes par le plan de relance.

En interne également, le télétravail généralisé a eu un impact sur les équipes et sur les nouveaux engagés. Pour renforcer la cohésion au sein de l'entreprise face à ce travail à distance constant, la cellule communication a encouragé l'utilisation du réseau social d'entreprise Yammer et a développé plusieurs vidéos (voir point « vidéo » ci-dessous).

- **Mise en ligne de la nouvelle mouture de la plateforme G1idée**

G1idée est la plateforme de consultation citoyenne, mise à disposition par le BEP aux Communes partenaires : celles qui le souhaitent peuvent, en partenariat avec les équipes du Département Développement Territorial, solliciter l'avis de la population sur divers projets liés aux compétences du BEP.

Gérée initialement à 100% en interne, la plateforme a migré, début 2020, sur un nouvel espace géré par la société française Fluicity. Cette migration permet de profiter du suivi technique et des innovations de développement de la société, spécialisée dans les consultations citoyennes en ligne.

- **Mise à disposition des données financières sur opendata.bep.be**

Le BEP a décidé de donner accès à ses données financières, via 25 data sets, à disposition sur <http://data.bep.be>. La mise à disposition de ces données s'inscrit dans **une volonté de transparence financière et de bonne gestion**. Le but est également de communiquer davantage sur les activités du BEP, de manière accessible et interactive, en lien avec les activités principales de l'année clôturée.

Les données chiffrées relatives aux budgets, comptes et bilans des intercommunales sont déjà accessibles via les rapports d'activité et de gestion, en ligne sur nos sites internet. Mais l'opendata va un pas plus loin et offre d'autres possibilités :

- Celle d'avoir un accès direct et précis aux différents postes budgétaires comme par exemple les investissements dans un recyparc, un incubateur ou un parc d'activité économique précis ;

- Celle de contrôler la donnée qui, vue par un grand nombre de personnes, peut être vérifiée et corrigée si elle est inexacte ;
- Celle de permettre l'utilisation des données (de les croiser entre elles également) par celui qui le souhaite ;
- Celle d'exemple : l'usage de l'opendata pour les données financières du BEP est également l'occasion de montrer aux Communes les possibilités offertes pour leurs propres données financières. A cet égard, la démarche du BEP en opendata est largement inspirée de ce que la Ville d'Issy-les-Moulineaux au sud de Paris a développé. Outre une plateforme opendata riche de plus d'une centaine de jeux de données, elle publie un rapport financier en ligne.

• Renforcement des compétences et de l'équipement vidéo

Au regard de ses projets stratégiques, le BEP a décidé de renforcer la réalisation de vidéos, à des fins de communication interne et externe.

L'équipement vidéo existant a été listé et complété pour que les agents de la cellule (et les autres utilisateurs du BEP qui le souhaitent) puissent réaliser des capsules vidéo grâce à leur smartphone. L'équipe a également suivi **une initiation aux bases du tournage** (composition et cadrage, droit à l'image...). Les membres de l'équipe sont ainsi autonomes lors des tournages.

Plusieurs vidéos ont pu ainsi voir le jour en 2020 :

- La série « Engagés confinés », présentant certains membres du personnel engagés en période de confinement ;
- La série « BEPien.ne à l'honneur », visant à présenter les membres du BEP sous un jour plus personnel et ainsi renforcer les liens entre les employés ;
- Vidéos d'actualité : présentation des aménagements verts sur les parcs d'activité économique de Beauraing et Ecolys®, présentation des nouveaux camions de collecte des déchets et séquence lors de la réouverture des recyparcs en avril 2020.

• Statistiques web

En 2020, le BEP compte :

- 386 posts sur la page Facebook ;
- 16.605 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram (5.353 en plus par rapport à 2019) ;
- 452.493 visiteurs sur nos sites internet (contre 281.195 en 2019).

2. VERS UNE COMMUNICATION CLIENTÈLE CIBLÉE

• Plan de communication pour les projets communaux sur G1idée

Le BEP a mis en ligne la nouvelle version de sa plateforme collaborative G1idée au printemps 2020. Plus ergonomique, elle permet également aux Communes de bénéficier d'un espace qui leur est réservé et qui peut, à l'avenir, accueillir des appels à idées et suggestions, indépendamment du BEP. Deux projets ont été postés sur la plateforme en 2020 : la consultation des citoyens sur l'aménagement du futur Hôtel de Ville de Dinant et l'appel à idées pour l'aménagement du centre-ville de Florennes. Dans ce cadre, le BEP a conçu un **plan de communication complet pour les Communes**, de manière à donner un maximum de visibilité à leur consultation citoyenne. Ce plan se présente sous la forme d'un guide pour aider les Communes à définir les objectifs de la consultation, la cible, les messages à diffuser, le planning de la campagne et sa mise en œuvre. Il s'accompagne de différents modèles (images de couverture Facebook, LinkedIn et Twitter, signature de mail, courrier du bourgmestre, visuels pour écrans digitaux, affiche, communiqué de presse...) et une checklist pour ne rien oublier. Ce kit est désormais proposé aux Communes, dans le cadre de la convention d'accompagnement pour des assistances à maîtrise d'ouvrage.



• **Renforcement des compétences graphiques**

Une nouvelle Chargée de communication a fait son entrée au BEP en 2020 et a permis d'amener une compétence et une expérience en graphisme. La réalisation de supports graphiques visuels colorés, chiffrés et imagés permettent une communication par l'image plus percutante. Par ailleurs, disposer de cette ressource au sein du BEP permet une plus grande réactivité, mais aussi d'en faire bénéficier l'ensemble des services. Au cours de cette année 2020, cette compétence a permis une **communication graphique cohérente autour des règles sanitaires**, internes et externes, liées à la Covid-19 ; la réalisation d'infographies pour présenter des projets (plans d'action énergie climat, projet Hacktiv'Ardenne et Ardenne Cyclo), la réalisation de support pour la communication interne. A l'avenir, la plupart des supports graphiques seront réalisés en interne et la compétence exploitée dans les différents secteurs d'activité du BEP.

3. VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

• **Renforcement des relations presse**

Le renforcement de l'équipe Communication d'une part et la crise e la Covid-19 d'autre part ont permis de soigner les relations que le BEP entretient avec la presse, essentiellement locale. Ces relations passent par l'organisation de conférence de presse (8 en 2020) mais aussi et surtout par une **grande réactivité et transparence face aux sollicitations des journalistes**. Le BEP met un point d'honneur à leur donner une information rapide, claire et pédagogique. Cette réactivité passe également par la suggestion de sujets et reportages, lorsque la presse contacte le BEP, en veillant à mettre en avant les initiatives publiques ou privées qui mettent en valeur le territoire et son dynamisme. A cet égard, la présence du BEP dans la presse ne cesse de se renforcer d'année en année :

- 2018 : 679 articles/reportages
- 2019 : 682 articles/reportages
- 2020 : 878 articles/reportages

ARDENNE CYCLO

ITINÉRAIRES VÉLOTOURISTIQUES EN ARDENNE TRANSFRONTALIÈRE

OBJECTIF DU PROJET

CRÉER UNE OFFRE DE VÉLOTOURISME QUALITATIVE AUTOUR DE 2 GRANDS ITINÉRAIRES EUROPÉENS : L'EUROVELO 5 ET LA MEUSE À VÉLO

170 kms BOUCLE RELIANT LA MEUSE À VÉLO À LA VOIE VERTE TRANS-ARDENNES
Givet > Beauraing > Wellin > Daverdisse > Bièvre > Gedinne > Vresse-sur-Semois > Montherme.

Cette boucle franco-belge permet aux touristes de découvrir de nombreux sites touristiques, tels que des grottes ou des plus beaux villages de Wallonie.

110 kms ITINÉRAIRE RELIANT L'EUROVELO 5 ET LA MEUSE À VÉLO
Sainte-Ode > Libramont > Neufchâteau > Bertrix > Herbeumont > Vallée de la Semois > Florenville.

L'itinéraire passe par une mosaïque de paysages variés, ainsi que par des sites patrimoniaux emblématiques des Ardennes, comme le viaduc de bronques surplombant la Semois à 40m de hauteur.

POURQUOI ?

- Favoriser une **mobilité transfrontalière douce**
- Proposer des **offres complémentaires et qualitatives de tourisme à vélo** grâce à la connexion de tronçons isolés et la resorption de passages dangereux
- Créer une **expérience touristique facilitée** sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : campagne, forêt, ville et villages, lacs, rivières,...

BUDGET

TOTAL 4.339.803,15 €

16% RÉGION WALLONNE

34% LES OPÉRATEURS

50% FEDER*

Fonds européen de développement régional

OPÉRATEURS 1.481.229,68 €

23% COMMUNES DE BEAURAING, WELLIN, BIÈVRE, GEDINNE, VRESSE-SUR-SEMOIS

28% CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

29% COMMUNES DE SAINT-ODE, LIBRAMONT, NEUFCHÂTEAU, BERTRIX, HERBEUMONT, VALLEES ET PLATEAU D'ARDENNE

5% BEP

15% ID (LUX)

LES ITINÉRAIRES DU PROJET

AMÉNAGEMENTS DES 2 VÉLOROUTES ██████████ 3.633.000 €

PERSONNEL ██████████ 422.000 €

EQUIPEMENT DES 2 VÉLOROUTES ██████████ 293.000 €

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION ██████████ 61.000 €

ÉTUDES ██████████ 23.000 €

LE CYCLOTOURISME EN EUROPE

RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET

35.000

AUGMENTATION DES NOCTES

2

CHANGEMENTS DE PRODUITS DE CONSUMMATION À LA COTE

9

SECTIONS OU POINTS NOIRS AMÉNAGÉS

280

KMS D'ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Ardenne Cyclo

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

DÉCOUVREZ L'ARDENNE À VÉLO !

PLUS D'INFOS

interreg.visitardenne.com
www.bep-developpement-territorial.be/projets/ardenne-cyclo

8.7 QUALITÉ

A. INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE

	OBJECTIFS	RÉSULTATS 2020
Nombre de plaintes ISO 9001	10	1
Nombre de fiches d'améliorations ouvertes ISO 9001	30	8
Proportion nouvelles fiches d'amélioration /fiches clôturées ISO 9001	20	25 %
Taux de satisfaction globale externe	80%	84,5 %
Taux de satisfaction des missions	80%	87,16 %
Taux de satisfaction des animations collectives	80%	80 %
Nombre d'objectifs ISO 9001 définis	15	4
Nombre d'objectifs ISO 9001 atteints	15	5

B. DOMAINES D'ACTIONS

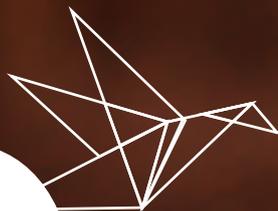
1. VERS UNE PRISE EN CONSIDÉRATION STRATÉGIQUE DE LA QUALITÉ

- **Adaptation des process qualité au Plan stratégique**

Cela fait 10 ans que le BEP est certifié ISO 9001. La 4^{ème} certification a été obtenue avec un nouvel organisme certificateur en 2019. L'objectif principal d'une politique qualité est l'amélioration continue. En ce qui concerne le BEP, la certification permet d'établir **une plus grande liaison entre la politique qualité et le plan stratégique** qui sous-tend nos activités. Cette liaison est primordiale car elle est porteuse de sens et évite que le système qualité soit déconnecté de la réalité de l'organisation. Tous nos processus et indicateurs ont été adaptés en ce sens en établissant une liaison directe avec le Plan stratégique et rappelant à chaque fois le contexte, les enjeux, la mission et les objectifs propres à chacun.

Cette manière de procéder permet de définir des objectifs qualité en meilleure liaison avec les exigences opérationnelles.

6



LE BEP ET SES
REPRÉSENTATIONS DANS
D'AUTRES ORGANISMES



BEP	BEP EXPANSION ECONOMIQUE	BEP ENVIRONNEMENT	IDEFIN
<ul style="list-style-type: none"> • Agrobiopôle wallon • Contrat de Rivière de la Haute-Meuse • Copidec • Co-working • EBN Wallonia • Fédération du Tourisme de la Province de Namur • GIE CITW + • Infopôle Cluster TIC • La Ressourcerie Namuroise • Lab In Andenne • Nadir • NEW • SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) – Form@nam • Union des Villes et Communes de Wallonie • Wallonie Développement • Wallonie Entreprendre • Club Wallonie export • IBEFE • INASEP 	<ul style="list-style-type: none"> • Idealys • INASEP • Marché couvert de Ciney • Port Autonome de Namur 	<ul style="list-style-type: none"> • Biométhanisation • Bivalor • Copidec • EnergyWal • Ressourcerie Namuroise • Valtris 	<ul style="list-style-type: none"> • GIE – Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne • Intermixt • ORES Assets • ORES SCRL • Wind4Wallonia • Publigaz • SOCOFE

A hand is shown typing on a laptop keyboard. The image is overlaid with a network of glowing blue and white dots connected by thin lines. Several speech bubble icons in blue and pink are scattered across the scene. A large white number '10' is prominently displayed in the upper right quadrant, with a starburst effect behind it. The background is split diagonally from the top left to the bottom right, with a teal/cyan color on the left and a dark red/maroon color on the right.

10

LE BREF ET
SES RESEAUX

A. DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

- **PALME** : l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



- **SPOW** : il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi d'apporter une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.



- **IASP** : l'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.



- **Wallonie Développement** : Wallonie-Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.



B. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

- **Le Pôle Aménagement du CESW** : le Pôle Aménagement remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.
- **Le CITW** : le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.
- **La FTPN** : la Fédération du Tourisme de la Province de Namur a pour mission de promouvoir l'image et les acteurs du tourisme en Province de Namur et de fédérer les professionnels afin de dynamiser et de coordonner les initiatives.



C. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- **Les réseaux européens** :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et d'autre part de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires. Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

- >> **EBN** : un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, start-ups et les PME ;



- >> **EEN** : instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique.



- **Les réseaux wallons :**

>> **La SOWALFIN** : elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;



>> **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des mission/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;



Wallonia.be

EXPORT

>> **L'Agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;



**Agence
du Numérique**
Filiale de l'AEI

>> **Namur Invest et Investsud (AWEX)** : les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme.



D. LA GESTION DES DÉCHETS

- **La COPIDEC :**

La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation, Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.





Avenue Sergent Vriethoff 2
B-5000 Namur

 www.facebook.com/BEPNamur

 www.linkedin.com/company/bep-namur

 <https://www.youtube.com/user/SophieBEP>

Tél. : +32 (0)81 71 71 71

info@bep.be - www.bep.be

